



33 entreprises se mobilisent
avec 100 engagements



Table des matières

■ EDITORIAUX ET GRANDS TÉMOINS.....	4
L'éditorial de Pierre Pringuet et Jean-Louis Chaussade	
Les éditoriaux des ministres Ségolène Royal et Christophe Sirugue	
Les grands témoins	
- Bruno Léchevin, ADEME	
- Pascal Canfin, WWF France	
■ ENGAGEMENTS ET ACTIONS DES ENTREPRISES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	15
■ PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE CHAQUE ENGAGEMENT ET ACTION EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	31

Les éditoriaux



Pierre Pringuet



Jean-Louis Chaussade

Les entreprises de l'Association française des entreprises privées (Afep) sont engagées en faveur de l'économie circulaire depuis une dizaine d'années. En 2014, un groupe de travail des entreprises a permis de fédérer les différentes thématiques de l'économie circulaire. Les travaux de l'Afep sur la gestion des déchets et le développement du recyclage, l'économie de fonctionnalité et l'éco-conception ont été élargis à l'approvisionnement durable, à l'écologie industrielle et territoriale, à l'allongement de la durée d'usage et à la consommation responsable correspondant ainsi aux « 7 piliers » de l'économie circulaire selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). L'Afep a également adjoint une thématique transversale de mobilisation multi-acteurs.

Une première publication de l'Afep a été présentée en décembre 2015¹ lors d'un « side-event » de l'Afep dans le cadre de la Conférence Climat de Paris (COP 21). Elle a mis l'accent sur les démarches déjà mises en pratique par une trentaine d'entreprises membres et sur des recommandations de politiques publiques pour préparer le « paquet économie circulaire européen ».

L'Afep s'était engagée à identifier au cours de l'année 2016 des engagements d'entreprises en faveur de nouvelles actions venant d'être décidées ou se déployant en matière d'économie circulaire.

Le défi de cette démarche de progrès a été relevé par les entreprises. Nous sommes heureux d'annoncer par cette nouvelle publication la mobilisation de 33 entreprises. Issues de 18 secteurs d'activités différents, elles prennent 100 engagements s'inscrivant dans la recherche d'une économie circulaire efficace, avec des trajectoires ou des horizons spécifiques à chaque secteur d'activité.

Ce document, bref et factuel, montre comment des grands groupes français, présents dans le monde entier et travaillant avec de nombreux partenaires et clients, intègrent l'économie circulaire dans leurs activités par des actions précises, et jouent un rôle d'entraînement. Cette publication donne des illustrations pratiques d'engagements et d'actions de grands groupes mondiaux. Celles-ci ne prétendent pas décrire la stratégie et les politiques de chaque entreprise en faveur de l'économie circulaire qui sont présentées dans les documents des entreprises ou sur leur site internet. Il est donc important que les lecteurs de ce recueil d'engagements puissent s'y référer pour s'enquérir de la démarche globale de chaque groupe.

Naturellement, les entreprises sont dans des situations très différentes. Notre objectif a été de « coller à la vraie vie » et d'intégrer les démarches d'entreprises correspondant à trois niveaux de maturité : évaluation du flux de ressources, identification des opportunités,

* Disponible sur le site internet de l'Afep : www.afep.com



formulation d'objectifs quantitatifs ou qualitatifs ciblés. Chacun de ces trois enjeux est illustré de façon équilibrée.

Dans la continuité des premiers travaux de l'Afep, nous considérons que la notion de ressource couvre également les ressources énergétiques et que l'économie circulaire représente ainsi un levier potentiel important dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, en particulier dans le secteur diffus. Nous avons eu l'occasion de le souligner lors d'un événement organisé par l'Afep à la COP 22 de Marrakech en novembre 2016, avec sept autres organisations nationales et internationales.

Nous avons la conviction que l'économie circulaire se mettra en place avec des acteurs pleinement mobilisés, mais que cela ne se fera pas en un claquement de doigts. C'est pourquoi nous avons proposé à deux organisations, l'ADEME et le WWF France, d'échanger avec les entreprises avant la finalisation des engagements pour leur faire part de voies de progrès possibles, et de formuler leurs analyses, dans le cadre de deux pages « Grands témoins » au sein de cette publication.

Nous avons conscience qu'en présentant une photographie de la dynamique à l'œuvre dans de grandes entreprises, certains lecteurs considéreront que les engagements et actions sont intéressants, mais ne vont pas assez loin ou pourraient être plus exhaustifs... Nous sommes prêts à dialoguer avec eux dans un cadre constructif car nous avons la conviction que les trajectoires économie circulaire sont multiples et qu'elles sont issues de concertations étroites entre acteurs.

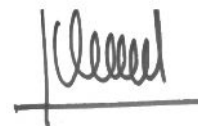
A l'échelon national, nous tenons à saluer les avancées sur l'économie circulaire dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la mise en place « d'engagements pour la croissance verte », qui doivent instaurer une « culture projet » partagée entre les différentes administrations concernées et les porteurs de projet.

Enfin, à l'échelon international, nous souhaitons que l'enjeu systémique de l'économie circulaire soit pleinement intégré dans l'agenda pour l'action climatique de Marrakech afin d'aboutir à un changement d'échelle dans la prise de conscience et l'action. Nous espérons ainsi que la COP 23 organisée à Bonn sera l'occasion de conjuguer au niveau mondial efficacité des ressources et efficacité climatique !

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce document et vous remercions de vos retours constructifs.



Pierre Pringuet
Président de l'Afep



Jean-Louis Chaussade
Président du groupe de travail
« Economie circulaire » de l'Afep



Ségolène Royal



L'année 2016 a marqué un tournant dans la mobilisation des entreprises en faveur de la lutte contre le changement climatique et de l'économie circulaire.

L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique fin 2016, moins d'un an après son adoption lors de la COP21 à Paris, constitue un succès historique pour la préservation de la planète. Ce succès a été rendu possible grâce à la mobilisation des acteurs toujours plus importante, au premier rang desquels les entreprises. En tant que présidente de la COP21, j'ai constaté à quel point le monde économique a compris les enjeux du changement climatique et anticipe les changements de modèle à venir.

L'économie circulaire constitue à cet égard un levier important pour la contribution à la lutte contre le changement climatique, en permettant de réduire les émissions de CO₂ : en effet, valoriser les déchets pour les transformer en nouvelles ressources limite fortement les prélèvements de ressources naturelles, les consommations d'énergie, et donc les rejets carbonés. Par exemple, la production d'une bouteille en plastique à partir de plastique recyclé émet 70 % de CO₂ en moins que lorsqu'on la fabrique à partir de plastique vierge.

Il est nécessaire d'accélérer le changement de modèle et de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

Les grandes entreprises françaises qui s'engagent aujourd'hui sous l'égide de l'AFEP en matière d'économie circulaire ont un rôle éminent à jouer à la fois en termes d'exemplarité et de mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment des PME, et je salue donc ces premiers engagements concrets de 33 acteurs français de premier plan. Je remercie également l'AFEP d'avoir piloté cet exercice de synthèse.

Dans une conjoncture économique difficile, il peut parfois sembler plus simple de privilégier le court terme et de sacrifier l'innovation pour la croissance verte. Pourtant, ne rien faire (« *business as usual* ») pourrait se révéler être un choix dommageable à plus ou moins long terme. Le coût de l'inaction se révélera plus élevé que celui de l'action, y compris et avant tout pour les entreprises. Elles sont au cœur de l'effort pour le changement de modèle attendu, mais aussi pour saisir les nouvelles possibilités de développement offertes de la croissance verte.

L'État a souhaité accompagner ces transitions en mettant en place les « Engagements pour la croissance verte »...

Lors de la dernière conférence environnementale d'avril 2016, j'ai ainsi proposé, lors de la table ronde « *Appliquer l'agenda des solutions pour la croissance verte* », de faciliter les innovations portées par les entreprises en faveur de la transition écologique en développant un nouvel instrument, en partenariat avec le ministère de l'économie, reposant sur des accords volontaires public-privé de droit souple : les « Engagements pour la croissance verte ».

L'objectif de ces accords, partant des besoins exprimés, est de mettre l'État en situation de travailler sur les freins rencontrés par les entreprises et en développant une approche projet entre entreprises porteuses d'initiatives pionnières et services des ministères. Les porteurs de projet s'engagent à mener leurs innovations en visant un effet d'entraînement. Cette démarche gagnant-gagnant a été développée aux Pays-Bas et a déjà prouvé son efficacité sous le nom de « *Green deals* ».

Certains freins rencontrés méritent cependant un traitement au niveau européen. C'est pourquoi cette démarche nationale peut être utilement complétée par celle, européenne, des « *innovation deals* » lancés par la Commission européenne à titre expérimental sur le thème de l'économie circulaire, mes services accompagnant les porteurs de projet retenus dans cet exercice.

... complémentaires aux orientations prises par la loi de transition énergétique pour la croissance verte

Les Engagements pour la croissance verte qui sont pris volontairement par les acteurs vont également contribuer aux enjeux de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui consacre un volet entier à l'économie circulaire. La loi comporte notamment de grands objectifs en termes de découplage de la croissance et de la consommation de matières premières, de durée de vie des produits (affichage environnemental, obsolescence programmée, extension de la durée de garantie des produits), de gestion des déchets (harmonisation des consignes de tri, principe de proximité, tri des biodéchets, ...), de commande publique durable, de lutte contre le gaspillage alimentaire, ...

De nombreux travaux contribuant à la transition vers une économie circulaire ont été lancés par mes services et viendront structurer ce cadre avec des volets portant

sur l'efficacité matière pour que notre croissance économique et notre bien-être dépendent de moins en moins de la consommation des ressources, sur l'écologie industrielle et territoriale, sur le soutien à l'éco-conception, sur la commande publique, sur le financement de la transition et bien d'autres sujets.

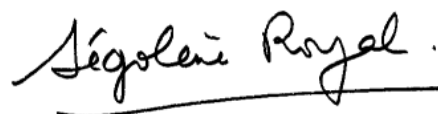
Enfin, mes services travaillent aussi à inciter à une consommation et une production plus responsables avec des expérimentations sur l'affichage environnemental des produits et sur l'affichage de la durée de vie.

Les grandes entreprises : un devoir d'exemplarité

Je compte sur les dirigeants de grandes entreprises et leurs équipes pour entretenir l'élan de la mobilisation nationale et européenne pour la croissance verte, la lutte contre le changement climatique et l'économie circulaire et veiller à la mise en œuvre de ces engagements dans la durée.

Ils ont un rôle crucial à jouer pour relever les défis industriels de la croissance verte et entraîner les PME et les TPE dans la transition vers l'économie circulaire.

Les chantiers qui arrivent sont enthousiasmants : de nouveaux modes de collaboration et des solutions efficaces, au service de l'économie circulaire, vont être inventés.

A handwritten signature in black ink that reads "Ségolène Royal". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Ségolène Royal

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
chargée des Relations internationales sur le climat



Christophe Sirugue



Le passage de l'économie linéaire à l'économie circulaire est une des briques de l'industrie du futur. C'est à la fois une transformation profonde de notre modèle productif, une opportunité pour notre économie face à la mondialisation et une nécessité environnementale.

Le premier défi que l'économie circulaire nous aide à relever est celui de la transition écologique. On ne peut plus produire aujourd'hui comme on le faisait hier sans prendre en compte l'impact global sur la consommation de ressources. Le système économique linéaire du XIX^{ème} siècle résumé par la formule « extraire, produire, consommer et jeter » n'est pas soutenable alors que la population mondiale va approcher 10 milliards d'individus : à la fois car les matières premières se raréfient mais aussi parce que les déchets, à commencer par le CO₂, s'accumulent et menacent notre société et notre planète.

Les solutions apportées par l'économie circulaire permettent à nos entreprises de relever ce défi. L'éco-design des produits, le tri et la revalorisation des déchets sont autant de moyens d'utiliser plus efficacement les ressources et de diminuer l'impact environnemental.

La circularité nous permet également de relever le défi de la compétitivité. Nos industries doivent proposer plus que de simples produits, elles doivent intégrer des services, et délivrer de véritables « solutions ». Là encore, c'est une des logiques du modèle circulaire. C'est un des piliers de l'industrie du futur que d'avoir des usines plus performantes, concevant des produits en plus petites séries adaptées aux besoins spécifiques de chacun et regroupées en plateformes pour que les déchets de l'une puissent être valorisés comme ressources par d'autres.

Cette transformation de notre système productif accompagne aussi le défi de l'évolution des usages. Nous sommes en train de passer d'une économie de la possession à une économie de l'usage. Un changement culturel s'opère, porté par les jeunes générations. Il permet de réduire la consommation de ressources à service égal : par exemple en construisant moins de voitures mais en les utilisant plus grâce aux plateformes de partage.

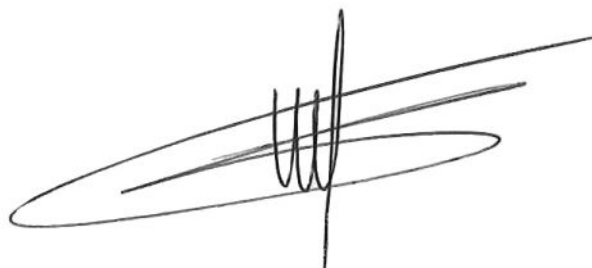
Je suis convaincu que l'économie circulaire est un schéma gagnant-gagnant : gagnant au niveau environnemental mais aussi gagnant pour l'emploi et l'économie de notre territoire : moins gaspiller, réutiliser nos déchets comme ressources, optimiser les usages et les services, tout cela crée de l'emploi au niveau local, améliore le pouvoir d'achat, recrée du lien social entre le consommateur et le salarié et participe à la valorisation du « Made in France ».

Le ministère de l'économie et des finances est mobilisé pour accompagner cette révolution de l'économie circulaire qui n'en est qu'à son tout début. Ainsi il fédère les acteurs à travers la section thématique économie



circulaire du Conseil National de l'Industrie et les comités stratégiques de filières (CSF), dont le CSF éco-industries, entièrement consacré à l'économie verte. Le ministère de l'économie et des finances innove également à travers les premiers « *Green Deal français* » également appelés engagements pour la croissance verte. Ce qui nous motive, au-delà de ces engagements structurants, c'est l'accompagnement et le soutien à des processus innovants : l'économie circulaire ne viendra pas de multiples textes législatifs ou réglementaires : elle viendra des entreprises et des consommateurs...

Les adhérents de l'Afep sont également mobilisés et à travers ce recueil ils ont pris des engagements volontaires concrets en faveur de l'économie circulaire. Il me semblait indispensable de saluer ces engagements pour mettre en avant les entreprises pionnières qui s'engagent. Aussi, la démarche portée par l'Afep et ses entreprises bénéficie pleinement de notre soutien et mérite d'être encouragée vu son exemplarité qui résonnera bien au-delà de nos frontières.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping oval shape on the left and a series of vertical, slightly wavy lines on the right, all contained within a larger, more horizontal oval shape.

Christophe Sirugue
Secrétaire d'Etat à l'Industrie



Les grands témoins

ADEME



© J. Chiscano

*Bruno Léchevin
(Président)*

La croissance mondiale de la consommation des ressources ne peut plus durer. L'ensemble des acteurs tant économiques qu'institutionnels doit s'engager, sans attendre, dans la définition et la mise en œuvre de stratégies pour une utilisation plus efficace des ressources s'articulant en synergie avec la lutte contre le changement climatique.

L'AFEP présente dans ce document les engagements volontaires pour l'économie circulaire de près d'un tiers de ses adhérents. On ne peut que se féliciter de cette initiative qui montre une prise de conscience et affiche une volonté d'avancer. L'intérêt de démarches spécifiques est certain car chaque secteur a ses spécificités et les moyens d'actions diffèrent entre l'industrie productive, la distribution ou les services financiers. Cette première version des engagements présentés ici est de ce fait variée et montre une réelle dynamique avec, pour certains, de vrais changements de modèle.

La trentaine d'entreprises s'inscrivant dans la démarche représente une centaine d'engagements allant de l'action ponctuelle à une vision large ou multi-thématiques. Leur analyse montre un degré d'intégration des enjeux de l'économie circulaire extrêmement différents :

- une vingtaine d'engagements relève plus de politiques de lutte contre le changement climatique ou d'optimisation énergétique que de la transition vers l'économie circulaire ;
- une quinzaine s'appuie sur des actions classiques de valorisation des déchets internes ;
- près d'une vingtaine intègre le recours aux matières de recyclage ou renouvelables dans la fabrication, conformément à la hiérarchie des ressources inscrite dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte ;
- plus d'une quinzaine prend en compte la fin de vie des produits mis sur le marché dans la logique de la responsabilité élargie des producteurs ;
- une douzaine d'engagements porte sur l'éco-conception ou l'analyse de cycle de vie, avec des niveaux de prise en compte variés ;
- quatre proposent de travailler sur la prévention des déchets, sujet essentiel ;
- deux s'appuient sur un important changement de modèle d'affaires sortant du principe de vente des biens pour aller vers la vente d'un usage ;
- un engagement prend en compte un plan de gestion des ressources.



Sur ces trois derniers points, la mobilisation des entreprises mérite clairement d'être renforcée.

L'ADEME considère que la maturité des questions d'amélioration de la gestion efficace des matières nécessite d'être affirmée à l'image de celle concernant l'énergie, et nécessite le développement de compétences dans les entreprises.

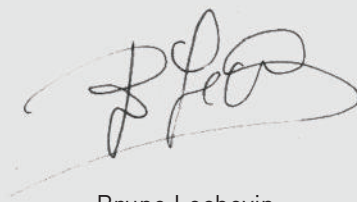
Tous les piliers de l'économie circulaire sont couverts par au moins un engagement ambitieux d'une entreprise ; ces engagements ambitieux dessinent collectivement ce que pourrait être l'entreprise « circulaire » idéale.

Par ailleurs, pour renforcer leur crédibilité, les engagements devraient s'appuyer encore davantage sur des objectifs concrets chiffrés (pour l'instant, seul un tiers des engagements s'appuie sur de tels objectifs) et, bien sûr, ne pas relever du seul respect de la réglementation ou de mesures ponctuelles.

La démarche est pertinente, cependant les enjeux nécessitent l'inscription de celle-ci dans une dimension stratégique de l'entreprise où le « business model » s'appuierait totalement sur un plan de gestion efficace des ressources global et ne se contenterait pas de recycler les déchets de production ou d'intervenir sur une partie limitée sa production. Certaines entreprises, qu'elles soient PME ou multinationales, ont déjà effectué un changement profond, source de compétitivité et de développement international. Les autres sont invitées

à suivre ces exemples et saisir les opportunités que nous offre cette nécessaire transition.

La démarche portée par l'AFEP et ses entreprises mérite d'être saluée. Cette première étape nécessitera d'être suivie par des points d'avancement réguliers, et actualisée, d'une part, pour l'élargir à d'autres entreprises et, d'autre part, de la renforcer vers des stratégies d'entreprises basées sur la gestion efficace des ressources. L'ADEME sera aux côtés de l'AFEP et des entreprises pour concrétiser cette transition vers l'économie circulaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Lechevin', with a large, sweeping flourish underneath.

Bruno Lechevin
Président de l'ADEME



Les grands témoins

WWF France



*Pascal Canfin
(DG WWF France)*

L'édition 2016 de notre rapport « Planète Vivante » a rappelé une nouvelle fois que notre empreinte écologique sur la planète est insoutenable. Cette année le jour à partir duquel nous vivons à crédit est le 8 août : depuis cette date nous consommons davantage de poissons que la nature peut en reproduire, coupons davantage d'arbres que ce que la nature peut faire pousser, émettons plus de CO₂ que ce que les océans, les terres, les forêts et l'atmosphère peuvent en stocker, etc... Or, la planète est comme un compte en banque : si nous puisons chaque année un peu plus dans notre capital naturel, nous finirons en état de faillite écologique. Je le dis souvent aux chefs d'entreprises que je rencontre, nous devons nous conduire davantage en capitalistes avec la nature ! Car nous devons protéger ce capital qui nous est offert gratuitement et qui est le soubassement de toute activité économique, de toute civilisation humaine.

Passer d'une économie linéaire à une économie circulaire est un levier important pour y parvenir. Les dimensions

de l'économie circulaire sont multiples : éco-conception, diminution de toutes les consommations de matière non indispensables, réemploi et recyclabilité du produit et de ses composants, économie de la fonctionnalité pour allonger la durée de vie du bien, économie du partage pour augmenter le taux d'utilisation d'un équipement, mise en commun de processus de production pour que les déchets de l'un soient les ressources de l'autre, etc... Chaque secteur, chaque entreprise peut développer sa propre feuille de route d'économie circulaire autour de ces grands principes.

Pour se déployer, l'économie circulaire doit affronter trois grands enjeux. Le premier est la création de nouveaux modèles économiques. La création de plateformes d'échanges permettant le passage de la vente de biens à celle de services constitue un modèle faisant ses preuves. Mais à l'inverse certains modèles économiques se cherchent lorsque le prix des matières premières est en bas de cycle. Le deuxième enjeu est le changement des règles du jeu. La fiscalité, certaines normes interdisant le réemploi de matériaux ou au contraire l'absence d'obligation à produire des biens démontables et recyclables, sont autant de règles qui découragent, empêchent ou simplement ne stimulent pas assez les acteurs économiques et les innovations. Enfin, le troisième enjeu est le changement des comportements et des représentations, notamment des consommateurs finaux, que ce soit via le tri sélectif, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou l'auto partage



par exemple. Dans beaucoup de secteurs la prise de conscience des enjeux a progressé et les pratiques changent à grande échelle quand elles sont simples, abordables et "tendance". Le WWF France est mobilisé sur ces trois enjeux. Il le sera encore davantage demain car la révolution de l'économie circulaire n'en est qu'à ses tout débuts.

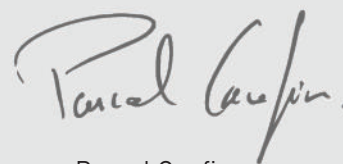
Ma conviction est que le XXI^{ème} siècle sera le siècle des gains de productivité sur les ressources, comme le XX^{ème} siècle a été celui des gains de productivité sur le travail. Aucun économiste, aucun chef d'entreprise n'imaginait il y a un siècle l'ampleur des gains de productivité réalisés en 100 ans sur le travail. Je ne pense pas que des gains équivalents soient encore possibles ni même souhaitables dans une économie de services, de plus en plus tournée vers l'humain. En revanche, si nous voulons inventer l'économie "neutre en carbone", rester dans les limites des 1.5-2 degrés de réchauffement climatique, et arrêter de détruire le vivant partout où il se trouve, dans les forêts comme dans les océans, alors nous devons faire des gains de productivité exceptionnels en terme de consommation de ressources naturelles rapportée à la valeur ajoutée produite. Or, la croissance à long terme de l'économie se trouve dans les gains de productivité.

L'économie circulaire peut donc être un gisement majeur d'innovations, de croissance, de nouveaux modèles économiques soutenables qui nous permettront à la

fois de vivre mieux et de respecter les limites de notre seule planète. L'économie circulaire est un des concepts qui permettent de mettre en oeuvre une économie écologique et une écologie économique.

Dans ce contexte, nous saluons l'initiative prise par l'AFEP de mobiliser ses adhérents autour de cette ambition capitale pour l'avenir de la planète. Nous encourageons la démarche des entreprises qui s'engagent avec volontarisme dans cette voie, en rendant publics leurs objectifs en la matière. En le faisant, elles manifestent leur leadership, et montrent la voie.

Alors, tous ensemble, ONG, entreprises, pouvoirs publics, accélérons !



Pascal Canfin
Directeur Général WWF France



Engagements et actions des entreprises en faveur de l'économie circulaire

L'Afep a le plaisir de vous présenter **100 engagements en faveur de l'économie circulaire provenant de 33 entreprises membres**, toutes de stature mondiale, ayant une importante capacité d'entraînement de leurs fournisseurs, partenaires et clients. Ces engagements s'inscrivent dans un horizon de temps en moyenne de 6 ans.

Les entreprises concernées relèvent de **18 secteurs d'activité différents** : énergie – industrie chimique – métallurgie – fabrication de machines et équipements – ciment – industrie automobile – matériaux – papier et carton – construction de bâtiments – distribution – industrie alimentaire – cosmétique – eau /eaux usées et déchets – télécommunications – activités immobilières – activités des services financiers hors assurance et caisses de retraite – activité de location, location bail – transport.

Tous ces engagements sont « **projectifs** », c'est-à-dire qu'ils correspondent à des décisions nouvelles à mettre en œuvre ou à des actions déjà décidées, mais dont le déploiement est en cours.

Les engagements correspondent à **trois niveaux de maturité** qui sont illustrés de façon équilibrée en pourcentage : évaluation du flux de ressources (24 %), identification des opportunités associées à la filière, aux acteurs et aux marchés (35 %), formulation d'objectifs quantitatifs ou qualitatifs ciblés (41 %). Il est à noter que certains engagements peuvent conjuguer ces trois enjeux simultanément.

Les 7 **leviers de l'économie circulaire** définis par l'ADEME, associés à un 8^{ème} levier transversal « Action multi-

acteurs » ajouté par l'Afep en raison de l'importance de la coopération entre acteurs, sont tous représentés de façon significative en pourcentage des engagements avec, par ordre décroissant :

- R** 18 % recyclage ;
- MA** 15 % action multi-acteurs.
- AD** 14 % approvisionnement durable ;
- EC** 14 % éco-conception ;
- CR** 14 % consommation responsable ;
- EIT** 11 % écologie industrielle et territoriale ;
- EF** 7 % économie de la fonctionnalité ;
- ADU** 7 % allongement de la durée d'usage.

Nous considérons comme dans nos travaux précédents que la **notion de ressource** couvre également les ressources énergétiques. L'économie circulaire représente ainsi un levier potentiel important dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, en particulier dans le secteur diffus.

Cette publication donne des **illustrations pratiques** d'engagements et d'actions de grands groupes mondiaux. Celles-ci ne prétendent pas décrire la stratégie et les politiques de chaque entreprise en faveur de l'économie circulaire qui sont présentées dans les documents des entreprises ou sur leur site internet. Il est donc important que les lecteurs de ce recueil d'engagements puissent s'y référer pour s'enquérir de la démarche globale de chaque groupe.

Nous souhaitons que cette démarche de progrès lancée par les entreprises puisse se poursuivre avec l'aide de toutes les expertises et les bonnes volontés, afin de **faire progresser l'utilisation efficace des ressources dans le cadre d'une économie durable**.



Chiffres clés

- L'initiative de l'Afep regroupe **33 entreprises** à ce stade

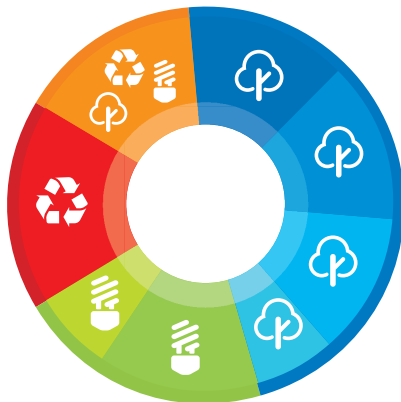
AIR FRANCE, ARKEMA, BOUYGUES, CARREFOUR, CREDIT AGRICOLE, DANONE, EIFFAGE, ELIS, ENGIE, FNAC, INGENICO GROUP, KINGFISHER, LAFARGEHOLCIM, LEGRAND, L'OREAL, MICHELIN, NEXITY, ORANGE, PERNOD RICARD, PSA GROUPE, RENAULT, SAINT-GOBAIN, SCHNEIDER ELECTRIC, GROUPE SEB, SEQUANA - ARJOWIGGINS GRAPHIC, SOCIETE GENERALE, SOLVAY, SUEZ, TOTAL, UNIBAIL-RODAMCO, VALEO, VALLOUREC, VEOLIA

- **18 secteurs d'activité représentés**

Energie - Industrie chimique - Métallurgie - Fabrication de machines et équipements - Ciment - Industrie automobile - Matériaux - Papier et carton - Construction de bâtiments - Distribution - Industrie alimentaire - Cosmétique - Eau /Eaux usées et déchets - Télécommunication - Activités immobilières - Activités des services financiers hors assurance et caisses de retraite - Activité de location, location bail - Transport

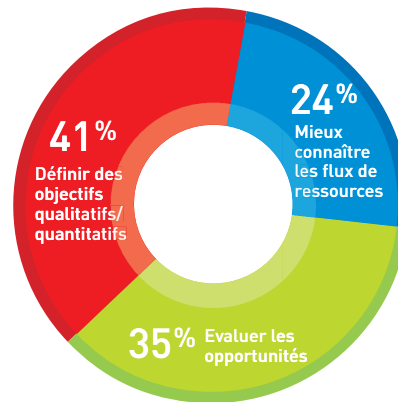
- **100 engagements / actions répertoriés** (3 en moyenne par entreprise)
- Durée moyenne d'un engagement / action : **6 ans environ**
- Durée minimale : 1 an ; durée maximale : 35 ans

Tous les leviers d'action économie circulaire sont mis en œuvre



- | | |
|--|--|
| R Recyclage | EF Economie de fonctionnalité |
| MA Action Multi-acteurs | EIT Ecologie industrielle et territoriale |
| ADU Allongement de la durée d'usage | EC Eco-conception |
| CR Consommation responsable | AD Approvisionnement durable |

Les trois niveaux d'enjeux sont bien représentés, notamment la nécessité de se fixer des objectifs précis



33 ENTREPRISES MOBILISÉES :


• Air France	19	• Orange	24
• Arkema	19	• Pernod Ricard	25
• Bouygues	19	• PSA Groupe	25
• Carrefour	20	• Renault	25
• Crédit Agricole	20	• Saint-Gobain	26
• Danone	20	• Schneider Electric	26
• Eiffage	21	• Groupe Seb	27
• Elis	21	• Sequana - Arjowiggins Graphic	27
• Engie	21	• Société Générale	27
• Fnac	22	• Solvay	28
• Ingenico Group	22	• Suez	28
• Kingfisher	22	• Total	28
• LafargeHolcim	23	• Unibail-Rodamco	29
• Legrand	23	• Valeo	29
• L'Oreal	23	• Vallourec	30
• Michelin	24	• Veolia	30
• Nexity	24		


Comment lire ces tableaux ?


- Ces tableaux synthétisent les engagements ou actions des entreprises dont le détail pour chacun est présenté en partie 3.
- La présentation s'effectue par ordre alphabétique d'entreprise.
- Tout d'abord figure (1^{ère} colonne) le **libellé** de l'engagement / action.
- Sont ensuite indiqués (2^{ème} colonne) les trois types **d'enjeux** visés par l'engagement / action : mieux connaître ses flux de ressources, évaluer les opportunités, définir des objectifs en termes qualitatifs ou quantitatifs. Ces enjeux présentent une gradation, mais peuvent être cumulatifs.
- Enfin figurent les **échéances** (3^{ème} colonne) qui présentent la période de mise en œuvre d'un engagement / d'une action, en précisant l'année de début et l'année de fin.





AIRFRANCE  Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Réduire l'empreinte carbone en promouvant les conditions de développement permettant d'alimenter les avions avec du biocarburant aéronautique durable	X	X	X	2017-2021

ARKEMA  Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Favoriser l'économie circulaire et le recyclage				
1.a Intensifier les actions de recyclage et de valorisation matière des déchets de l'entreprise			X	2016-2020
1.b Déployer dans l'ensemble de l'entreprise le programme « value in waste » visant à promouvoir des projets de recyclage et de valorisation matière dans les usines			X	2016-2020
2 Limiter la consommation de ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)				
2.a Améliorer de 1,5 % par an l'efficacité énergétique de l'entreprise de 2016 à 2020, puis de 1 % jusqu'à 2025			X	2016-2025
2.b Réduire d'ici 2025 les émissions de GES de l'entreprise de 50 % par rapport à 2012			X	2016-2025
3 Organiser une chaîne de valeurs de recyclage de polymères				
Dans le cadre de l'Engagement pour la croissance verte (ECV) REVERPLAST conclu avec les pouvoirs publics à mi-2016, organiser une filière complète de recyclage du verre acrylique (PMMA) dans des composites thermoplastiques recyclables	X	X		2016-2021


 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Centraliser et déployer les solutions de réemploi / recyclage opérationnelles sur les chantiers	X	X	X	2016-2018
2 Favoriser le réemploi des matériaux via une plateforme	X	X	X	2016-2018
3 Utiliser l'Action Tank « ville durable et économie circulaire » du groupe Bouygues comme un organe de décision pour accélérer la mise en œuvre de nouvelles solutions et modèles économiques basés sur le concept de l'économie circulaire et de l'offre intégrée	X	X	X	2016-2017


	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Lancement par l'entreprise d'une initiative internationale pour supprimer la distribution des sacs de caisse à usage unique : engagement par l'entreprise de leur suppression avant 2020 dans ses magasins intégrés dans le monde	X	X	X	2016-2020


	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Proposer des produits et services innovants « La Carte Environnement » : Eco-conception de la Carte Bancaire avec création et mise en place d'une filière de recyclage		X	X	2013-2017
2	Le Crédit Agricole lance le chèque responsable certifié PEFC «Chéquier Responsable » : Le Groupe propose désormais des chèques imprimés sur du papier certifié PEFC	X			2016-2017

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Politique Climat : objectif zéro net carbone d'ici 2050 sur le périmètre élargi de responsabilité au travers de solutions co-crées par Danone et son écosystème	X	X	X	2015-2050
2	Politique Emballages : co-construire l'économie circulaire des emballages en se fournissant en matériaux durables et en créant une seconde vie pour tous les plastiques	X	X	X	2016-2025
3	Réorganisation de la fonction achats en «Cycles » autour des matières premières stratégiques de Danone	X	X	X	2015-2030
4	Expérimenter des solutions innovantes pour une économie circulaire avec le Fonds Danone pour l'Ecosystème	X	X	X	2009-2020



 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Revendiquer une politique Développement Durable intégrant l'économie circulaire	X	X	X	2016-2018
2 Plan route 2016 – 2020 <ul style="list-style-type: none"> • Relever les ambitions du nouveau plan Route 2016-2020 en matière d'économie circulaire • Individualiser les objectifs chiffrés et suivre trimestriellement sur chacune des 7 régions route du groupe • Atteindre le taux de recyclage de 20 % en 2020 		X	X	2016-2020
3 Déployer une plateforme de tri des déchets inertes compacte mutualisée et multiservices (NOE) au bénéfice de différents chantiers et ouverte aux autres professionnels			X	2016-2020
4 Développer et déployer des solutions R&D sur des solutions de réemploi / revalorisation opérationnelles sur les chantiers	X	X		2016-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Promouvoir en France l'économie de fonctionnalité, en démontrant les bénéfices environnementaux des services de location-entretien d'articles textiles par rapport à des modèles économiques plus classiques, basés sur l'achat et la possession de produits	X	X		2015-2017
2 Valoriser 90 % des textiles usagés de l'entreprise d'ici 2020	X	X	X	2017-2020
3 Réduire de 25 % les consommations d'eau de l'entreprise d'ici 2020		X	X	2010-2020


 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Impulser les gaz renouvelables : biogaz, biométhane de première, deuxième et troisième génération		X	X	2011-2030
2 Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires	X		X	2015-2020
3 Outiller de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle	X	X		2015-2018


fnac	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Donner une seconde vie aux produits techniques qui sont retournés via une garantie ou via des opérations de « reprise » en les revendant à des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui les réparent et réemploient 100 % des entreprises répondant aux appels d'offres pour le rachat de ces produits en panne ou avec défauts devront avoir signé une charte de responsabilité sur le devenir des produits	X	X		2014-2018
2	Apporter une information sur l'impact environnemental des produits techniques pour inciter les fournisseurs à travailler sur l'éco-conception en intégrant un volet réparabilité 80 % des références TV, PC, tablettes et mobiles sont actuellement couverts (environ 45000 clics sur la note environnementale par an sur fnac.com) L'objectif est d'atteindre 95 % de couverture de ces familles de produits		X	X	2014-2018
3	Organiser le tri et la revalorisation des déchets en magasin, qu'il s'agisse de déchets collectés auprès des clients ou des déchets issus de la logistique L'objectif est de revaloriser via des filières de recyclage 90 % des déchets	X	X		2017-2019

ingenico GROUP	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Etendre la démarche d'éco-conception des terminaux Ingenico et réaliser un benchmark avec la concurrence		X		2016-2018
2	Etendre la couverture géographique des programmes de recyclage des terminaux Ingenico en fin de vie			X	2016-2018


Kingfisher	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Proposer 1000 produits répondant aux enjeux de l'économie circulaire à l'horizon 2020 (Les points de vente du groupe Kingfisher offrent en moyenne de 11 000 références pour les plus petits formats à 50 000 pour les plus grands)		X	X	2012-2020
2	Mettre en place 10 chaînes de valeur circulaires à l'horizon 2020		X	X	2012-2020




	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Créer plus de valeur autour des déchets – notamment utiliser 80 millions de tonnes de ressources issues des déchets par an dans les opérations du groupe – en continuant de substituer les énergies d'origine fossile et les ressources naturelles par des combustibles alternatifs et des déchets minéraux dans les cimenteries, au travers de l'offre de traitement des déchets de l'entreprise : le co-processing, alternative à l'enfouissement et à l'incinération			X	2016-2030
2	Développer l'offre de services et de produits de valorisation et recyclage des déchets issus de la construction et de la déconstruction – notamment multipliant par quatre l'offre de granulats recyclés en 2030	X	X	X	2016- 2030

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Déployer le "LEGRAND WAY for ecoconscious design" consistant par exemple à finaliser la mise en œuvre de l'utilisation de l'Analyse du Cycle de Vie [ACV] dans la phase de définition des concepts produits	X	X		2014-2018
2	Réduire l'intensité énergétique du groupe de 10 % en 5 ans prioritairement en mettant en œuvre les solutions techniques que l'entreprise propose sur le marché		X	X	2014-2018
3	Induire des émissions CO ₂ évitées par la commercialisation de solution Efficacité Énergétique développées par Legrand avec pour objectif d'avoir évité 1,5 millions de tonnes entre 2014 et 2018		X	X	2014-2018
4	Développer l'innovation et les services pour le marché des UPS (Uninterruptible Power Supply) afin de prolonger la durée de fonctionnement des produits et optimiser leur fin de vie		X	X	2016-2018

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Améliorer le profil environnemental ou social de 100 % des produits d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
2	Réduire les émissions de CO ₂ en absolu de 60 % d'ici 2020 et accroître le recours aux énergies renouvelables	X	X	X	2005-2020
3	Réduire la consommation d'eau de 60 % en litre par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2005-2020
4	Réduire la génération de déchets de 60 % en gramme par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2005-2020
5	Partager de façon transparente les informations sur l'impact environnemental et social des produits avec les consommateurs	X	X	X	2013-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020 1/ offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance) 2/ permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO ₂ par rapport à l'offre disponible en 2010 Ambition 2030 : réduction des émissions de CO ₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une éco-conception du pneumatique			X	2013-2030
2 Se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques (autrement dit lutter contre l'obsolescence programmée des pneus) tout en garantissant une pérennité des performances. Préconiser le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure (1,6mm) plutôt qu'à 3mm pourrait éviter l'utilisation non nécessaire de 100 millions de pneus par an (1 pneu par véhicule tous les 2 ans) et la réduction de 9 millions de tonnes de CO ₂ émises en Europe		X		2016-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage	X	X	X	2016-2020
2 Réduire la dépendance de l'entreprise aux énergies fossiles (corporate et métiers) : réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables		X	X	2016-2025
3 Réduire l'empreinte carbone de l'entreprise (corporate et métiers) : concevoir des bâtiment bas carbone & réduire les émissions carbone liées au corporate	X	X	X	2016-2020


 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Evaluer la teneur en ressources rares des Equipements Electriques et Electroniques			X	2012-2020
2 Réduire nos émissions CO ₂ de 50 % par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006)			X	2006-2020
3 Réduire l'impact des produits et services par l'éco-conception		X		2016-2020
4 Optimiser la gestion des déchets			X	2016-2020
5 Projet collaboratif avec d'autres membres de la Fondation Ellen Mac Arthur sur la modularité dans le secteur des télécoms		X		2016-2017




 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 pour les 101 sites de production du Groupe Pernod Ricard situés dans 24 pays	X		X	2016-2020
2 Tendre à 2020 vers 100 % d'emballage recyclable pour le consommateur couvrant un volume de production d'environ 1 000 millions de litres (soit l'ensemble de la production du Groupe)	X		X	2017-2020
3 Généraliser l'éco-conception dans tous les processus de développement produit des sociétés de marques du Groupe Pernod Ricard		X	X	2017-2020
4 Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais une feuille de route 2010 à 2020 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire	X	X	X	2015-2020


 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 A partir des résultats obtenus en Europe en 2015, commercialiser des véhicules porteurs de 30 % de matériaux verts (recyclés, naturels ou bio-sourcés) dans la reste du monde à l'horizon 2025			X	2016-2025


GROUPE RENAULT Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Accroître de 200 M€ à 250 M€ le chiffre d'affaires du Groupe lié à l'économie circulaire en : <ul style="list-style-type: none"> 1.a maximisant les usages avant recyclage des batteries des véhicules électriques 1.b augmentant l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules 1.c augmentant le gisement et l'usage de pièces de réemploi pour la réparation des véhicules 1.d développant de nouvelles boucles courtes de recyclage des véhicules en fin de vie pour réintégrer ces matières dans la chaîne fournisseurs 	X	X	X	2017-2020


	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Déployer la Politique de gestion durable des ressources			X	2016-2020
2	Réduire de 50 % entre 2010 et 2025 les déchets industriels non valorisés			X	2010-2025
3	Mettre en œuvre la démarche d'éco-innovation basée sur l'analyse de cycle de vie		X		2013-2020
4	Mettre en place des offres de services pour recycler les déchets de construction et démolition		X	X	2010-2025


	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Eco-concevoir 100 % de nos offres en intégrant les dimensions clés de la Circularité pour chaque nouveau développement produit (exemple : durée de vie, réparabilité, upgradabilité, retrofitabilité, démantelabilité, recyclabilité des composants, etc)		X	X	2015-2017
2	Promouvoir nos services ecoFIT™, qui consistent en du retrofit de produits Schneider Electric et d'autres marques. Ces services permettent de remettre en situation de performance optimale des équipements et prolonger leur durée de vie		X	X	2015-2017
3	Enrichir et promouvoir la transparence sur les informations de « Circularité » des produits avec un objectif de 75 % de notre chiffre d'affaires réalisé avec des produits bénéficiant d'une analyse de cycle de vie complète et d'instructions précises de gestion de fin de vie du produit, l'une et l'autre accessibles à nos clients et partenaires de manière digitale et 24/7	X	X	X	2015-2017
4	Réduire la génération de déchets, maximiser leur réemploi ou seconde vie (dépassant 90 % de taux de valorisation et recyclage) autant que faire se peut dans des conditions de sécurité satisfaisantes, et atteindre les objectifs de « Zero mise en décharge » des déchets. Objectif de 100 sites industriels fin 2017, efforts à poursuivre ensuite	X		X	2015-2017





	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Intégrer 20 % minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits à l'horizon 2020	X	X	X	2013-2020
2	Programme « Réparer plutôt que jeter » : réduire les déchets de produits électriques et électroniques (DEEE) en augmentant leur durée d'usage par les consommateurs via une politique de réparation pendant 10 ans	X	X	X	2008-2020
3	Eurêcook : expérimentation pilote sur l'Economie de fonctionnalité. Un service innovant, simple et pratique qui permet d'accéder en location à une large gamme d'appareils culinaires, à partir de 9,99€ seulement		X	X	2015-2020

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Formaliser et partager, au travers d'une nouvelle politique RSE, les engagements de la société en matière d'économie circulaire		X	X	2016-2017
2	Généraliser l'utilisation de fibres de cellulose recyclées ou certifiées sur l'ensemble des gammes proposées	X		X	2016-2020
3	Développer avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire la collecte des papiers à recycler auprès des "petites structures", entreprises ou collectivités	X	X	X	2016-2020
4	Définir sur chacune des lignes de production des standards de consommation énergétique par produit, basés sur les meilleures pratiques	X	X	X	2015-2017

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Maîtriser la chaîne de la fabrication au recyclage du papier consommé et créer ainsi une boucle vertueuse	X	X	X	2013-2020
2	Collecter et recycler les cartes bancaires	X	X	X	2017-2020


 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer l'efficacité énergétique du Groupe Solvay : réduire l'intensité CO ₂ des opérations de Solvay de 40 % d'ici 2025	X	X	X	2015-2025
2 Doubler le chiffre d'affaires réalisé avec les produits et solutions durables offerts par Solvay en s'appuyant largement sur les leviers de l'économie circulaire, dans les chaînes de valeur aval. L'objectif est de faire passer le chiffre d'affaires dans les solutions durables recherchées par les marchés de 25 % en 2014 à 50 % en 2025	X	X	X	2015-2025

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Augmenter significativement la production de matières premières secondaires et d'énergie à partir des déchets et des eaux usées entre 2014 et 2020 : a. Augmenter de 20 % la production de matières premières secondaires b. Multiplier par 2 la production de plastiques recyclés c. Augmenter de 10 % la production d'énergie renouvelable	X	X	X	2014-2020
2 Contribuer à faire éviter à nos clients 60 millions de tonnes de gaz à effet de serre sur la période 2015-2020 par des solutions d'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
3 Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives entre 2014 et 2030	X	X	X	2014-2030

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Intégrer un critère consacré à l'économie circulaire dans les achats de l'entreprise		X	X	2016-2020
2 Limiter les productions de déchets et favoriser leur valorisation : 2.a S'engager à ce que plus de 50 % des déchets de l'entreprise soient valorisés 2.b Mettre en place sur les sites de l'entreprise des programmes de réduction de déchets et de « Zero waste to landfill »			X	2016-2020
3 Développer des polymères comprenant jusqu'à 50 % de matière plastique recyclée		X	X	2016-2020
4 Solariser 5 000 stations service à travers le monde, dont 800 en France (limiter les consommations d'énergie non renouvelable)			X	2017-2022
5 Améliorer de 1 % par an en moyenne l'efficacité énergétique des installations industrielles opérées entre 2010 et 2020 (économie de ressources non renouvelables)			X	2010-2020



unibail-rodamco Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Transition vers le bâtiment bas carbone : réduire les émissions carbone relatives à la construction à hauteur de 35 % entre 2015 et 2030 (par m²) grâce à une approche « construction sobre » et la sélection de matériaux optimisés en contenu carbone, en particulier par l'usage de matériaux de construction recyclés			X	2016-2030
2 Systématisation de la valorisation des déchets d'exploitation : revaloriser/ recycler la totalité des déchets d'exploitation des centres commerciaux, avec l'arrêt de l'enfouissement d'ici 2020			X	2016-2020
3 Promotion d'offres commerciales innovantes liées à l'économie circulaire au sein des centres commerciaux		X		2016-2030

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Maîtriser l'usage des ressources, avec le double objectif de réduire : 1/ les consommations d'eau rapportées au chiffre d'affaires de 6 % en 2020 (m³/M€) 2/ les consommations énergétiques rapportées au chiffre d'affaires de 8 % en 2020 (Mwh/M€)	X	X		2016-2020
2 Réduire la production de déchets, avec un objectif de 5 % en 2020 (rapportés au chiffre d'affaires).	X	X	X	2016-2020
3 Développer des produits contribuant à la réduction des émissions de CO ₂ des véhicules, en renforçant la position de Valeo pour les produits servant à l'hybridation des systèmes de propulsion des véhicules.		X		2016-2020



Engagements / actions

		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Élever le pourcentage de déchets de production revalorisés Poursuivre le projet dit « By products » qui consiste à élever le pourcentage de déchets de production revalorisés en augmentant notamment le pourcentage de recyclage matière tout en réduisant le coût net de traitement des déchets. Objectif : 97 % en 2020 (vs 93,5 % en 2014)	X	X	X	2013-2020
2	Systématiser la démarche d'ecodesign dans les procédures Capex et R&D Rendre obligatoire la présentation d'une démarche structurée en matière d'ecodesign dans l'instruction des projets d'investissement et de R&D d'une importance moyenne. Objectif : traiter plus de 80 % des projets en masse fin 2017 avec une extension aux projets d'importance moyenne		X	X	2015-2017
3	Déploiement d'un outil détaillé d'analyse du cycle de vie (ACV) Construire avec un prestataire spécialisé un outil d'analyse de cycle de vie des produits de l'entreprise capable de prendre en compte la variété des process et des sites de production. Cet outil en cours de finalisation est destiné à qualifier en amont les produits en développement selon une grille d'évaluation prenant en compte une dizaine d'impacts. Objectif : 10 produits clés et 5 projets de R&D d'ici fin 2018		X	X	2017-2018



Engagements / actions

		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire. <ul style="list-style-type: none"> Réaliser plus de 3,8 Mds € de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire Augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées Taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique supérieur à 70 % en 2018 	X	X	X	2015-2020
2	Proposer des solutions d'économie circulaire et d'adaptation au dérèglement climatique, au service de nos clients, au bénéfice de tous les citoyens <ul style="list-style-type: none"> Capter plus de 60 % du méthane des centres de stockage des déchets géré par le Groupe (57,3 % en 2015) Cumuler 100 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions réduites entre 2015 et 2020 (15,5 Mt en 2015) Cumuler 50 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions évitées entre 2015 et 2020 (6,3 Mt en 2015) 	X	X	X	2015-2020
3	Construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur avec nos parties prenantes et ainsi développer l'attractivité des territoires <ul style="list-style-type: none"> Un partenariat par zone, l'ensemble des partenariats mis en place devant permettre de couvrir les différents segments de croissance = 11 partenariats Maintenir au-dessus de 80 le pourcentage de nos dépenses réinvesties sur les territoires 	X	X	X	2015-2020



Présentation détaillée de chaque engagement et action en faveur de l'économie circulaire

• Air France	33	• Orange	69
• Arkema	34	• Pernod Ricard	71
• Bouygues	36	• PSA Groupe	74
• Carrefour	38	• Renault	75
• Crédit Agricole	39	• Saint-Gobain	76
• Danone	41	• Schneider Electric	79
• Eiffage	45	• Groupe Seb	81
• Elis	47	• Sequana - Arjowiggins Graphic	84
• Engie	49	• Société Générale	86
• Fnac	50	• Solvay	87
• Ingenico Group	52	• Suez	89
• Kingfisher	53	• Total	91
• LafargeHolcim	55	• Unibail-Rodamco	94
• Legrand	57	• Valeo	96
• L'Oreal	59	• Vallourec	98
• Michelin	64	• Veolia	101
• Nexity	66		

Comment lire ces tableaux ?

- Ces tableaux présentent en détail chaque engagement ou action pour une entreprise donnée présenté dans la **partie 2**.
 - La présentation s'effectue par ordre alphabétique du nom des entreprises.
 - Pour faciliter la lecture, la présentation de chaque engagement / action commence (1^{ère} ligne) par les mêmes informations que celles citées dans la partie 2, à savoir :
 - Tout d'abord figure (1^{ère} colonne) **le libellé** de l'engagement / action.
 - Sont ensuite indiqués (2^{ème} colonne) les trois types d'**enjeux** visés par l'engagement ou l'action : mieux connaître ses flux de ressources, évaluer les opportunités, définir des objectifs en termes qualitatifs ou quantitatifs. Ces enjeux présentent une gradation, mais peuvent être cumulatifs.
 - Enfin figurent les **échéances** (3^{ème} colonne) qui présentent la période de mise en œuvre d'un engagement / d'une action ou, en précisant l'année de début et l'année de fin.
 - La 2^{ème} ligne présente :
 - Les acteurs mobilisés (1^{ère} colonne) : sont distingués les acteurs internes à l'entreprise (directions ou équipes) et les acteurs externes (PME, fournisseurs, organismes publics, certificateurs...) de façon à comprendre l'effet d'entraînement de l'engagement / action.
 - Le périmètre (2^{ème} colonne) indique à la fois les entités organisationnelles de l'entreprise impactées par l'action ou l'engagement et peut préciser le nombre de pays ou de régions couverts.
 - Les leviers (3^{ème} colonne) employés par l'entreprise pour l'engagement / action ; ils sont présentés dans le cadre d'une roue, avec une couleur spécifique par levier. Ils correspondent aux leviers identifiés par l'ADEME avec un ajout concernant les actions transversales multi-acteurs :
 - AD** approvisionnement durable ;
 - EC** éco-conception ;
 - EIT** écologie industrielle et territoriale ;
 - EF** économie de la fonctionnalité ;
 - CR** consommation responsable ;
 - ADU** allongement de la durée d'usage ;
 - R** Recyclage ;
 - MA** action multi-acteurs.
- Enfin, les modalités (3^{ème} ligne) permettent de comprendre le détail de l'engagement ou de l'action, le contexte dans lequel il/elle s'insère et le déroulement dans le temps.



AIRFRANCE Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Réduire l’empreinte carbone en promouvant les conditions de développement permettant d’alimenter les avions avec du biocarburant aéronautique durable	X	X	X	2017-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : <ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale d’Air France • Direction de l’Environnement et du Développement Durable • Pôle « Biocarburant et Energies nouvelles » • Pôle « Innovations durables » • Direction des Affaires Publiques • Direction des Achats • Direction de la Flotte et du Programme • Direction des Opérations Aériennes • Direction de La Communication 	Escales France Puis Escales Internationales (à commencer par les Pays Bas et zone USA)			
Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> • DGAC (Direction Générale de l’Aviation Civile) • Aéroports français et internationaux • DGEC (Direction Générale de l’Énergie et du Climat) • CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile) • IATA International Air Transport Association (Alternatif Fuel WG) • SAFUG (Sustainable Alternatif User Group) • RSB (Roundtable on Sustainable Biomaterials) • Partenaires industriels et commerciaux 				
Modalités				



Contrairement à d’autres secteurs d’activité et à d’autres modes de transport, aucune rupture technologique n’est envisagée avant la fin du siècle pour l’aviation civile et commerciale. Si les progrès technologiques permettent à chaque nouvelle génération d’avions d’être un peu plus efficiente en termes de consommation de carburant, une réduction drastique des émissions de CO₂ n’est pas envisagée avant la fin du siècle. C’est pourquoi, l’utilisation de biocarburants aviation devra faire partie des solutions des compagnies aériennes.

Dès 2014, Air France a lancé un programme ambitieux de vols au biocarburant. La « Lab’line for the future » a permis de démontrer l’absence d’impact technique et a mis en lumière la fluidité opérationnelle de l’avitaillement ainsi que l’acceptabilité sociétale par les passagers de l’entreprise (mesurée à travers une étude sur 6500 clients AF KLM). Ce programme a confirmé la possibilité de passer dorénavant d’une phase expérimentale à une phase de standardisation.


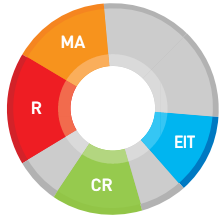
Aussi, l’ambition d’Air France est maintenant de mettre en place les conditions rendant possible leur utilisation.

Pour cela les modalités d’actions sont les suivantes :

- Sensibiliser les services de l’Etat, et les institutions européennes sur la nécessité de la viabilité économique du modèle
- Identifier dans le monde, les centres de production de biocarburants aéronautiques durables et favoriser ceux qui s’inscrivent dans l’économie circulaire (tout particulièrement en France ou en Europe). Cartographie des sites et des volumes
- Promouvoir la biomasse issue de l’économie circulaire par la collecte et l’utilisation d’huiles usagées, de déchets, auprès des groupes de travail français, européens et internationaux regroupant des compagnies aériennes (A4E, IATA, ATAG, KLM)
- Respecter les critères environnementaux, sociaux et économiques exigeants, des biocarburants durables
- Opérer des vols alimentés en partie en biocarburant, si les conditions économiques le permettent
- Mener des campagnes d’information aussi bien en interne pour l’ensemble des salariés, qu’en externe c’est-à-dire auprès des passagers, sur des thématiques permettant d’agir sur la réduction de l’empreinte carbone
- Réaliser et communiquer un bilan des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, 2 et 3).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Favoriser l'économie circulaire et le recyclage 1.A Intensifier les actions de recyclage et de valorisation matière des déchets de l'entreprise			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction des achats (DABS) pour négociation des contrats globaux avec les prestataires Direction industrielle de chacune des 9 BU du groupe pour engagement et suivi des actions dans les usines du groupe	6 pays : France, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas			
Acteur externes : Groupe SUEZ – SITA				
Modalités				

Partenariat contractuel signé entre ARKEMA et SUEZ (SITA) en juin 2016 pour quatre ans, intégrant 21 sites européens en 2016 puis 28 en 2017 et portant sur le recyclage ou la valorisation matière ou énergétique de 240 kt / an de déchets, soit plus de 70 % des déchets du groupe ARKEMA en Europe.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1.B Déployer le programme « value in waste » : promouvoir des projets de recyclage et valorisation dans nos usines		X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Création début 2016 d'un groupe de travail inter-activités, avec un comité de pilotage transverse, impliquant les directions des Achats / BUs / département HSE / Direction R&D	2016 : 1 : France 2018 : 7 : Allemagne, Italie, Espagne, Danemark, Pologne, Pays-Bas, Suisse 2020 : 8 : Etats-Unis, Canada, Inde, Chine, Japon, Corée, Singapour, Malaisie			
Acteur externes : Sélectionnés au cas par cas en fonction des projets				
Modalités				


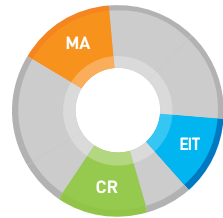
L'objet du programme « Value in Waste » est de fournir aux usines une méthodologie de gestion de processus et un appui technique pour identifier, sélectionner et mener des projets très concrets de valorisation de sous-produits ou de déchets.

Deux exemples de projets ayant abouti à des courants d'affaire établis :


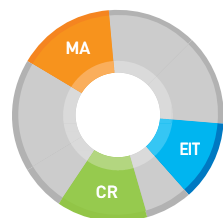
- la valorisation des eaux sodées, riches en organiques, de l'usine de Mont (63) chez les papetiers du grand Sud-Ouest pour introduction dans le processus de production du kraft et du carton
- la valorisation, à partir de 2016, de 50 000 tonnes de sulfate de sodium par an sur le marché chinois, provenant de la neutralisation d'un flux d'acide sulfurique résiduaire issu de l'usine CASDA (Hengshui, Chine).

Démarrage au premier trimestre 2016 ; taux d'avancement prévu à fin 2018 : 30 % (périmètre européen) ; extension au niveau mondial (pays avec unités de production d'une taille significative) visée pour fin 2020.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Limiter la consommation de ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) 2.A Améliorer de 1,5 % par an l'efficacité énergétique de l'entreprise de 2016 à 2020, puis de 1 % jusqu'en 2025			X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction achats Energie Groupe / direction industrielle de chacune des BU du groupe	30 pays (soit 100 % des pays où l'entreprise a une implantation industrielle)			
Acteur externes : A définir au cas par cas en fonction des projets				
Modalités				


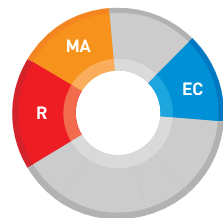
Méthodologie : utilisation de l'indicateur intensif EFPI (Environmental Footprint Performance Indicator) issu de l'industrie pétrolière et gazière (International Association of Oil & Gas Producers - IOGP), et adapté par une directive interne Arkema. Il s'agit d'une méthodologie de calcul d'intensité des achats nets d'énergie rapportés à des volumes de production, basée sur une année de référence. La consommation d'énergie du groupe a été de 8,5 TWh en 2015, répartie sensiblement par moitié entre gaz et électricité, le groupe ayant quasiment intégralement supprimé la consommation de fioul. Soit un EFPI énergie de 0,98. Ainsi l'EFPI cible est-il de 0,91 pour 2020 et de 0,86 pour 2025.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2.B Réduire les émissions de GES de l'entreprise de 50 % d'ici 2025 par rapport à 2012			X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction environnement Groupe / direction développement durable / direction industrielle de chacune des BU du groupe	30 pays (soit 100 % des pays où l'entreprise a une implantation industrielle)			
Acteur externes : A définir au cas par cas en fonction des projets				
Modalités				

Méthodologie : utilisation de l'indicateur intensif EFPI (Environmental Footprint Performance Indicator) issu de l'industrie pétrolière et gazière (International Association of Oil & Gas Producers - IOGP), et adapté par une directive interne Arkema. Il s'agit d'une méthodologie de calcul d'intensité des émissions rapportées à des volumes de production, basée sur une année de référence. Les émissions directes de GES du groupe se sont élevées à 3000 Kt eq. CO₂ en 2015 dont 50% de HFC et 49% de CO₂. Soit un EFPI GES de 0,62 (pour 1 en 2012) et un EFPI cible de 0,50 en 2025.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Organiser une chaîne de valeur de recyclage de polymères « Engagement pour la croissance verte » REVERPLAST signé avec les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie le 27 avril 2016	X	X		2016-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Direction des relations institutionnelles / direction R&D Groupe	2016 - 2018 : France 2019 - 2021 : Allemagne, Italie			
Modalités				

L'ECV REVERPLAST vise à organiser, avec quatre autres partenaires (Paprec, Canoe, Plastinov et Indra) une filière complète, sur un périmètre français puis européen, de recyclage du verre acrylique (PMMA) en fin de vie à partir, notamment, des gisements automobile et signalétique publicitaire, dans des composites thermoplastiques recyclables pour, principalement, les marchés de l'éolien, du nautisme et de l'automobile. Le projet a été lancé en mai 2016 ; l'étude de faisabilité s'achèvera à la fin du premier trimestre 2017, et le déploiement interviendra de 2018 à 2021.

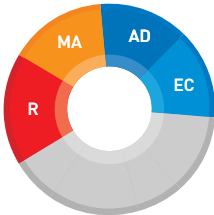
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Centraliser et déployer les solutions de réemploi / recyclage opérationnelles sur les chantiers	X	X	X	2016-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Tous collaborateurs de la direction technique, de la direction travaux, de la maîtrise, accompagnés par les responsables DD Acteur externes : En fonction des projets. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> Sur le chantier Neuilly GIM, le diagnostic du potentiel de réemploi est fait par ROTOR. Sur le chantier de l'hôtel Hyatt, près de 300 meubles, équipements et éléments de décoration sont livrés dans les locaux de l'association Habitat&Humanisme, dont plus de cinquante lits, 45 télévisions, trente lampes et 170 chaises et fauteuils, pour réemploi 	Bouygues Bâtiment, France 8 unités opérationnelles			
Modalités				

Un groupe de travail a été créé sous l'impulsion de la direction développement durable de Bouygues Bâtiment Ile de France pour centraliser les bonnes pratiques à l'échelle de toute l'Ile de France concernant la limitation des déchets par application de solutions de réemploi, recyclage. Cette méthode doit permettre de :

- réaliser une cartographie des acteurs de l'économie circulaire à l'échelle de l'IDF
- choisir de nouveaux projets tests, déploiement des essais et suivi
- rechercher de nouvelles solutions (par matériaux et par lots)
- définir les freins juridiques.

Les bonnes pratiques sont centralisées depuis février 2016. Un annuaire des acteurs est constitué et mis à jour au fur et à mesure. Les retours d'expérience se font régulièrement depuis octobre 2016, en continu, et les déploiements s'enchaînent suivant ces retours d'expérience d'ici à 2018.



BOUYGUES	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Favoriser le réemploi des matériaux via une plateforme		X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Collaborateurs des différentes filiales « bâtiment » du Groupe : Bouygues Immobilier, Bouygues Construction, Colas		Groupe, France (3 entités) Déploiement international étudié à partir du 2 ^e semestre 2017.			
Acteur externes : Associations, prestataires de traitement des déchets, réseau de réemployeurs					
Modalités					

Le Groupe Bouygues formalise ses réflexions sur l'économie circulaire et la ville durable, en donnant l'opportunité aux idées émergentes d'être soutenues par la direction générale et développées dans un temps très court. 2 solutions sont en cours de lancement opérationnel :

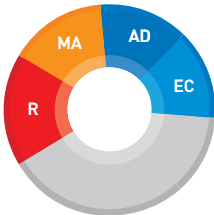
1/ New Life : création d'une plateforme numérique de revente de matières premières issues des chantiers d'ouvrages neufs et de la déconstruction (béton, acier, cuivre etc.) et d'éléments de second œuvre (portes, planchers, poutres etc.) disponibles en amont de tout projet de rénovation et de démolition. Cela constitue un marché émergent et un business d'avenir nouveaux pour le Groupe.

2/ DesignForEver : c'est un modèle d'économie de la fonctionnalité qui consiste à vendre « l'usage » des bâtiments aux clients, indépendamment de ses éléments constitutifs qui seront financés et gérés des tiers :

- Les matériaux sont répertoriés dans une base de données
- Les matériaux deviennent des actifs valorisables, qui pourront être revendus ou reconfigurés lors d'une rénovation ou du démantèlement du bâtiment.
- Ce projet intègre aussi une réflexion sur la modularité des bâtiments, pour en favoriser la "démontabilité" en vue d'une valorisation optimisée.

Les intérêts sont de :

- Diminuer l'empreinte Carbone & Environnementale
- Réduire le coût global de construction
- Externaliser une partie des coûts des rénovations lourdes et la gestion de fin de vie des immeubles.

BOUYGUES	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Utiliser l'Action Tank « ville durable et économie circulaire » du groupe Bouygues comme un organe de décision pour accélérer la mise en œuvre de nouvelles solutions et modèles économiques basés sur le concept de l'économie circulaire et de l'offre intégrée		X	X	X	2016-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions générales des différentes filiales « bâtiment » du Groupe : Bouygues Immobilier, Bouygues Construction, Colas		Groupe, France			
Modalités					

L'Action Tank « Economie circulaire et Ville durable » du Groupe Bouygues a également pour objectif d'organiser la capitalisation des connaissances à l'échelle du Groupe dans ces deux domaines interdépendants et d'accompagner les nouvelles initiatives, y compris de nouveaux business qui sont associés.

En 2016, l'Action Tank a permis de faire émerger 4 solutions innovantes :

- DESIGN 4 EVER (voir ci avant)
- NEWLIFE (voir ci avant)
- PROPRIO 3.0 (solution de démembrement du foncier, du bâti et du logement afin de faire baisser le coût d'acquisition)
- HEART CITY (solution d'optimisation d'usage d'un bâtiment suivant sa chronotopie).

L'action tank Bouygues permet aux intrapreneurs du groupe de pouvoir communiquer rapidement avec la direction qui a pouvoir de décision d'investissement pour passer d'une idée à une solution commerciale. En 2017, un défi « Rethink the City » regroupant toutes les entités du groupe Bouygues sera lancé pour faire émerger des solutions innovantes dans le domaine des services à la ville selon le concept de l'offre intégrée (combinaison des technologies et des flux) en collaboration avec des entreprises externes au groupe Bouygues.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Lancement par l'entreprise d'une initiative internationale pour supprimer la distribution des sacs de caisse à usage unique : engagement par l'entreprise de leur suppression avant 2020 dans ses magasins intégrés dans le monde	X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Affaires publiques pour gérer la relation avec les autorités locales et nationales, des achats non marchands en charge de la relation avec les fournisseurs, Direction des magasins pour favoriser l'implication des clients	Les magasins intégrés en France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Roumanie, Brésil, Argentine, Chine et Taiwan			
Acteur externes : Les distributeurs et les autres acteurs du commerce proposant des sacs gratuits à usage unique, les autorités locales et nationales, les membres du Consumer Goods Forum (association de 400 membres regroupant les distributeurs internationaux et les fabricants des grandes marques alimentaires), la Fondation Ellen MacArthur, la Coalition Internationale Contre le Sac Plastique initiée par le Ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer				
Modalités				


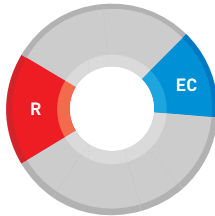
Depuis dix ans, Carrefour s'engage à réduire la distribution gratuite de sacs de caisse à usage unique et à promouvoir les solutions réutilisables. Aujourd'hui, l'ensemble des pays intégrés du Groupe a déjà supprimé la distribution gratuite des sacs de caisse à usage unique, à l'exception du Brésil où le projet est en cours.

Carrefour a démarré cette initiative dès 2007 lorsque le Groupe a pris la décision d'arrêter définitivement la distribution gratuite de sacs à usage unique dans tous ses hypermarchés en France. Depuis, Carrefour a étendu cette initiative dans ses 6 marchés Européens et 2 marchés en Asie. Le dernier pays à avoir arrêté leur distribution est l'Argentine en octobre 2016. Les équipes locales ont travaillé collectivement en créant des partenariats avec d'autres enseignes et avec les autorités locales et nationales. Ceci a permis de supprimer la distribution gratuite de plus de 500 millions de sacs par an dans ce pays.

D'après une étude réalisée par l'entreprise conjointement avec l'ADEME, le sac réutilisable est la meilleure solution environnementale. Depuis plus de 10 ans, Carrefour propose à ses clients des alternatives aux sacs à usage unique : sacs en plastique souples réutilisables, sacs cabas réutilisables et échangeables, sacs en coton bio, etc. Aujourd'hui les consommateurs ont déjà adopté un comportement citoyen, puisque plus de 70 % des sacs distribués dans nos magasins en France sont des sacs réutilisables. Depuis 10 ans, ce travail a permis à Carrefour d'éviter la distribution de quelque 50 milliards de sacs non réutilisables dans le monde.

A l'occasion de la COP22 à Marrakech en novembre 2016, Carrefour, avec le soutien du Consumer Goods Forum, a lancé une initiative internationale pour réduire et, à terme, arrêter la distribution gratuite des sacs de caisse à usage unique. Cette démarche volontaire se fait en concertation avec les ONG et les gouvernements locaux avec comme objectif d'engager l'ensemble des distributeurs membres du Consumer Goods Forum.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Proposer des produits et services innovants « La Carte Environnement » : Eco-conception de la Carte Bancaire avec création et mise en place d'une filière de recyclage		X	X	2013-2017
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : CA Payment Services : filiale chargée des flux monétiques et moyens de paiement Crédit Agricole SA : Direction du Développement Durable et Direction des Achats groupe et Direction Marketing	Ensemble du réseau des Caisses Régionales en France Métropolitaine En réflexion dans le réseau LCL (France) et Cariparma (Italie)			
Acteur externes : Fournisseurs de cartes bancaires : GEMALTO, MORPHO, G&D, OBERTHUR, ADEME				
Modalités				

La carte bancaire est l'un des seuls produits ayant une existence matérielle. Au titre de sa responsabilité sociétale et environnementale, le groupe a souhaité adopter une démarche responsable sur ces moyens de paiement en démarrant par la carte. Le projet a été initié en 2012 puis conduit à partir de 2013 par la Direction du Développement Durable avec le réseau des Caisses régionales, la filiale Crédit Agricole Cards & Payments et avec l'aide de nombreuses parties prenantes externes.

La démarche repose sur deux nouveautés visant à diminuer l'impact environnemental de la carte bancaire :


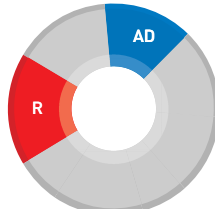
- un volet « Eco-conception » (EC) avec la mise à disposition d'un nouveau produit « carte », plus écologique, grâce au remplacement du support en PVC (matériau d'origine pétrolière) par un support d'origine végétale (le PLA). Le PLA (polyacide lactique) est un bioplastique fabriqué à partir d'amidon de maïs, entièrement renouvelable et recyclable
- un volet « recyclage » (R) avec la création d'un nouveau service de collecte en agence et de recyclage des cartes bancaires usagées (procédé de valorisation matière innovant permettant la récupération et la réutilisation des métaux contenus dans la carte).

La Carte Environnement représente une double innovation environnementale et industrielle vis-à-vis du produit carte, premier équipement et symbole également de la relation client. Elle permet de réduire l'empreinte environnementale ainsi que l'utilisation de ressources et matières pétrochimiques tout en donnant une seconde vie aux déchets de nature plastique et métallique. D'un point de vue industriel, les équipes de l'entreprise ont dû œuvrer pour identifier des acteurs industriels complémentaires à travers l'ensemble de la chaîne de valeur et impulser auprès d'eux des exigences très fortes en termes de développement durable (produits et procédés) pour créer une nouvelle filière de fabrication et de recyclage. Cette performance écologique a été mesurée à partir d'études génériques et d'une Analyse de Cycle de Vie comparative réalisée par le cabinet ECOACT.

La démarche carte environnement s'adresse à tous les clients des Caisses régionales et a été déployée progressivement dès 2014 pour couvrir l'ensemble du réseau en France métropolitaine depuis 2016 :

- La carte bancaire en PLA (polyacide lactique) est disponible sur les produits cartes contact distribués par nos Caisses régionales. La généralisation est en cours avec un objectif de remplacement de l'ensemble du parc de cartes bancaires. Près de 3,3 Millions de cartes en PLA ont été déployées depuis 2014 (dont 32 % sans puce et 68 % avec puce). Ce qui représente 19 % du volume total personnalisé. De plus, à fin 2015, la part en PLA sur la commande totale des cartes bancaires fluctue selon les Caisses régionales entre 12 et 45 %
- Le circuit de collecte et le recyclage des cartes est déjà effectif sur le territoire français (métropole). L'objectif de l'entreprise est de convertir 100 % du parc des Caisses régionales à moyen/long terme (en fonction des homologations PLA sans contact).

Depuis l'origine, la démarche à l'échelle de la France a permis de collecter près de 28 tonnes de cartes. En 2015, la démarche à l'échelle de la France a permis de collecter 18 tonnes de cartes (dépassant les prévisions initiales qui étaient de 10 tonnes / an) et donc de récupérer près de 1 kilo de métaux.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Le Crédit Agricole lance le chèque responsable certifié PEFC «Chéquier Responsable » Mise à disposition d'un chéquier garantissant à ses clients que le chéquier qu'il utilise est issu de forêts gérées durablement	X			2016-2017
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : <ul style="list-style-type: none"> • COFILMO • CA Print • Crédit Agricole SA Direction du Développement Durable <hr/> Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> • NUMEN • EDIIS • PEFC France 	Réseau des 39 Caisses Régionales en France			
Modalités				

Le groupe Crédit Agricole propose un chéquier certifié PEFC garantissant à ses clients que le papier utilisé provient de forêts gérées dans le respect de standards écologiques, économiques, sociaux et éthiques.


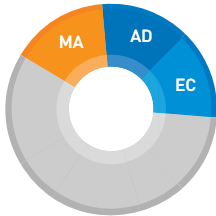
En choisissant de certifier ses chèques PEFC, le Crédit Agricole réaffirme son engagement en faveur de la gestion durable des forêts, et répond aux attentes de ses clients ; près d'un quart d'entre eux souhaite avoir un chéquier respectueux de l'environnement. Cette initiative permet au groupe de s'inscrire dans une démarche de durabilité, de développement de la forêt, qui joue un rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique et de soutien à la filière forêt-bois-papier qui emploie près de 450 000 personnes en France.

Apposée sur tout produit à base de bois, la marque PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification – Promouvoir la gestion de la forêt) apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables. PEFC constitue une réponse aux attentes de consommation responsable du grand public, des entreprises et des collectivités. Toutes les Caisses régionales s'approvisionnent en chéquier sur papier labélisé PEFC et les clients du Crédit Agricole disposent désormais depuis janvier 2016 d'un moyen de paiement plus vertueux pour l'environnement. L'action a été vérifiée par PEFC (approvisionnement du papier et labellisation des ateliers).

Le « Chèque », en quelques chiffres clés :

- le chèque est le quatrième moyen de paiement le plus utilisé en France
- 71 % des chèques émis dans l'Union européenne le sont en France
- chaque Français a utilisé en 2013 une moyenne de 37 chèques
- en 2015, le Crédit Agricole a émis 23,4 millions de chèquiers ; environ 1 400 tonnes de papier.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Politique Climat : objectif zéro net carbone d'ici 2050 sur le périmètre élargi de responsabilité au travers de solutions co-crées par Danone et son écosystème	X	X	X	2015-2050
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Opérations, achats, R&D, Marketing, Finance, Communication, Secrétariat Général, le Fonds Danone Ecosystème, les Fonds Livelihoods	Monde (dans les 130 pays où des sites de production Danone sont implantés)			
Acteur externes : Carbon Disclosure Project, Consumer Goods Forum, ONG et institutions partenaires				
Modalités				

Ambition : Danone a défini une trajectoire pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et contribuer à une économie décarbonée. Sur l'ensemble du périmètre des émissions de Danone, l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

La stratégie Danone se décline en cinq objectifs principaux :

1) RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pour atteindre l'objectif zéro net carbone, Danone s'engage en premier lieu à réduire de 50 % en intensité ses émissions globales de gaz à effet de serre de 2015 à 2030 et dissocier ainsi la croissance de ses ventes et le volume de ses émissions. Danone s'engage en second lieu à commencer à réduire ses émissions globales en valeur absolue avant 2025.

Depuis 2007, Danone a réduit l'intensité carbone sur le périmètre de responsabilité directe de 42 %. Ce périmètre représente 6,6 millions de tonnes de CO₂ en 2014. Enfin, la marque evian s'engage à être zéro net dès 2020.

2) CO-CRÉER DES PROGRAMMES DE SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

Afin d'atteindre l'objectif « zéro net carbone », Danone a pour ambition de plafonner ses émissions globales absolues de gaz à effet de serre entre 2020 et 2025, et de rester pionnier dans le développement de programmes « carbone positif » :

- Fixer le carbone dans les forêts et les écosystèmes naturels : le Fonds Livelihoods, créé par Danone et neuf autres entreprises, investit dans des projets d'envergure séquestrant des volumes élevés de carbone dans les forêts et les écosystèmes naturels, et en améliorant le bien-être des populations locales.
- Fixer le carbone à travers l'agriculture : en 2014, Danone, aux côtés de Mars, Inc., a lancé le Fonds Livelihoods pour l'agriculture familiale (Livelihoods 3F).

Selon Danone, agriculture durable, changement climatique et pauvreté sont étroitement liés. Livelihoods 3F accompagne donc les entreprises pour identifier des sources durables d'approvisionnement en matières premières auprès des petits exploitants. Le fonds monte des projets pour préserver la pérennité économique de ces filières et de leurs communautés locales.

3) ELIMINATION DE LA DEFORESTATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT D'ICI 2020

D'ici à 2020, Danone s'engage à éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement. Le groupe co-crèera des solutions d'approvisionnement durables avec les ONG, les universités, les fournisseurs et les agriculteurs.

4) RENFORCER LA RÉSILIENCE DE NOS CYCLES NATURELS POUR FAIRE FACE AUX RISQUES SYSTÉMIQUES


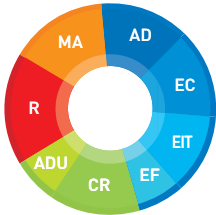
L'objectif de Danone est de bâtir, en partenariat avec les producteurs agricoles, une « résilience climatique ».

Le maintien de la diversité des systèmes agricoles est essentiel, de même que l'accès aux services modernes d'extension ou la protection de la diversité des ressources génétiques. Des approches innovantes sont déjà en cours d'expérimentation dans de nombreuses régions par le biais des projets du Fonds Danone pour l'Ecosystème.

De l'agriculture à ses opérations industrielles, Danone créera également de nouvelles alliances pour réduire les risques pesant sur le cycle de l'eau.

5) CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE D'HABITUDES ALIMENTAIRES SAINES EN UTILISANT LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON DURABLE


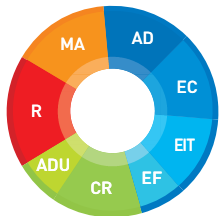
Danone continuera d'explorer de nouvelles recettes et à innover pour améliorer ses produits et le rapport nutrition/empreinte carbone. Cet objectif sera intégré aux processus d'innovation R&D pour garantir la cohérence de l'approche de Danone et ouvrir la voie à une croissance durable.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Politique emballages de Danone : co-construire l'économie circulaire des emballages en se fournissant en matériaux durables et en créant une seconde vie pour tous les plastiques	X	X	X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Les équipes dédiées aux cycles des matières premières, les filiales locales, la R&D, les Opérations industrielles, Secrétariat Général, les équipes Marketing	Monde (dans les 130 pays où des sites de production Danone sont implantés)			
Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> • Ellen Mac Arthur Foundation • Veolia • BFA Bioplastic feedstock Alliance http://bioplasticfeedstockalliance.org/ • CGF 				
Modalités				

Ambition: co-construire l'économie circulaire des emballages en se fournissant en matériaux durables et en créant une seconde vie pour tous les plastiques. La stratégie Emballages se décline en 5 objectifs spécifiques :

- 1) Utiliser des ressources durables : réduire le poids de l'emballage papier et du carton pour chaque produit, préférer l'utilisation de fibres recyclées, utiliser de manière croissante les bio-matériaux.
- 2) Optimiser le poids des emballages et effectuer la transition vers le 100 % « circular by design », mise en place d'un outil d'eco-design dans le processus de développement produit.
- 3) Zéro déchets mis en décharge d'ici 2020 dans toutes les usines Danone d'ici 2020 dans les pays ayant des systèmes de collecte suffisamment développés.
- 4) Innover pour faciliter la vie des consommateurs et les engager dans le recyclage. Danone continuera à informer les consommateurs sur la valeur et l'utilisation potentielles des emballages vides, et sur la manière dont ils peuvent à nouveau se transformer en un objet utile à travers la réutilisation ou le recyclage.
- 5) Co-crée une seconde vie pour tous les plastiques : Utilisation d'au moins 25 % de PET recyclé dans les bouteilles en plastiques pour l'eau et les boissons d'ici à 2020 (atteindre 33 % en 2025 dans les pays où cela est possible) ; d'ici 2017, 10 pays prioritaires au moins auront développé et publié leur feuille de route concernant la co-création d'une seconde vie pour le plastique.




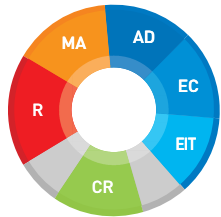
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réorganisation de la fonction achats en « Cycles » autour des matières premières stratégiques de Danone	X	X	X	2015-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Opérations industrielles, R&D, les métiers du plastique, de l'eau, du lait, et les équipes dédiées à la création de l'économie circulaire et au développement durable	SRC (Strategic Resource Cycles) Monde (130 pays) avec des équipes centrales basées à Paris, Amsterdam et Singapour			
Acteur externes : Partenaires stratégiques (eg : Veolia), nos fournisseurs, les acteurs locaux (organisations institutionnelles, ONG, autorités locales ...)				
Modalités				

Objectif de l'organisation « Strategic Resource Cycles » : renforcer Danone dans sa capacité à protéger, sécuriser et valoriser ses ressources principales (lait, eau, plastiques). Progressivement mise en place depuis Janvier 2016, Strategic Resource Cycles regroupe également l'ensemble des organisations achats au niveau global et est dirigée par un Vice-Président, membre du Comité Exécutif de Danone.

Cette organisation intègre les enjeux de développement durable au cœur de la chaîne de valeur de Danone avec l'ambition de créer l'économie circulaire autour du plastique, de l'eau et du lait en les gérant de façon intégrée, collaborative et innovante en partenariat avec les parties prenantes de l'entreprise.

En particulier cette nouvelle approche collaborative consiste à :

- Favoriser les partenariats et la co-création en interne et en externe
- Créer des alliances stratégiques à fort potentiel transformationnel avec des partenaires externes (exemple : Veolia) afin que Danone atteigne ses ambitions
- Développer des solutions innovantes technologiques et digitales
- Intégrer ces enjeux au cœur des stratégies des marques.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Expérimenter des solutions innovantes pour une économie circulaire avec le Fonds Danone pour l'Ecosystème	X	X		2009-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : <ul style="list-style-type: none"> L'équipe centrale du Fonds Ecosystème Chefs de projets dédiés dans les filiales locales Départements marketing, financier et achats Directeur général et Comité de direction des 46 filiales concernées Membres du comité exécutif du groupe 	Monde (pays dans lesquels Danone a des filiales locales) : 29 pays aujourd'hui (développés et en développement)			
Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> les ONG partenaires et organisations à but non lucratif systématiquement impliqués dans la création de projet du Fonds Ecosystème Institutions publiques de financement (Banques de Développement) Des partenaires académiques pour les mesures d'impact : HEC, ESSEC, le CIRAD, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, l'Institut des Politiques Publiques, l'Université de Bordeaux, le William Davidson Institute, l'Université d'Oxford, l'ESADE, le CNRS, le MIT 				
Modalités				

Le fonds Danone pour l' Ecosystème soutient des projets d'innovation sociale en termes de recyclage inclusif (Amérique latine, France, Indonésie), de protection de l'eau (Indonésie, Chine), d'énergie renouvelables (Irlande) et de méthanisation (France, Belgique). L'objectif est de développer et renforcer la solidité économique des petits partenaires locaux de Danone, et ce, tout au long de la chaîne de valeur.

• **6 projets de recyclage inclusif (Argentine, Brésil, Mexique, Indonésie, Espagne, France)**

Exemple 1 : Projet Novo Ciclo, au Brésil :

Danone Brésil s'est associé à INSEA et Avina, ses partenaires locaux, pour aider les chiffonniers à se professionnaliser et devenir des micro-entrepreneurs organisés et formés à la gestion d'entreprise. Cela contribue à la reconnaissance d'un métier clé dans un pays où le secteur public ne prend pas en charge la valorisation des déchets, et permet à Danone Brésil de s'appropriationner en plastique recyclé socialement responsable. Le projet Novo Ciclo a permis la création de 522 emplois et l'amélioration des revenus de 848 personnes.

Exemple 2 : projet LEMON AIDE, en France :

Danone Eaux France s'est associée à FACE pour augmenter le taux de recyclage des bouteilles en plastique en France tout en réduisant le chômage des jeunes. Grâce à Lemon Aide, de jeunes décrocheurs scolaires obtiennent un premier emploi et créent et managent des réseaux de collecte de bouteilles plastique.

• **4 projets favorisant les cycles naturels des sols (France, Chine, Indonésie)**

Exemple : projet Terragr'eau, en France :

Danone Eaux s'est associée à la Communauté des communes du pays d'Evian, et au SAEME pour construire une usine de méthanisation à partir du fumier issu de l'élevage local. Cela contribue à la promotion d'une agriculture locale durable, tout en réduisant le taux de nitrates dans les sols et en préservant la qualité de l'eau d'Evian.

• **4 projets favorisant la protection du cycle de l'eau (France, Chine, Indonésie)**

Exemple : projet Longmen, Chine :


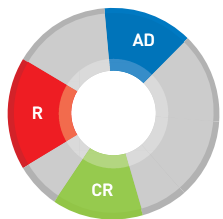
Pour aider à la préservation et restauration de l'impluvium de Jiaquan dans la province chinoise du Guangdong, le projet forme les habitants situés sur la zone de l'impluvium aux pratiques d'agriculture durable et à la bonne gestion de l'eau (irrigation et consommation).

• **1 projet favorisant l'énergie renouvelable (Irlande) :**

Projet Vulcan Ecosupply Wexford, Irlande :

En partenariat avec Kilkenny Leader Partnership, Danone Irlande promeut la production locale de biomasse en créant 5 groupes producteurs de biomasse, qui partagent au quotidien leur expertise et bonnes pratiques.




 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Revendiquer une politique Développement Durable intégrant l'économie circulaire	X	X	X	2016-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Direction matériel, Direction juridique, Direction Développement Durable, Branches Travaux	La politique Développement Durable s'applique à tous les métiers et à toutes les activités où le Groupe est présent. France entière et une centaine de pays répartis en Europe, Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie			
Acteur externes : Fournisseurs : la gestion durable des ressources et matières premières soutenue par la mise en œuvre de la Politique Achats Responsables. Une dizaine de fournisseurs sous contrat cadre				
Modalités				

Renouvelée en 2016, la politique Développement Durable groupe intègre la notion d'économie circulaire. Cette politique structure les actions déjà mises en place et les orientations à suivre.


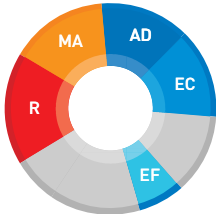
L'objectif de réduction des impacts environnementaux, passe par un accroissement de la recherche de techniques plus responsables (revalorisation, recyclage ...), voir créer de nouvelles utilisations ou de nouvelles technologies.


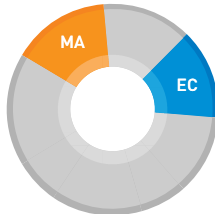
La gestion durable des ressources sont des enjeux majeurs pour le groupe EIFFAGE. Conscient des enjeux présents et à venir, le groupe valorise les différentes idées internes que ce soit par les concours internes, le laboratoire Phosphore, les retours d'expérience des chantiers (bonnes pratiques, optimisation, changement d'organisation ...) ou par les projets soutenus par la Direction Développement Durable.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Plan route 2016 – 2020 Relever les ambitions du nouveau plan Route 2016-2020 en matière d'économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> Individualiser les objectifs chiffrés et suivre trimestriellement sur chacune des 7 régions route du groupe Atteindre le taux de recyclage de 20 % en 2020 		X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : 7 Régions route d'Eiffage Infrastructures	Activité route d'Eiffage Infrastructures pour les entités dépassant 2 millions d'euros de CA.			
Acteur externes : Constructeurs de poste d'enrobage, d'engins de TP, fournisseurs de liants, bitume et granulats. Hauts fourneaux d'aciérie, étancheurs, industriels de la papeterie et du bois				
Modalités				

Pour réduire l'impact environnemental de l'activité route, un plan de réduction des émissions de CO₂, et de déploiement du recyclage est engagé.

Ce plan définit les 12 indicateurs communs aux 7 régions route Eiffage (correspond au découpage géographique - 6 en France et la Guyane). Pour chaque indicateur un objectif précis est décliné pour chacune des régions route. Le suivi des indicateurs se fait annuellement lors d'une journée de restitution en présence de chaque Directeur de région accompagné de ses équipes et experts concernés. En fonction des résultats, des actions correctives peuvent être décidées. Le précédent plan 2012-2015 a permis de recycler 15 % des agrégats d'enrobés en centrale et d'utiliser 24 % de matériaux recyclés directement sur les chantiers. Objectif 2020 : Recyclage agrégats d'enrobés en centrale à 20 % (pour les sociétés possédées à 100 %) au niveau national.


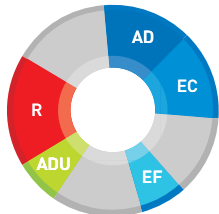
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Déployer une plateforme de tri des déchets inertes compacte mutualisée et multiservices (NOE) au bénéfice de différents chantiers et ouverte aux autres professionnels			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Différentes branches Infrastructure, Construction, Energie du groupe Eiffage	Les zones à forte densité de chantiers dans les agglomérations : 2 ciblées en France en 2017 sur 39 zones potentielles...			
Acteur externes : Suez, Keolis, EFFIA, ENGIE, start up du numérique				
Modalités	<p>La plateforme NOÉ est gérée via une plateforme numérique : la totalité des prestations est facturée à NOÉ.</p> <p>La plateforme permet un suivi en direct des prestations réalisées par chantier, et d'assurer un reporting au maître d'ouvrage.</p> <p>L'offre comprend un certain nombre de propositions innovantes connexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer par technologie sans contact avec les riverains d'une part, via des bornes d'information, mais également via une carte ou bracelet permettant de capitaliser les informations utiles pour chaque entreprise (carte BTP, paniers repas, planning de formation, réunions Sécurité, flash informations...) • créer une monnaie climatique avec le Compte-CO₂. L'objectif est de récompenser sous forme de bons CO₂ ouvrant droit à des réductions auprès de partenaires membres de compte CO₂ comme les distributeurs de nourriture et matériaux, transports en commun....]. 			

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Développer et déployer des solutions R&D sur des solutions de réemploi / revalorisation opérationnelles sur les chantiers	X	X		2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Tous les collaborateurs sont à même de proposer des solutions, Direction DD, Direction matériel, Direction Technique Route, Direction Scientifique	Toutes activités dans tous les pays où le Groupe est présent (essentiellement en France et en Europe)			
Acteur externes : En fonction des sujets et des projets : bureaux externes, universités, chercheurs et fournisseurs. De 20 à 30 chercheurs, ingénieurs et techniciens sont mobilisés pour chaque projet de R&D pour 4 à 8 entités différentes en moyenne par projet				
Modalités	<p>Le poids de la consommation de ressources naturelles dans les activités du groupe Eiffage est important. Conscient de ces impacts, le groupe Eiffage cherche des solutions de valorisation, de recyclage ou des techniques moins consommatrices.</p> <p>Depuis plusieurs dizaines d'années, Eiffage a cherché à faire émerger des éco-solutions. Regroupant des salariés volontaires de toutes les branches, le laboratoire Phosphore a vu le jour. Cherchant à imaginer la ville en 2030, avec des contraintes telles, que le modèle actuel n'est plus viable (proscrivant le recours systématique aux énergies fossiles, prenant en compte les modélisations climatiques et météorologiques ...).</p> <p>De ces réflexions, des innovations ont émergé. Pour certaines déjà mises en œuvre sur nos chantiers. Certaines innovations sont régulièrement récompensées par la profession.</p> <p>Tout salarié de l'entreprise est à même de proposer des solutions innovantes. Deux axes sont développés en ce sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les trophées de l'innovation, permettant aux salariés de faire remonter leurs pratiques innovantes quelles qu'elles soient • les projets pilotes développement durable permettant de postuler à une demande de bourse interne pour mener à bien des recherches ou expérimentations. 			



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Promouvoir en France l'économie de fonctionnalité, en démontrant les bénéfices environnementaux des services de location-entretien d'articles textiles par rapport à des modèles économiques plus classiques, basés sur l'achat et la possession de produits	X	X		2015-2017
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions : Environnement, Marketing, Achats, Ressources Humaines, Commerciale	ELIS en France, soit 110 centres et 12.000 salariés			
Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> Cabinet d'étude ACV et experts externes Pouvoirs publics Fédérations professionnelles 				
Modalités				

ELIS, leader européen de la location-entretien d'articles textiles, s'attache à développer des process respectueux de l'environnement. A la différence d'un modèle économique classique, qui crée de la croissance par la consommation de produits, le modèle de location-entretien ELIS basé sur l'économie de fonctionnalité, contribue à réduire la pression sur l'environnement, tout en favorisant la croissance économique et la pérennité des emplois sur un territoire. Afin de déterminer dans quelle mesure l'économie de fonctionnalité mise en œuvre par ELIS peut s'avérer plus avantageuse sur le plan environnemental, comparativement aux modèles de consommation plus traditionnels, ELIS s'engage à réaliser des études de cycle de vie pour ses activités françaises de location et d'entretien d'articles textiles et à en partager les résultats. En effet, ELIS souhaite informer ses clients des impacts environnementaux de l'utilisation d'articles textiles professionnels et les aider à les réduire.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Valoriser 90 % des textiles usagés de l'entreprise d'ici 2020	X	X	X	2017-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions : Qualité-Environnement, Industrielle-Méthode, Marketing, Achats, Commerciale	ELIS en France, soit 110 centres et 12.000 salariés			
Acteur externes : <ul style="list-style-type: none"> Fournisseurs Clients utilisateurs d'articles textiles, dans les secteurs du service, de l'industrie, de l'hôtellerie, de la restauration et de la santé 				
Modalités				

ELIS étant en charge de l'entretien, de la maintenance et de la fin de vie de ses articles, l'éco-conception s'impose naturellement lors du développement des gammes de produits. Ainsi les départements Environnement et Marketing travaillent en collaboration, dès les phases amont de l'étude des produits, sur les alternatives possibles à une simple élimination. Leur réflexion est guidée par 3 axes clés : la réduction des déchets à la source, la maintenance des produits et la recyclabilité des matériaux utilisés. Après avoir déployé de nombreux plans d'actions pour ses gammes de produits sanitaires, tapis, boissons et linges d'hôtellerie et de restauration, ELIS s'engage à accroître la valorisation des vêtements professionnels en fin de vie. En effet, lorsque les articles textiles ne répondent plus aux exigences de qualité de nos clients, ils sont pris en charge par des récupérateurs spécialisés. Après collecte, les textiles réformés sont triés et transformés en chiffons pour l'industrie automobile, l'aéronautique, les magasins de bricolage... ou en matériaux d'isolation. ELIS souhaite poursuivre dans cette voie et étudier d'autres filières de valorisation, pour atteindre un objectif de 90 % de textiles recyclés d'ici 2020.



Engagement / action

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

3 Réduire de 25 % les consommations d'eau de l'entreprise d'ici 2020

X

X

2010-2020

Principaux acteurs mobilisés

Périmètre

Leviers

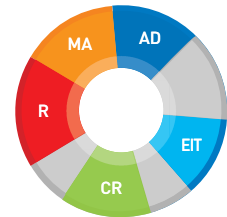
Acteur internes :

Directions : Environnement, Industrielle-Méthode

Acteur externes :

- Fournisseurs
- Communes / territoires d'implantation
- Pouvoirs publics

ELIS en France, soit 110 centres et 12.000 salariés



Modalités

Depuis 2008, ELIS fixe chaque année un objectif de réduction de 3 à 5 % par an de ses consommations d'eau et déploie pour cela une politique volontariste d'investissements. Ainsi, les blanchisseries ELIS sont équipées des technologies les plus performantes pour leur secteur industriel, favorisant en particulier le recyclage interne des eaux de process. L'usage des tunnels de lavage a par exemple été généralisé : équipés de compartiments distincts, ils permettent au linge de suivre les différentes étapes du traitement en transitant d'un compartiment à l'autre. Le tunnel est alimenté en linge en continu, permettant d'optimiser la consommation d'énergie en augmentant la quantité de linge traité. Des échangeurs air/air et eau/eau sont mis en place pour économiser l'énergie et des systèmes de recyclage sont automatisés afin de récupérer l'eau d'une étape à l'autre, lorsque cela est possible. Ainsi, les eaux propres issues du rinçage sont réinjectées dans les compartiments de prélavage, permettant une économie d'eau, de lessive, et d'énergie.


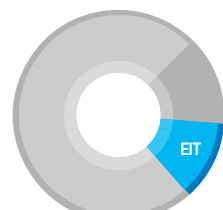
ELIS s'engage à poursuivre le déploiement de ces meilleurs techniques au sein de son réseau, en particulier dans les nouveaux sites acquis, et à poursuivre la recherche et le développement de solutions innovantes visant au recyclage interne des effluents aqueux.

A horizon 2020, ELIS s'engage à avoir diminué ses consommations d'eau de 25 % par rapport à 2010.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Impulser les gaz renouvelables : biogaz, biométhane de première, deuxième et troisième génération		X	X	2011-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : 1 ^{ère} génération (1G) : GRDF, ENGIE COFELY. 2 ^{ème} génération (2G) : toutes générations : Métier gaz, mission Biogaz ; Direction de la Recherche et de la Technologie : ENGIE Lab CRIGEN Acteur externes : ADEME, INSA Toulouse, INRA, IRSTEA, et bien d'autres pour GAYA... tous les porteurs de projet	FRANCE			
Modalités				


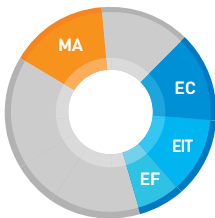
Réutiliser le carbone des déchets en le transformant en biogaz, c'est une application directe dans l'énergie du principe de la circularité (ici, du carbone). Le biogaz de première génération (1G) est celui produit par digestion anaérobie de biomasse sèche ou humide issue des déchets ménagers ou de l'agriculture : on en est au stade commercial, mais il s'agit de développer les progrès technologiques et les sites raccordés – la France est l'un des pays d'Europe avec le plus fort potentiel de développement des biogaz : 5000 TWh/an aujourd'hui sur plus de 18000 possibles. Le biométhane de deuxième génération (2G) est produit par conversion thermochimique (gazéification puis méthanation catalytique) de biomasse ligno-cellulosique – déchets agricoles et industriels ; cette filière n'est pas encore rentable mais ENGIE vise qu'elle le soit pour 2020, date à laquelle le processus testé actuellement avec le projet GAYA rentrera en phase d'industrialisation ; le potentiel en France est supérieur à 90 TWh/an ; le biométhane de troisième génération (3G) sera produit par micro-algues en transformant l'énergie solaire : le potentiel est considérable mais n'est pas encore estimable. 1G GRDF : 100 sites en 2018 ; 2G : GAYA : fin de pilote/démonstration en 2020 ; 3G : maturité pas avant 2030.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires	X		X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction de la Recherche et de la Technologie : projet de récupération de chaleur basse température ENGIE COFELY pour la mise sur le marché d'offres incluant la récupération d'énergie sur les processus industriels, chauffage et réseaux de chaleur (chiffres non disponibles) ENGIE INEO (SCLE SFE Toulouse)	FRANCE			
Modalités				


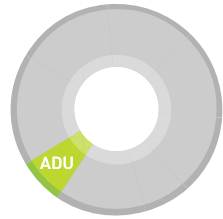
La récupération de chaleur sur des réseaux en industrie ou dans le bâtiment tertiaire est un processus d'économie circulaire de l'énergie où l'on prolonge l'utilisation de l'énergie primaire et retarde l'émission éventuelle de CO₂ dans l'atmosphère : à travers un dispositif appelé « échangeur », on réchauffe une substance froide circulant dans un réseau « A » grâce au flux d'une substance chaude ou tiède (basse température) dans un réseau « B ». Si des solutions existent déjà pour récupérer de l'énergie thermique à haute température, R&D et innovation sont encore nécessaires pour la récupération efficace et rentable de chaleur à basse température.

Un projet en cours à la Direction de la Recherche et de la Technologie (DRT) vise à développer de nouvelles solutions innovantes pour la récupération de chaleur de basse température sur les processus industriels. Les rejets thermiques de température inférieure ou égale à 250°C (dits de bas niveau) représentent un potentiel de récupération d'énergie de 40 à 60 TWh/an en France.

SCLE SFE, une société d'ENGIE INEO, dispose d'une plateforme de recherche et d'essais en conversion d'énergie de 2 000 m² qui permettra de tester des solutions technologiques innovantes comme la récupération d'énergie de freinage des métros et tramways.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Outiller de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle	X	X		2015-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction de la Recherche et de la Technologie (DRT) avec les projets INSPIR'ECO (Ecologie Industrielle et Territoriale sur INSPIRA) et PLACE'in (PLAnning Circular Economy for industrial areas)	Salaise- sur-Sanne (38150) puis France et Allemagne			
Acteur externes : INSPIR'ECO : Syndicat Mixte INSPIRA, CNR, TREDI, Ideas Lab, Région Auvergne Rhône Alpes, Grand Projet Rhône-Alpes Rhône-Médian PLACE'in : École Polytechnique, INSPIRA (Zone Industriale Portuaire de Salaise et Sablons), Provadis (Groupe allemand Infraser), KIC Climat				
Modalités				

La Direction de la Recherche et de la Technologie a lancé dès 2015 le projet INSPIR'ECO en partenariat avec la Zone Industriale Portuaire INSPIRA (Salaise-Sablons) et un groupement local d'industriels. Le projet, soutenu par un financement régional (Auvergne Rhône Alpes), vise à renforcer l'orientation stratégique d'INSPIRA vers un développement économique circulaire grâce à la définition de services dédiés aux acteurs de la zone. Entre autres un Proof Of Concept d'outil d'aide à la décision pour l'aménagement des zones industrielles en fonction des principes de l'économie circulaire (symbioses industrielles, mutualisations, récupérations...) a ainsi été développé. Afin de tester la demande pour un tel service au-delà de l'espace INSPIRA, une étude de marché franco-allemande a été lancée via le projet européen PLACE'in, en partenariat avec l'École Polytechnique et Provadis (Groupe Infraser), et avec le co-financement de la KIC Climat. Un business model robuste pour l'usage et la commercialisation de cet outil d'aide à la décision a été développé sur la base des conclusions de l'étude de marché. Les résultats positifs des projets INSPIR'ECO et PLACE'in permettent d'envisager des perspectives pour le développement d'un service commercialisable. Un projet de développement à l'échelle européenne a ainsi été instruit et décidé, pour aboutir en 2018 à un produit commercialisable.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Donner une seconde vie aux produits techniques qui sont retournés via une garantie ou via des opérations de « reprise » en les revendant à des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui les réparent et réemploient	X	X		2014-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE, Service après-vente, Services, magasins	France 100 entités 10 sociétés françaises			
Acteur externes : Environ 10 sociétés répondent aux appels d'offres de la Fnac pour le rachat des produits				
Modalités				

Depuis 2014 les produits techniques issus de garanties sont soit revendus sur Fnac Occasion s'ils sont en excellent état soit revendus à Ateliers du Bocage (Emmaüs), Envie ou autres acteurs de l'économie sociale ou solidaire s'ils ont besoin d'être réparés. Ces produits vivent ainsi plus longtemps et sont rendus plus accessibles. La prochaine étape est d'évaluer la faisabilité de décliner ce dispositif aux produits issus d'opérations de « Reprise » qui sont actuellement revendus à un broker standard.



fnac	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Apporter une information sur l'impact environnemental des produits techniques pour inciter les fournisseurs à travailler sur l'éco-conception en intégrant un volet réparabilité. 80 % des références TV, PC, tablettes et mobiles sont actuellement couverts (environ 45000 clics sur la note environnementale par an sur fnac.com) L'objectif est d'atteindre 95 % de couverture de ces familles de produits		X	X	2014-2018
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE, Marketing, vendeurs, site internet		France 100 magasins et le site fnac.com			
Acteur externes : Hop Cube est le prestataire qui récupère les informations auprès des fournisseurs et calcule les notes environnementales L'ADEME qui valide la méthodologie et encadre le format des notes					
Modalités					
<p>Sur les TV, tablettes, PC et mobiles La Fnac affiche une note environnementale qui permet aux clients de comparer l'impact environnemental de 2 produits d'une même catégorie. Cette note tient compte de tout le cycle de vie : conception, transport, usage, déchet. La prochaine étape est la mise en place d'un partenariat avec l'Ademe pour renforcer la démarche et la valoriser. L'opportunité de mettre en avant les produits les mieux notés pour inciter les fournisseurs à s'améliorer sera étudiée. Il faut rappeler que La Fnac ne fabrique pas ses produits mais les distribue. Elle ne peut éco-concevoir mais peut inciter ses fournisseurs à le faire.</p>					

fnac	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	3 Organiser le tri et la revalorisation des déchets en magasin, qu'il s'agisse de déchets collectés auprès des clients ou des déchets issus de la logistique L'objectif est de revaloriser via des filières de recyclage 90 % des déchets	X	X		2017-2019
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats indirects, RSE, magasins		France 100 magasins Entrepôt logistique			
Acteur externes : Cabinet de conseil en charge de la cartographie et de l'appel d'offres Prestataire retenu pour la collecte, le recyclage et revalorisation des déchets					
Modalités					
<p>La Fnac lance fin 2016 une étude de diagnostic sur les flux déchets de ses magasins. Jusqu'à alors les déchets étaient traités en autonomie par les magasins, non triés et non valorisés, avec de très grands volumes de cartons issus du transport de marchandises. Le prestataire retenu récupérera et valorisera les déchets. Dans un deuxième temps, avec une problématique de place disponible dans les magasins la possibilité de trier et compacter les déchets dans les magasins sera évaluée.</p>					

ingenico GROUP	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	Etendre la démarche d'éco-conception des terminaux Ingenico		X		2016-2018
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Marketing produit, R&D et Direction Performance & Qualité		Groupe, marché international (140 pays)			
Acteur externes : Clients du Groupe, marchands et recycleurs					
Modalités					

A travers sa démarche d'éco-conception basée sur l'approche « cycle de vie » des produits, Ingenico Group va étudier certaines opportunités visant à limiter l'épuisement des ressources naturelles telles que :

- optimisation du nombre de composants électroniques dans les terminaux Ingenico
- amélioration de la performance énergétique des terminaux Ingenico grâce au recours à des systèmes d'alimentation à faible consommation d'énergie, à la mise en veille ou à l'extinction automatique du rétro-éclairage des modèles portables.

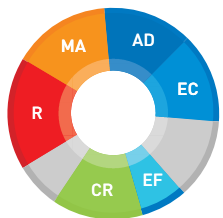
ingenico GROUP	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2	Etendre la couverture géographique des programmes de recyclage de terminaux Ingenico en fin de vie			X	2016-2018
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Opérations industrielles dans les Régions et Direction Performance & Qualité		Groupe, marchés hors UE			
Acteur externes : Clients du Group hors UE et recycleurs					
Modalités					

Afin de limiter les risques de pollution incontrôlée liés aux produits en fin de vie et de maximiser leur valeur économique à travers des flux de retour de produits, Ingenico Group souhaite étendre ses programmes de collecte et de recyclage des terminaux au-delà de l'Europe (et de la directive DEEE). Ainsi, le Groupe va continuer d'identifier les besoins de ses clients hors UE afin de pouvoir leur proposer des prestations de collecte et de recyclage des produits en fin de vie.




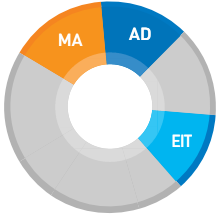
Kingfisher Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Proposer 1000 produits répondant aux enjeux de l'économie circulaire à l'horizon 2020 (Les points de vente du groupe Kingfisher offrent en moyenne de 11 000 références pour les plus petits formats à 50 000 pour les plus grands)		X	X	2012-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipes produits, achats et logistique Acteur externes : Fabricants, Associations, Université de Bradford, Fondation Ellen MacArthur, Bio Regional (le nombre d'acteurs impliqués varie fortement en fonction du produit concerné)	Tous les pays (10 pays), toutes les enseignes (près de 1 200 points de vente)			
Modalités				


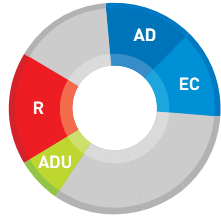
- L'entreprise a tout d'abord créé un calculateur qui permet d'identifier et d'évaluer la circularité des produits, avec des critères comme l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables ou renouvelables, les économies de matière ou encore l'usage et la longévité des produits
- Pour aborder la complexité du thème de l'économie circulaire, Kingfisher a entrepris de former ses collaborateurs :
 - Trois d'entre eux ont suivi le premier MBA créé spécifiquement sur le sujet par l'Université de Bradford et deux le suivent actuellement
 - Des dizaines d'autres ont suivi un cours initié par l'Université de Bradford et la Fondation Ellen MacArthur sur l'économie circulaire.
- A ce jour, le chiffre de 748 produits issus de l'économie circulaire a été atteint, comme par exemple :
 - Le plan de travail Infinite ou les lames de terrasse NODS, vendus chez Castorama, qui sont fabriqués à partir d'un matériau composite, qui donne une seconde vie aux déchets de bois et de plastique issus des magasins.
- Les équipes de designers et d'ingénieurs continuent à travailler pour améliorer la circularité des produits, avec un objectif de 1000 produits à horizon 2020 :
 - Des objectifs différents ont été assignés à chaque catégorie de produits (outillage, bâti etc.)
 - Chacune d'entre elle doit désormais construire sa feuille de route, en lien avec l'équipe développement durable, et établir ses priorités en matière de produits durables, incluant la problématique de l'économie circulaire
 - Une fois les priorités établies, les équipes devront travailler sur les cahiers des charges des produits identifiés afin d'en améliorer les caractéristiques telles que types de matériaux et quantité de matière utilisés, durée de vie ou recyclabilité.

Kingfisher Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Mettre en place 10 chaînes de valeur circulaires à l'horizon 2020		X	X	2012-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipes produits, achats et logistique Acteur externes : Fournisseurs, entreprises du secteur du recyclage, associations, agence Bioregional (le nombre d'acteurs impliqués peut varier très fortement en fonction de la chaîne de valeur concernée)	Tous les pays (10 pays), toutes les enseignes (près de 1 200 points de vente)			
Modalités				

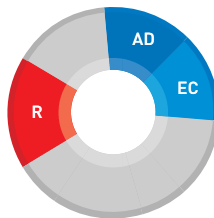
- L'idée ici est de ne pas se focaliser uniquement sur les caractéristiques des produits mais de travailler sur l'ensemble de la chaîne, en prenant en compte l'amont et l'aval.
- Kingfisher a mis en place un système d'évaluation de la circularité des chaînes de valeur qui prend en compte tous les aspects du cycle de vie d'un produit. Cela peut aller de l'extraction de la matière première, au type d'énergie utilisé dans l'usine de fabrication, aux méthodes de fabrication, à l'impact sur les communautés locales et jusqu'à l'usage et au recyclage du produit.
- A titre d'exemple, l'enseigne B&Q travaille sur différentes pistes pour réutiliser ou recycler les reliquats de peinture. Elle a conclu un partenariat avec Community RePaint, réseau sponsorisé par Dulux Valentine pour la réutilisation ou le don des surplus et reliquats aux personnes modestes. B&Q travaille également avec ses fournisseurs sur un pilote pour re-manufacturer les reliquats de peinture et recycler les pots.
- L'objectif pour 2020 est d'atteindre 10 chaînes de valeur circulaires :
 - Cinq chaînes de valeur ont été identifiées et doivent être évaluées par Bioregional
 - Une évaluation dure plusieurs mois pour procéder à une analyse fouillée
 - L'évaluation attribuera ensuite un score à la chaîne de valeur étudiée avec des recommandations d'amélioration
 - Sur la base de ces recommandations, les équipes retravailleront pour atteindre un niveau de circularité optimal.



 LafargeHolcim	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Créer plus de valeur autour des déchets – notamment utiliser 80 millions de tonnes de ressources issues des déchets par an dans les opérations du groupe – en continuant de substituer les énergies d’origine fossile et les ressources naturelles par des combustibles alternatifs et des déchets minéraux dans les cimenteries, au travers de l’offre de des déchets de l’entreprise : le co-processing, alternative à l’enfouissement et à l’incinération			X	2016-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
<p>Acteur internes : Une organisation interne et experte dédiée à offrir des solutions pour l’amélioration du traitement des déchets en lien avec notre outil industriel, la cimenterie : Geocycle dans les 90 pays où le groupe opère</p> <hr/> <p>Acteur externes : Des partenaires collecteurs, préparateurs, transporteurs, chambre d’agriculture, communautés locales collectivités... Par exemple, en France, une cimenterie a passé un partenariat avec un conseil général et ses intercommunalités afin de d’organiser la collecte et la valorisation énergétique et matière des pneus usagés (hors REP) qui, s’ils ne sont pas dangereux présentent un risque pour la santé et l’environnement en cas d’incendie</p>	<p>Des partenaires collecteurs, préparateurs, transporteurs, chambre d’agriculture, communautés locales collectivités... Par exemple, en France, une cimenterie a passé un partenariat avec un conseil général et ses intercommunalités afin d’organiser la collecte et la valorisation énergétique et matière des pneus usagés (hors REP) qui, s’ils ne sont pas dangereux présentent un risque pour la santé et l’environnement en cas d’incendie</p>			
Modalités				
<p>Conscient que les ressources fossiles et minérales ne sont pas renouvelables, le groupe souhaite continuer à réduire sa dépendance en transformant les déchets bruts en ressources c’est-à-dire en combustibles et en matières premières alternatives :</p> <p>Cette démarche, qui nécessite des investissements et une expertise, consiste à déployer des offres de service de traitement partout où le groupe est implanté (90 pays) grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valorisation énergétique et matière des déchets dans les cimenteries en respectant les meilleurs standards environnementaux et techniques pour assurer la santé et la sécurité des collaborateurs et de des parties prenantes et la qualité du produit final : le ciment • L’implantation d’installations de prétraitement et de préparation des flux issus des déchets • Le déploiement d’initiatives de valorisation de la biomasse en concluant des partenariats avec des communautés locales. <p>L’écologie industrielle et territoriale en cimenterie permet également de créer de la valeur pour l’industrie et ses parties prenantes : sur le plan environnemental en réduisant la consommation d’énergies fossiles et donc de CO₂ et en favorisant un sourcing local des déchets ; sur le plan sociétal en offrant aux industriels et aux collectivités une solution locale et une alternative à l’enfouissement et à l’incinération pour des déchets valorisables ; enfin sur le plan social et économique en créant et maintenant des emplois locaux.</p> <p>Il s’agit de créer plus de valeur à partir des déchets en les transformant en ressources pour les procédés de production et en offrant des solutions de traitement durables, alternatives à l’enfouissement ou à l’incinération.</p> <p>Concrètement le groupe souhaite valoriser et recycler, d’ici 2030, 80 millions de tonnes de flux de déchets par an dans ses opérations. Pour ce faire, nous souhaitons valoriser 60 millions de tonnes de déchets d’ici 2020.</p>				

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Développer l'offre de services et de produits de valorisation et recyclage des déchets issus de la construction et de la déconstruction – notamment multipliant par quatre l'offre de granulats recyclés en 2030	X	X	X	2016-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Une organisation dédiée à offrir des services et des produits autour de la valorisation et le recyclage des déchets issus du BTP : aggneo™	90 pays où le groupe opère			
Acteur externes : Partenaires constructeurs, entreprises de déconstruction, maçons, collectivités... Exemples : Dans le cadre du projet du Grand Paris Express, un partenariat entre le centre de recherche de LafargeHolcim et la Société du Grand Paris a été conclu afin d'étudier la faisabilité de valoriser les argiles plastiques issus des fouilles des tunneliers en substitution des matières premières nécessaires à la fabrication du ciment Avec Bouygues Rénovation Privée, LafargeHolcim a mené un chantier pilote en matière d'économie circulaire pour la rénovation d'un hôtel particulier dans le Marais à Paris. Après le tri des déblais, les bétons de démolition ont été recyclés et réutilisés dans la fabrication de nouveaux bétons. Le bénéfice partagé : une empreinte environnementale réduite et des coûts optimisés				
Modalités				
Le groupe LafargeHolcim est persuadé que les villes seront demain des carrières urbaines. En effet, recycler et valoriser les déchets issus de la déconstruction permet d'améliorer le cycle de vie des bâtiments et des infrastructures tout en augmentant l'efficacité des ressources.				
Pour cela, le groupe souhaite offrir un service de valorisation et de recyclage des déchets issus du BTP mais aussi accélérer le déploiement d'un « business model » pour favoriser l'utilisation des granulats recyclés. Pour ce faire, des partenariats locaux et des joint-ventures sont indispensables mais la commande publique et un cadre réglementaire encourageant l'utilisation des matériaux recyclés seront décisifs.				
Dans ce contexte, le groupe souhaite multiplier par quatre sa production de granulats recyclés à base de déchets issus de la construction et de la déconstruction : passer de 12 millions de tonnes produites en 2020 à 26 en 2030.				




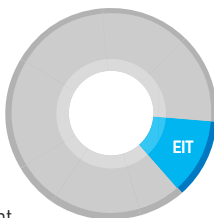
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Déployer le “LEGRAND WAY for ecoconscious design” consistant par exemple à finaliser la mise en œuvre de l’utilisation de l’Analyse du Cycle de Vie (ACV) dans la phase de définition des concepts produits	X	X		2014-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Centres de R&D du groupe	Tous les centres R&D du Groupe dans le monde			
Acteur externes : Centres de R&D du groupe				
Modalités				

Les centres de R&D du groupe dans le monde entier sont invités à adopter 7 pratiques d'éco-conception en phase avec les concepts de l'économie circulaire parmi lesquelles :

- Une interrogation en cours de conception des produits sur le contenu en substances reconnues ou potentiellement dangereuses
- La pratique de l'analyse de cycle de vie (ACV) à chaque étape clé du processus de R&D
- L'intégration des fournisseurs dans la démarche d'ACV
- Le choix de solutions techniques mettant en œuvre des avancées dans l'utilisation des matières premières issues du recyclage post-consommation (réutilisation de matières vêtustes).

La mise en place de schéma de certification externe pour une garantie de l'amélioration continue du processus R&D (mise en œuvre des meilleures pratiques de manière continue pour faire bénéficier au stade de la R&D de ce qui permettra de faciliter la réutilisation, le recyclage, etc...).


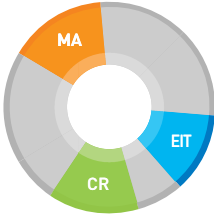
Le bilan à fin 2015 montre une mise en œuvre effective de l'évaluation du risque de présence de substances dangereuses. Les autres pratiques sont en phase de déploiement.


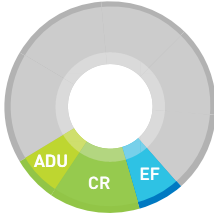
 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire l'intensité énergétique du groupe de 10 % en 5 ans prioritairement en mettant en œuvre les solutions techniques que l'entreprise propose sur le marché		X	X	2014-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Unités de production et principaux centres logistiques et administratifs	Monde			
Acteur externes : Fournisseurs d'énergie et d'équipements consommateurs d'énergie / certificateurs				
Modalités				

Démarche d'amélioration continue qui se traduit entre autre par le projet de déploiement d'un système central de management de l'énergie certifié ISO50001 tierce partie qui met en avant :

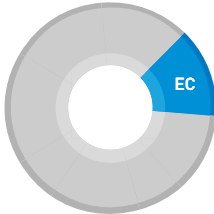
- La formation et le partage d'expériences des acteurs de terrain en lien avec les usages énergétiques significatifs des sites
- La connaissance optimisée des usages énergétiques à travers le déploiement de solutions de mesure et de supervision développées par Legrand (offres d'efficacité énergétique commercialisée par le Groupe)
- Le déploiement de solution d'amélioration de l'efficacité énergétique incluant celles développées par le groupe Legrand (offre d'efficacité énergétique commercialisée par le Groupe).

Le résultat partiel fin 2015 est de 7,2% par rapport à 2013.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 S'engager sur un objectif d'émissions CO₂ évitées par la commercialisation de solutions Efficacité Energétique développées par le groupe. La cible 2018 est fixée à 1, 5 millions de tonnes d'émissions CO₂ évitées		X	X	2014-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Centres de R&D du groupe / Forces marketing et commerciales	Monde			
Acteur externes : Prescripteurs / Clients				
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier du retour d'expérience du déploiement de solutions d'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction de l'intensité énergétique du groupe • Définir des modes d'évaluation pour les économies d'énergie induites et les émissions CO₂ (dioxyde de carbone) évitées • Développer la promotion des offres dans le cadre des certifications Bâtiment Durable • Bilan 2015 : 578 000 tonnes de CO₂ évitées cumulées entre 2014 et 2015 en année pleine. 			

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Développer innovation et service pour le marché des UPS (Uninterruptible Power Supply) afin de prolonger la durée de fonctionnement des produits et gérer au mieux leur fin de vie		X	X	2016-2018
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipes marketing et Equipes commerciales	Monde			
Acteur externes : Prescripteurs / Clients				
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes Marketing développent des offres de service innovantes en phase avec les caractéristiques et les performances des produits • Les équipes commerciales promeuvent une offre de service en arguant d'une optimisation du coût de la fonction apportée par l'UPS. 			



L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	1 Améliorer le profil environnemental ou social de 100 % des produits d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : R&I, Packaging et Développement, Achats, Marketing, Développement Durable, Operations : 44 usines, 153 centrales de distribution		Groupe Toutes les marques (32) Mondial (140 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs d'articles de conditionnement et de matières premières, communautés, parties prenantes locales : ONG, territoires					
Modalités					

L'Oréal a inscrit l'éco-conception de ses produits depuis 2007 dans ses priorités et sa stratégie environnementale. L'écoconception tient compte de l'ensemble du cycle de vie en appliquant à toutes les étapes des critères d'exigence environnementale afin de réduire les besoins en ressources, en énergie, en eau et stimuler le recyclage.

A chaque fois, qu'un produit est rénové ou inventé, les équipes travaillent à :

- réduire l'empreinte environnementale des formules notamment l'empreinte eau
- respecter la biodiversité via une politique d'approvisionnement durable et responsable des matières premières. La nouvelle formule utilise des matières premières renouvelables, issues de ressources durables ou de la chimie verte
- éco-concevoir les emballages afin que le profil environnemental du nouveau packaging soit amélioré.

Le programme stratégique du groupe « Sharing Beauty with all » lancé en 2013 a fixé des objectifs ambitieux dont 100 % des produits L'Oréal présenteront un profil environnemental ou social amélioré d'ici à 2020. En 2015, 74 % des produits nouveaux ou rénovés ont un profil environnemental ou social amélioré et 22 % grâce à une nouvelle formule dont l'empreinte environnementale a été réduite.

Pour réduire l'empreinte environnementale des produits et notamment contribuer au respect de la biodiversité, les équipes cherchent à améliorer le profil environnemental des formules et travaillent sur deux axes :

- l'amélioration de leur biodégradabilité, c'est-à-dire leur capacité à être dégradées par les micro-organismes présents dans la nature
- la réduction de leur empreinte eau qui représente l'impact des produits sur l'environnement aquatique.

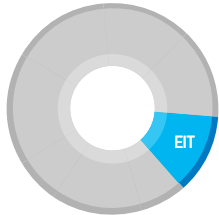
Pour assurer l'approvisionnement durable des matières premières d'origine renouvelable, la méthodologie déployée par les équipes repose sur quatre principes :

- garantir la traçabilité des matières premières, c'est-à-dire connaître l'origine de la plante et son pays de production
- s'assurer que l'ensemble des acteurs respectent les réglementations sociales et environnementales
- vérifier que l'approvisionnement de ces matières premières respecte la biodiversité et répond aux enjeux de développement durable sur ces filières, y compris en générant un impact social positif sur les populations locales
- faire vérifier l'ensemble de cette démarche par une tierce partie externe et indépendante.

L'Oréal met en oeuvre des plans d'action visant à un approvisionnement durable de l'huile de soja, de l'huile de palme et des produits à base de fibre de bois (carton et papier pour les emballages), afin de garantir qu'aucun de ses produits ne soit associé à la déforestation. Concernant spécifiquement la question de l'huile de palme, L'Oréal déploie une stratégie innovante pour identifier l'origine des dérivés d'huile de palme et de palmiste jusqu'aux moulins, en partenariat avec toutes les parties prenantes : petits planteurs, ONG et fournisseurs.

Pour concevoir ses emballages, L'Oréal a mis en place une politique d'éco-conception depuis 2007, l'efficacité des ressources étant un des leviers majeurs de l'économie circulaire. Cette politique de packaging responsable est fondée sur trois piliers, appelés les 3 « R » : Respecter, Réduire, Remplacer. Ces axes structurent un process global et systématique d'écodesign des emballages des produits finis mais aussi des emballages de transport utilisés lors de la fabrication des produits. Cette approche a été étendue aux meubles de publicité sur le lieu de vente (PLV) en 2015 :

- Respect : matério-vigilance et respect des ressources (L'Oréal s'est fixé comme objectif d'utiliser pour ses emballages en papier, carton ou bois, des matières provenant de forêts gérées de façon responsable. Le papier et le carton utilisés pour les emballages sont issus de forêts certifiées de préférence FSC, ou PEFC. L'Oréal met à disposition des centres de conception un logiciel d'Analyse de Cycle de Vie des produits finis (ACV) et un outil d'aide à la réduction des impacts environnementaux des emballages de transport des articles de conditionnement et des produits finis
- Réduire : optimisation systématique des ressources utilisées pour les emballages.
- Remplacer : substituer par des matériaux issus du recyclage ou de la biomasse (plastique recyclé ou verre recyclé).

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Réduire les émissions de CO₂ en absolu de 60 % (scopes 1 et 2) d'ici 2020 et accroître le recours aux énergies renouvelables	X	X	X	2005-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Qualité, Manufacturing, Environnement, Achats, Supply chain, Développement Durable, Operations : 44 usines, 153 centrales de distribution		Groupe Toutes les marques (32) Mondial (140 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs d'indirects, d'articles de conditionnement et de matières premières, communautés, parties prenantes locales : ONG, territoires...					
Modalités					

En 2020, L'Oréal aura réduit de 60 % l'empreinte environnementale de ses usines et ses centrales de distribution (scopes 1 et 2) par rapport à 2005.

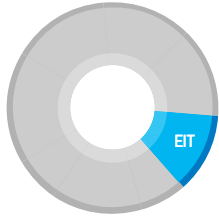
L'Oréal affiche fin 2015 une diminution de 56 % des émissions carbone liées à son activité industrielle pour une production en hausse de 26 % depuis 2005. Il s'agit là d'un signal majeur : le Groupe souhaite décorrélérer émissions de carbone et croissance économique.

Afin de consommer moins d'énergie ; conception et isolation des bâtiments, optimisation des process industriels, recours à des technologies moins énergivores ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique et de continuer à réduire la consommation d'énergie des sites industriels (33 % en kWh par produit fini, entre 2005 et 2015).

Pour atteindre cet objectif, L'Oréal a défini également une stratégie de recours aux énergies renouvelables qui s'appuie sur les potentialités offertes par chaque contexte local. Le Groupe compte neuf sites ayant atteint la neutralité carbone fin 2015 : les sites français de Rambouillet et Roye ainsi que celui de Burgos en Espagne et de Turin en Italie sont alimentés en énergie grâce à des installations de chaudières biomasse dont l'approvisionnement se fait exclusivement à partir de ressources locales ; l'usine belge de Libramont couvre la quasi-totalité de ses besoins en énergie grâce à la biométhanisation, également approvisionnée localement, qui permet la production combinée de chaleur et d'électricité. En Chine, aux États-Unis et en Espagne plusieurs sites sont équipés de panneaux photovoltaïques et l'usine chinoise d'Yichang a choisi de couvrir l'intégralité de ses besoins en énergie en se reliant à la production d'hydroélectricité du barrage situé à proximité.

Grâce à la mise en oeuvre de ces grands projets utilisant des technologies diverses et adaptées à la localisation des sites (biométhanisation, biomasse, hydraulique et panneaux solaires) et à l'achat d'électricité verte, l'approvisionnement renouvelable a atteint 42 % de la consommation des usines et centrales de L'Oréal en 2015.



L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réduire la consommation d'eau de 60 % en litre par produit fini d'ici 2020		X	X	X	2005-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Qualité, Manufacturing, Environnement, Achats, Supply chain, Développement Durable, Operations : 44 usines, 153 centrales de distribution		Groupe Toutes les marques (32) Mondial (140 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs d'indirects, d'articles de conditionnement et de matières premières, communautés, parties prenantes locales : ONG, territoires...					
Modalités					

En 2020, L'Oréal aura réduit de 60 % l'empreinte environnementale de ses usines et ses centrales de distribution par rapport à 2005.

Depuis 2005, L'Oréal a diminué de 31 % la consommation d'eau de ses usines et centrales de distribution en valeur absolue, alors que la production a augmenté de 26 %. Ceci se traduit par une réduction de 45 % de sa consommation d'eau en litre par produit fini à fin 2015.

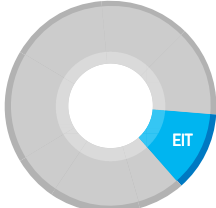
L'Oréal s'est engagé à réduire de 60 % sa consommation d'eau par unité de produit fini d'ici à 2020 par rapport à 2005. Pour y parvenir, les équipes du Groupe travaillent selon deux axes :

- l'optimisation de la consommation d'eau
- et la mise en place de projets de recyclage et de réutilisation des eaux sur les sites de production.

Pour optimiser les consommations d'eau, les projets industriels de L'Oréal sont déployés avec le souci d'une utilisation respectueuse de l'eau, qui est réduite au minimum des besoins et prend en compte la disponibilité locale de cette ressource vitale. La démarche d'optimisation de la consommation d'eau est inscrite, en interne, comme critère de performance des usines L'Oréal. Elle se structure grâce à un outil développé par le Groupe : le Waterscan. Cet outil catégorise chacune des consommations d'eau à chaque étape du processus et permet d'identifier les potentiels de réduction de chaque site.

Pour réduire les quantités d'eau consommées, L'Oréal développe des projets de recyclage des effluents. Le principe consiste à retraiter les effluents en sortie des stations d'épuration des usines, afin d'en extraire une eau conforme aux standards « qualité » du Groupe. Cette eau est ensuite réutilisée dans l'usine, pour le lavage des outils de production ou les processus de refroidissement.

A fin 2015, 10 usines du Groupe possèdent de telles installations de recyclage, pionnières dans l'industrie cosmétique, leur permettant de réutiliser l'eau.

L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4	Réduire la génération de déchets de 60 % en grammaire par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Qualité, Manufacturing, Supply chain, Environnement, Achats, Développement Durable, Operations : 44 usines, 153 centrales de distribution		Groupe Toutes les marques (32) Mondial (140 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs d'indirects, d'articles de conditionnement et de matières premières, communautés, parties prenantes locales : ONG, territoires...					
Modalités					

En 2020, L'Oréal aura réduit de 60 % l'empreinte environnementale de ses usines et ses centrales de distribution par rapport à 2005. D'ici à 2020, L'Oréal aura réduit de 60 % les déchets générés par ses usines et ses centrales de distribution.

La génération de déchets dans les usines et les centrales de distribution a été de 90 587 tonnes en 2015, ce qui représente une diminution de 7 % par rapport à 2014.

Depuis 2005, à fin 2015, L'Oréal a diminué de 31 % la quantité de déchets générés en grammaire par produit fini par les usines et centrales de distribution et l'objectif de zéro déchet en décharge a été atteint pour l'ensemble des usines.

La baisse de la quantité de déchets à fin 2015 est le fruit de nombreux projets à moyen et long terme, tout au long de la chaîne de valeur des opérations. Leur achèvement inscrit l'atteinte de l'objectif de -50 % dans un horizon plus long terme.

Pour réduire les déchets industriels à la source, l'engagement de L'Oréal passe par une réduction de l'utilisation de matières dans l'ensemble de l'activité industrielle. Cette démarche repose sur de nombreux projets transversaux mobilisant les équipes Packaging et Achats, en collaboration directe avec les fournisseurs de matières premières et d'emballages du Groupe, ainsi que l'ensemble des équipes industrielles, autour de trois axes principaux :

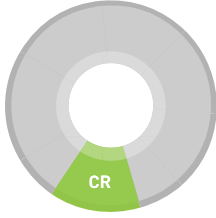
- la réduction des déchets liés aux emballages de transport (éco-conception de ces emballages, allègement, optimisation, réutilisation, standardisation)
- l'amélioration continue des processus de fabrication et de conditionnement pour augmenter l'efficacité des processus de production et réduire les pertes en production
- l'installation d'un système de retraitement des boues sur site, dans les usines dotées d'une station d'épuration, pour réduire les volumes de rejets et diminuer ainsi l'impact environnemental de leur transport et de leur traitement aval.

Pour atteindre le « zéro déchet industriel en décharge », toutes les usines L'Oréal sont parvenues à cet objectif de « zéro déchet en décharge ». Il est prévu que les centrales de distribution atteignent à leur tour cet objectif en 2016.

Pour valoriser les déchets résiduels, le Groupe L'Oréal souhaite aller plus loin dans la valorisation des déchets qui n'auront pu être évités. En 2015, 93 % des déchets industriels du Groupe sont valorisés – c'est-à-dire réutilisés, recyclés ou valorisés énergétiquement. 67 % d'entre eux sont « valorisés matière » (c'est-à-dire réutilisés ou recyclés).

L'Oréal cherche à promouvoir autant que possible la valorisation locale, à la fois pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets et pour fermer les boucles matières locales et créer d'éventuelles synergies industrielles avec d'autres acteurs du territoire.



L'ORÉAL	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5	Partager de façon transparente les informations sur l'impact environnemental et social des produits avec les consommateurs	X	X	X	2013-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Marketing, R&I, Packaging et Développement, Qualité, Manufacturing, Supply chain, Environnement, Achats, Développement Durable Operations : 44 usines, 153 centrales de distribution		Groupe Toutes les marques (32) Mondial (140 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs d'indirects, d'articles de conditionnement et de matières premières, communautés, parties prenantes locales : ONG, territoires...					
Modalités					


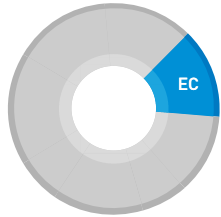
L'Oréal souhaite offrir à ses consommateurs la possibilité de faire des choix de consommation durable. Pour atteindre cet objectif, le Groupe met en oeuvre plusieurs approches : partager de façon transparente les informations sur l'impact environnemental et social des produits, évaluer l'empreinte de chaque marque, sensibiliser les consommateurs et rendre le développement durable désirable.

En 2020, L'Oréal mettra à la disposition des consommateurs les informations relatives au profil environnemental et social de chacun de ses produits, pour les aider à faire des choix de consommation durable. L'outil et la méthodologie d'évaluation des produits sont en cours de construction.

Depuis 2014, le Groupe a mis en place un outil simplifié permettant d'évaluer, sous la forme d'un indice, la performance sociale et environnementale des produits. Quatre marques (Biotherm, Redken US, Garnier et La Roche-Posay) ont été pilotes pour tester cet outil d'évaluation sur toute l'année 2015, et ont ainsi évalué la performance de leurs produits sur la base de 11 critères environnementaux et sociaux. Cet outil, simple d'utilisation, a permis de mobiliser les équipes marketing et de les sensibiliser sur les leviers possibles d'éco-conception. Il a permis par exemple de guider la rénovation de la gamme Biosource de Biotherm, grâce à l'intégration de 25 % de plastique recyclé dans les flacons, un allègement des emballages, permettant d'économiser 11 tonnes de plastique par an, et une optimisation des emballages de transports, permettant une économie de 480 palettes par an.

D'ici à 2020, 100 % des produits L'Oréal présenteront un profil environnemental ou social amélioré. En 2020, L'Oréal communiquera leurs performances aux consommateurs : un moyen d'éclairer leurs choix de consommation et de les aider à adopter des comportements plus durables. (L'Oréal fait appel à un panel de 10 experts internationaux qui se sont réunis une première fois en décembre 2015. Leur rôle est de challenger la méthodologie, le choix des critères et des indicateurs afin de s'assurer que le dispositif est le plus pertinent possible).

Pour décrypter les attentes des consommateurs, L'Oréal mène des études quantitatives et qualitatives pour mieux comprendre les attentes de ses consommateurs et identifier la manière la plus engageante de les mobiliser sur les enjeux de développement durable dans le secteur de la cosmétique. Pour activer les plans d'amélioration continue au sein des marques, chaque marque s'est engagée à évaluer son empreinte environnementale. Les laboratoires de L'Oréal, en lien avec les équipes de développement packaging et l'équipe RSE, mènent des analyses de leur portefeuille de formules et du profil environnemental de leurs emballages avec les Directions des marques internationales. Objectif : définir un plan d'innovation durable, qui identifie des leviers d'amélioration sur chacune des gammes et chacun des produits et prévoit un plan d'action.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020 1A. offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance)) 1B. permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à l'offre disponible en 2010 Ambition 2030 : réduction des émissions de CO₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique			X	2013-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Recherche et développement, lignes – produit Poids Lourd et Tourisme-Camionnette	Périmètre Groupe et rayonnement monde (17 implantations industrielles et présence commerciale dans 170 pays)			
Acteur externes : Le groupe travaille avec de nombreux partenaires : industriels privés, financeurs publics (en particulier l'ADEME pour les pneumatiques à très faible résistance au roulement). Une liste exhaustive ne peut être dressée pour des raisons de confidentialité				
Modalités				

L'analyse du cycle de vie des pneumatiques montre que 90 % des émissions de CO₂ qui leur sont associées se produisent pendant la phase d'usage. De fait, il est généralement admis que 20 % de la consommation de carburant d'un véhicule de tourisme et 33 % de celle d'un Poids Lourd est attribuable aux pneumatiques. La déconnexion entre demande croissante de mobilité et usage des ressources implique donc d'investir massivement dans l'éco-conception du pneumatique au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, Michelin compte :

- réduire de 20 % entre 2010 et 2030 l'empreinte carbone des pneumatiques Michelin par une amélioration notable de leur efficacité énergétique
- poursuivre et maintenir ses efforts de recherche. Tous les ans, les dépenses de R&D du groupe pour améliorer l'éco-conception des pneumatiques représentent plus de 600 millions d'euros. Or, en proposant des produits plus légers, avec des architectures, matériaux et sculptures adaptés, le Groupe peut réduire sensiblement la résistance au roulement de ses produits, limitant d'autant la consommation de carburant des véhicules qui sont équipés de ces solutions pneumatiques. Cette éco-conception constitue une des clés de voûte de l'engagement économie circulaire du groupe en décorrélant la croissance attendue de la mobilité de l'usage des ressources naturelles finies.





Engagement / action

2 Se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques (autrement dit lutter contre l'obsolescence programmée des pneus) tout en garantissant une pérennité des performances. A ce titre, préconiser le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure (1,6mm) plutôt qu'à 3mm pourrait éviter l'utilisation non nécessaire de 100 millions de pneus par an (1 pneu par véhicule tous les 2 ans) et la réduction de 9 millions de tonnes de CO₂ émises en Europe.

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

X

2016-2020

Principaux acteurs mobilisés

Périmètre

Leviers

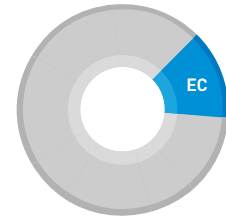
Acteur internes :

Recherche et développement, ligne-produit Tourisme-Camionnette, Affaires Publiques, Communication

Acteur externes :

Recherche et développement, ligne-produit Tourisme-Camionnette, Affaires Publiques, Communication

Périmètre Groupe et rayonnement monde (17 implantations industrielles et présence commerciale dans 170 pays)


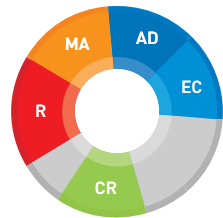


Modalités

Aujourd'hui le seuil d'usure légal des pneumatiques se situe à 1,6mm. Or, une pratique de marché trop souvent répandue consiste à conseiller le retrait anticipé des pneumatiques à une profondeur de sculpture de 3 voire 4 mm (étant entendu que la profondeur de sculpture d'un pneumatique neuf se situe entre 8 et 9mm). Michelin considère que les pneumatiques doivent concilier sécurité et performance tout au long de leur vie. A cette fin, des tests de pneumatiques au seuil d'usure légal pourraient être utilement introduits. Michelin teste déjà ses propres produits à l'état usé.

Afin de lutter contre cette obsolescence programmée, le groupe s'engage :

- à mener en 2017 une étude sur les conséquences environnementales, économiques et sociales du retrait prématuré des pneumatiques
- à en partager les conclusions avec toutes les parties-prenantes de l'industrie (associations, industriels, pouvoirs publics, ONG).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage	X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions transverses : développement durable et marketing stratégique, direction juridique Filiales opérationnelles : aménageur, promotion & services immobiliers (résidentiel & tertiaire)	Chantiers à forts enjeux identifiés puis France			
Acteur externes : A déterminer selon les projets : start-up, bureaux d'études, grands groupes, associations ou collectifs				
Modalités				

Le secteur du bâtiment génère plus de 38 millions de tonnes de déchets par an en France. Les matériaux entrants sont responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'un chantier de construction et les déchets en représentent 15 %. Ce sont donc les deux leviers que Nexity privilégie :

1. Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage.

1.1. Accompagner vers la valorisation de 70 % des déchets de nos chantiers de construction en facilitant le tri à la source sur les chantiers et en sélectionnant les centres de gestion de nos déchets – Opérations pilotes puis déploiement par filiale, en anticipation de la réglementation qui devrait entrer en vigueur en 2020.

Exemples d'initiatives déjà mises en œuvre (non exhaustif) :

- Tous nos nouveaux chantiers de construction résidentielle neuve (progressivement en 2016 et à 100 % à compter de 2017) intègrent la démarche du Groupe de chantier éco-responsable. Dans ce cadre, l'ensemble des entreprises et salariés du chantier est sensibilisé au tri des déchets sur le chantier, grâce notamment à une signalétique spécifique
- Notre filiale Ywood business (bureaux en bois massif structurel) a choisi un fournisseur de bois Binderhölz impliqué dans une démarche « d'économie circulaire » avec 99 % du bois consommé. Le bois (issu de forêts gérées durablement) est découpé en planches. Les déchets et chutes de bois sont valorisés : ils servent à chauffer l'usine elle-même, ainsi que le village et la piscine municipale via le chauffage urbain. Ils sont aussi transformés en pellets pour poêles.

1.2. Développer des partenariats (start-up, architectes, bureaux d'études spécialisés) et outils internes (plateforme Internet Groupe notamment) pour valoriser les matériaux, équipements et mobiliers issus des chantiers de démolition et réhabilitation.

Action pour la prévention et la réduction des déchets : des collaborateurs se sont exprimés sur leur souhait de création d'un outil en ligne pour appliquer concrètement les principes de l'économie circulaire aux chantiers supervisés par Nexity. Cet outil permettra aux opérationnels de partager leurs déblais et matériaux et équipements de déconstruction/démolition à valoriser sur d'autres chantiers, avec un calendrier associé de mise à disposition. Cela fluidifiera les pratiques déjà en place pour nos chantiers d'aménagement et facilitera la diffusion aux chantiers de promotion immobilière.

Exemple d'initiative déjà mise en œuvre (non exhaustif) :


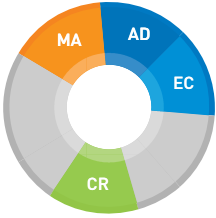
- Dans le cadre de la démolition de bâtiments au Blanc Mesnil, préalablement à une opération d'aménagement, Nexity Villes & Projets a fait appel à Collaborative Recycle pour donner une seconde vie aux matériaux et équipements intéressants. Collaborative Recycle a réalisé l'inventaire, la dépose et la distribution à des associations de leur réseau de 80 éléments de mobiliers (cuisine, vasques, faux-plafonds etc...).

1.3. Systématiser la gestion vertueuse des terres de déblais : en les réutilisant prioritairement in situ, en dépolluant si possible les terres en place, en intégrant autant que possible les circuits de mise en relation déblayeurs/remblayeurs qui tiennent compte des problématiques de traçabilité.

Exemple d'initiative déjà mise en œuvre (non exhaustif) :

- Villes & Projets dépollue les terres in situ dès que possible.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire notre dépendance aux énergies fossiles (corporate et métiers) : réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables		X	X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions transverses : développement durable et marketing stratégique, direction juridique Filiales opérationnelles : aménageur, promotion & services immobiliers (résidentiel & tertiaire)	France			
Acteur externes : A déterminer selon les projets : start-up, bureaux d'études, grands groupes, associations ou collectifs				
Modalités				

En France, 43 % des énergies finales sont consommées par le secteur du bâtiment, en faisant ainsi le principal gisement d'économies d'énergie. Les enjeux portent également sur la décarbonation des énergies, la diminution des pressions sur les réseaux et le développement des énergies renouvelables locales.

2.1. Actions corporate – échéance 2020 :

Dans le cadre de la signature de la charte Paris Action Climat en octobre 2015 Nexity s'est engagé à réduire ses émissions carbone en Ile-de-France d'ici à 2020 sur l'année de référence 2011. Cette réduction, dont le potentiel est estimé à 30 % des émissions par collaborateur* pour les activités corporate d'ici 2020, sera possible grâce à :

- une mobilité des salariés moins émissive : baisse attendue de 20 % des émissions qui représentent actuellement 73 % de l'empreinte carbone corporate ;
- la réduction des consommations énergétiques de nos bâtiments : baisse attendue de 10 % des émissions
- des achats de papier plus responsables, en impliquant les salariés dans cette démarche : baisse attendue de 20 % des émissions.

* Intensité carbone dépendant du nombre de salariés en Ile de France - hypothèse +10 % de salariés d'ici 2020.

Ces engagements de réduction en Ile-de-France sont une première étape vers la fixation d'objectifs Groupe.

Exemples d'initiatives déjà mises en œuvre (non exhaustif) :


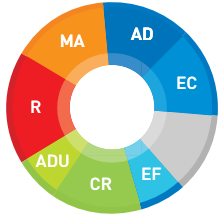
- signature de la charte Paris Action Climat en octobre 2015
- travail partenarial avec E-Green pour une sensibilisation des salariés du siège aux économies d'énergie et d'eau durant la semaine européenne du développement durable.

2.2. Actions métiers / opérationnelles :

- améliorer la performance énergétique de nos constructions – réduire leurs consommations : anticipation des réglementations, financements innovants pour les bâtiments BEPOS, certifications environnementales, pilotage énergétique & garanties de charges pour les constructions de bureaux
- développer la solidarité énergétique à l'échelle des îlots par la mutualisation des réseaux (boucle d'énergie, production locale d'énergie renouvelable, ...) ;
- accompagner les copropriétés et entreprises pour leurs travaux de rénovation énergétique via de nouveaux modèles de financement et des solutions innovantes et durables (ex : chaudière numérique).

Exemples d'initiatives déjà mises en œuvre (non exhaustif) :

- Nexity a mis en place le 1^{er} contrat de garantie de charges dès réception de l'immeuble en France, au bénéfice de l'Oréal pour l'opération Le Nuovo (35 300m²) à Clichy sur Seine (92)
- depuis avril 2016, 110 étudiants d'une résidence Studéa bénéficient d'une eau chauffée par d'une chaudière numérique Stimergy. Cette solution récupère la chaleur rejetée par les serveurs informatiques avec un PUE (Power Usage Effectiveness) de 1,09 couvrant ainsi jusqu'à 60 % des besoins énergétiques pour l'eau chaude sanitaire
- les 2400 logements, commerces et équipements des écoquartiers des Tanneries et du Bohrie à Lingolsheim (67) sont alimentés par un réseau de chaleur réversible fonctionnant grâce à l'énergie géothermique (à 38 %) et biomasse (à 62 %), valorisant ainsi des déchets agricoles (plaquettes forestières et rafles de maïs).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réduire l’empreinte carbone de l’entreprise (corporate et métiers) : concevoir des bâtiment bas carbone & réduire les émissions carbone liées au corporate	X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions opérationnelles et fonctions supports (techniques, juridiques, innovation & développement durable, direction financière)	Tous les métiers du Groupe, France entière			
Acteur externes : Bureaux d’études (carbone), architectes et Moe (réutilisation des matériaux de démolition ou réhabilitation)				
Modalités				

Le secteur du bâtiment est responsable de 27 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre en France, il y a donc une réelle nécessité de mobilisation de ses acteurs. Partant de ce constat, Nexity s’engage concrètement pour réduire son empreinte carbone :

3.1. Actions corporate :

Paris Action Climat (cf. engagement n°2).

3.2. Actions métiers/opérationnelles :

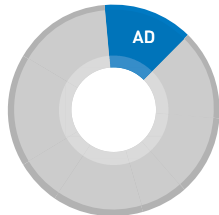
Plusieurs axes de travail sont explorés pour réduire l’impact carbone des opérations, de leur conception à leur exploitation et fin de vie :

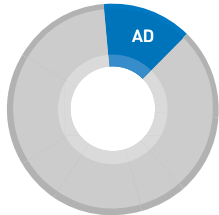
- privilégier la régénération urbaine : revalorisation des sites industriels et transformation des sites et sols pollués
- mise à jour de notre outil de conception bas carbone
- favoriser l’utilisation des matériaux biosourcés et tout particulièrement du bois pour ses propriétés de puits de carbone
- encourager l’utilisation de matériaux recyclés et développer la réutilisation des matériaux de démolition ou réhabilitation
- végétalisation des opérations (puits de carbone et limitation des îlots de chaleur)
- développement des bâtiments à énergie positive
- chantiers à faible impact environnemental
- labellisation BBCA de nos futures opérations Ywood
- Paris Action Climat : réduction de l’impact environnemental des opérations de tertiaire neuf en IdF par la généralisation de bâtiments RT-40 % à partir de 2017
- encourager à la mutualisation de biens et services : projets de ressourceries de quartier, de salles communes dans des résidences, de chambre d’hôtes etc...
- favoriser les mobilités responsables : auto-partage et vélo-partage, offre Blue Office pour limiter les déplacements de salariés.

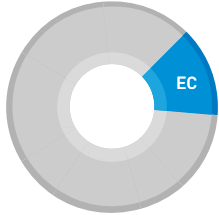
Exemples d’initiatives déjà mises en œuvre (non exhaustif) :

- Nexity est membre fondateur de l’association BBCA qui fédère le secteur de l’immobilier pour valoriser toutes les démarches qui contribuent au développement des bâtiments bas carbone
- Nexity a mis en place en 2014 un service d’autopartage en copropriété (partenariat avec la société Ubeeqo) exclusivement réservée aux habitants de la copropriété accompagnement ainsi les habitants vers une économie de la fonctionnalité : 1 véhicule en autopartage permet de remplacer 9 voitures personnelles.

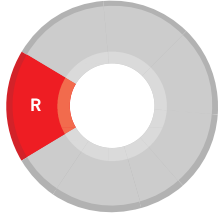


orange	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	1 Evaluer la teneur en ressources rares des Equipements Electriques et Electroniques (EEE)			X	2012-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Achats et BuyIN (joint venture Orange / Deutsh Telekom), Orange Labs, RSE groupe Acteur externes : Fournisseurs d'EEE Top 20 des fournisseurs groupe		Achats Groupe 30 pays			
Modalités					
<p>Orange évalue la teneur en ressources rares des EEE utilisés dans ses activités (EEE du réseau, EEE fournis aux clients de l'entreprise). Pour cela nous réalisons une étude d'impact stratégique des matériaux et ressources rares. Cette étude est réalisée sur les ressources rares ou critiques entrant dans la composition des équipements électroniques achetés par Orange : identification de 12 matériaux critiques. Cela conduit à une cartographie permettant d'évaluer la dépendance du groupe à l'égard de ces ressources. La première étude a été lancée en 2012 et est actualisable tous les 5 ans. Cette étude comprend également l'intégration d'exigences dans notre code de conduire fournisseurs afin de promouvoir la traçabilité des minerais d'origine (conflict minerals) et de promouvoir la transparence à travers leur propre supply chain, et également de limiter l'utilisation de ressources rares, incluant des questions sur les principes de l'économie circulaire.</p> <p>Le bénéfice attendu est une plus grande traçabilité de l'origine des minerais, une plus grande transparence de la supply chain, et une limitation de l'utilisation des ressources rares.</p>					

orange	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Réduire nos émissions CO2 de 50 % par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006)			X	2006- 2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Achats et BuyIN (joint venture Orange / Deutsh Telekom) • Direction Technique et SI • Direction Immobilier et Transports • Pays Acteur externes : TOP 10 des fournisseurs équipements • Différents prestataires tels que gestionnaire de flotte en autopartage, installateurs panneaux solaires... • L'ensemble des constructeurs automobiles, Renault, Peugeot, Mercedes, Audi, etc		Groupe Programme Green ITN, déployé dans 11 pays représentant plus de 91 % de la consommation d'énergie des réseaux et systèmes d'information du Groupe et 96 % du CA			
Modalités					
<p>Orange déploie un plan d'actions volontaristes pour réduire toutes les sources d'émissions directes. Cela concerne : les réseaux et systèmes d'information : changements d'équipements, innovations solaire et éolien, nouveaux data center, ventilation optimisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les bâtiments (monitoring mise en place d'outils et certification HQE et ISO 14001) • les transports : choix de véhicules électriques et hybrides dans les flottes zéro émission, carsharing. <p>Les résultats attendus sont la baisse des émissions CO2 de 50 % par usages client d'ici 2020, réduire la consommation d'énergie d'origine non renouvelables. Résultats obtenus : baisse de 25% des émissions de CO2 par client depuis 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2600 sites solaires déployés à fin 2015 • 1ère flotte en autopartage en France. 					

orange™ Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Réduire l'impact des produits et services par l'éco-conception		X		2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Technocentre, Orange Labs, Marketing Equipes de développement logiciels	Groupe 30 pays			
Acteur externes : Le fournisseur sélectionné pour la nouvelle livebox 4 Les principaux partenaires pour l'éco-conception logiciels				
Modalités				

Cela consiste à réduire l'impact sur l'environnement des produits et services offerts à nos clients, par exemple pour la nouvelle Livebox 4 lancée en 2016. La démarche d'écoconception sera étendue, notamment, au développement logiciels d'ici 2020, avec des actions programmées chaque année sur la chaîne des services.

orange™ Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Optimiser la gestion des déchets			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Directions Achats / supply chain pays Directions Techniques et SI pays Collaborateurs Direction des moyens généraux	Groupe 30 pays			
Acteur externes : Prestataires de collecte et traitement par pays Environ une dizaine d'acteurs par pays, nombre d'acteurs variables selon le pays				
Modalités				

Il s'agit d'améliorer progressivement les dispositifs de gestion des déchets dans les pays où le groupe est présent pour contribuer à notre objectif de transition vers l'économie circulaire d'ici 2020. Cela consiste principalement à une optimisation de la gestion des déchets et des équipements en fin de vie générés en interne (issus des activités réseau et tertiaire) et à la collecte et traitement des équipements électroniques usagés collectés auprès des clients. Objectif de collecte des mobiles de 30 % distribués directement par Orange, en Europe. Résultats obtenus : 15 % à fin 2015.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Projet collaboratif avec d'autres membres de la Fondation Ellen Mac Arthur sur la modularité dans le secteur des ICT		X		2016-2017
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE groupe, Orange Labs	Groupe 30 pays			
Acteur externes : Autres membres de la fondation EMA dont 1 fabricant multinational d'équipements informatiques et télécoms, 3 autres partenaires représentants des secteurs de la réparation, de l'analyse environnementale et de la finance				
Modalités				

Après une Identification des exemples d'équipements modulaires existants dans le secteur ICT, des scénarios sont analysés pour identifier dans quelles conditions la modularité contribuerait à la transition vers un modèle circulaire dans le secteur.


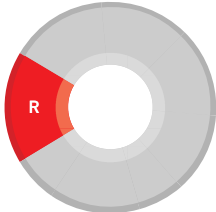
En 2016, un white paper a été rédigé sur l'intérêt de la modularité pour la transition vers l'économie circulaire dans le secteur ICT. Deux études de cas seront réalisées en S1 2017 pour évaluer bénéfices environnementaux résultant de la modularité.


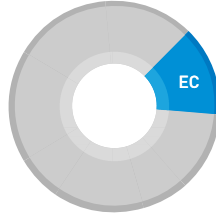
 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 pour les 101 sites de production du Groupe Pernod Ricard situés dans 24 pays	X		X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Tous les responsable QSE des sites de production du Groupe Pernod Ricard (26 filiales - 24 pays - 101 sites de production)	Groupe 24 pays			
Acteur externes : Fournisseurs, acteurs des filières de traitement des déchets				
Modalités				

Le Groupe Pernod Ricard a demandé à chaque site de production de lister et quantifier les différents déchets générés sur le site. Pour chaque type de déchets, ils doivent ensuite :


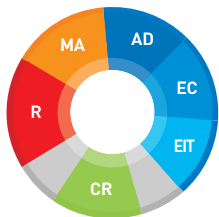
- identifier leur origine afin d'identifier les opportunités pour les éviter, les réutiliser, les réduire, ou les recycler
- clarifier la manière dont ils sont traités. Pour les déchets qui ne peuvent pas être recyclés, enquêter sur des matériaux alternatifs ou tout autre système de recyclage pour atteindre zéro déchet en décharge.

L'objectif est de réduire au maximum les déchets mis en décharge d'ici 2020, sachant qu'il sera difficile d'atteindre 100 % de déchets valorisés car certains pays dans lesquels le Groupe opère ne dispose pas des infrastructures de recyclage adéquate. L'objectif est de réduire ces déchets en décharge au minimum de 90 % entre 2010 et 2020.

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Tendre à 2020 vers 100 % d'emballage recyclable pour le consommateur couvrant un volume de production d'environ 1 000 millions de litres (soit l'ensemble de la production du Groupe)	X		X	2017-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toutes les sociétés de marques chargées de l'élaboration des produits (ces produits étant distribués dans 85 pays)		Le Groupe (85 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs – acteurs des filières de traitement des déchets (Eco-emballages)					
Modalités					
Plusieurs étapes sont nécessaires pour mener cette action : <ul style="list-style-type: none"> chaque filiale va devoir identifier tous les emballages non recyclables pour chaque emballage non recyclable, des alternatives seront recherchées et un plan de réduction sera étudié. Celui-ci privilégiera les emballages mono matériaux plus facilement recyclables les filiales seront également encouragées à communiquer et participer à un système de recyclage local. L'objectif est de tendre à 2020 vers 100 % d'emballage recyclable pour le consommateur, sachant qu'il sera difficile d'atteindre 100 % car certains pays dans lesquels le Groupe opère ne disposent pas des infrastructures de recyclage appropriées.					

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	3 Généraliser l'éco-conception dans tous les processus de développement produit des sociétés de marques du Groupe Pernod Ricard		X	X	2017-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toutes les sociétés de marques chargées de l'élaboration des produits (ces produits étant distribués dans 85 pays)		Le Groupe (85 pays)			
Acteur externes : Fournisseurs – agence de design					
Modalités					
L'impact des activités sur l'environnement commence dès la conception des produits du Groupe Pernod Ricard et continue tout au long de leur cycle de vie. C'est pourquoi la mise en place des principes de l'éco-conception permet de réduire l'empreinte globale du groupe et de répondre aux attentes des consommateurs qui souhaitent des produits respectueux de l'environnement. L'éco-conception sera généralisée dans toutes les sociétés de marques du Groupe en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> un outil interne d'aide à la conception pour les équipes marketing, développement produit et achats un logiciel d'analyse de cycle de vie des produits permettant aux principales marques d'évaluer l'impact environnemental de leurs nouveaux développements Les progrès en termes d'environnement seront mesurés par le suivi d'indicateurs éco-conception pour chaque produit développé (poids de verre et de carton ramenés au litre produit ; CO2 (g/l) et annuellement au niveau du Groupe) Une collaboration avec les principaux fournisseurs et clients du Groupe permettra également d'améliorer l'impact des emballages. 					


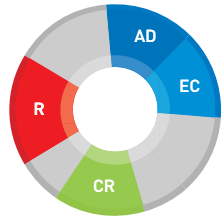


 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route 2010 à 2020 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Toutes les sociétés de marques chargées de l'élaboration des produits, toutes les sociétés de distribution, tous les collaborateurs (18 000) et tous les départements du Groupe	Le Groupe (85 pays) Les collaborateurs (18 000)			
Acteur externes : Toutes nos parties prenantes (fournisseurs, consommateurs, clients, ONG, etc...)				
Modalités				

Pour déployer sa politique environnementale à l'ensemble de ses filiales, que leurs activités concernent la production ou bien la distribution, le Groupe détaille les orientations, priorités d'action et objectifs dans une Roadmap 2020 pour l'environnement. Les avancées de la roadmap environnementale sont discutées périodiquement lors du comité exécutif S&R.

Cette feuille de route est construite autour de quatre piliers, chacun contenant des actions spécifiques, avec des jalons précis à atteindre d'ici à 2020. Ces piliers sont les suivants : la gouvernance, la chaîne d'approvisionnement, la gestion des ressources, les marques et consommateurs. Chacun de ces piliers ayant des actions relatives à l'économie circulaire.

- le pilier « gouvernance » a pour principaux objectifs d'identifier les risques environnementaux à long terme pour les minimiser, d'établir des indicateurs et des cibles pertinents pour les activités du Groupe, et de développer l'implication et les compétences au sein de l'entreprise à travers des formations ciblées des collaborateurs et une communication active
- le pilier « chaîne d'approvisionnement » a pour ambition d'engager les fournisseurs sur les thématiques environnementales et sociales. Cela passe par une exemplarité en matière de gestion des vignobles du Groupe (l'objectif est d'avoir 100 % des vignobles exploités par le Groupe certifiés selon des standards environnementaux et ayant un programme de préservation de la biodiversité en place), par l'établissement d'une traçabilité suffisante de toutes les matières agricoles pour s'assurer des conditions de leur production, par la collaboration avec les fournisseurs d'emballages pour que ceux-ci soient produits de manière durable, et enfin l'engagement de tous les partenaires afin de s'assurer de leur engagement environnemental et social (Politique d'achats responsables)
- le pilier « gestion des ressources » s'adresse plus particulièrement aux sites de production et aux vignobles appartenant au Groupe afin qu'ils continuent à préserver les ressources en eau (objectif : 100 % des vignobles irrigués par goutte à goutte d'ici 2020 et réduction de 20 % de la consommation d'eau par unité produite sur les sites de production entre 2010 et 2020), à optimiser la consommation d'énergie et réduire les émissions de CO₂ (objectif de réduction de 20 % de la consommation d'énergie et de 30 % des émissions de CO₂ par unité produite sur les sites de production entre 2010 et 2020), à réduire la quantité de déchets envoyés en sites d'enfouissement et en incinération (objectif de tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 sur les sites de production) et à contribuer à réduire l'impact environnemental des emballages grâce au choix de matériaux facilement recyclables, tout en encourageant les consommateurs à adopter les gestes du tri sélectif (objectif de tendre vers 100 % d'emballages recyclables au niveau des consommateurs)
- le pilier « marques et consommateurs » a pour ambition de positionner l'environnement au cœur des marques en identifiant comment les aspects environnementaux et sociaux peuvent créer de la valeur pour les marques, et en développant les produits du Groupe d'une manière durable par la mise en œuvre des principes de l'éco-conception.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 A partir des résultats obtenus en Europe en 2015, commercialiser des véhicules porteurs de 30 % de matériaux verts (recyclés, naturels ou bio-sourcés) dans le reste du monde à l'horizon 2025			X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Personnel technique et d'ingénierie, spécialistes du recyclage et de l'écoconception (Direction Recherche et Développement)	160 pays			
Acteur externes : Personnel technique et d'ingénierie, spécialistes du recyclage et de l'écoconception (Direction Recherche et Développement)				
Modalités				

L'intégration de matières recyclées porte sur l'ensemble des matériaux constitutifs des véhicules. Même si les métaux font partie des familles de matières fortement recyclées, la cible est de favoriser le recyclage de ces métaux dans des produits automobiles.

Une application large des matériaux verts nécessite la mise en place de filières d'approvisionnement solides, voire des recherches sur de nouveaux matériaux. Pour atteindre ses objectifs, le Groupe mène un travail de sélection et de validation des matériaux présentant le meilleur compromis technico-économique, afin de constituer un portefeuille de solutions à disposition des projets de véhicules.

Résultats 2015 : Définition d'un véhicule moyen groupe (VMG) Europe représentatif des ventes véhicules

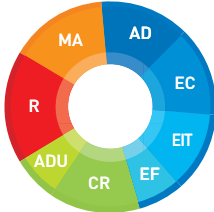
- atteinte de l'objectif de 30 % sur ce VMG
- plan d'action déployé sur les projets véhicules avec un objectif de taux d'intégration pour tout nouveau projet Europe.

Attendu /action 2016 : Suivi du taux d'intégration des matières recyclées et naturelles sur les nouveaux projets engagés

- publication du Bilan sur le VMG 2016
- pour zones hors Europe : définition d'un objectif AMLAT, état des lieux et évaluation des conditions de déploiement en Chine.

Objectif : déploiement progressif dans le reste du monde (2025).



GROUPE RENAULT Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Accroître de 200 M€ à 250 M€ le chiffre d'affaires du Groupe lié à l'économie circulaire en : a) maximisant les usages avant recyclage des batteries des véhicules électriques b) augmentant l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules c) augmentant le gisement et l'usage de pièces de réemploi pour la réparation des véhicules d) développant de nouvelles boucles courtes de recyclage des véhicules en fin de vie pour réintégrer ces matières dans la chaîne fournisseurs	X	X	X	2017-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Groupe Renault : Direction du plan Environnement, Programme Véhicule Electrique, Ingénierie, Direction Juridique Nissan Europe Acteur externes : Commission européenne, Ministère français de l'Environnement, Ministère français de l'économie et des finances, Ministère néerlandais de l'Environnement, Ministère Néerlandais de l'industrie, Lomboxnet, Bouygues Energie Services, fournisseurs automobiles, entreprises de recyclage	Europe (10 pays)			
Modalités				

Première action a) Maximiser les usages avant recyclage des batteries des véhicules électriques.

Tout au long du cycle de vie d'une batterie pour véhicules électriques, différents textes réglementaires européens et nationaux s'appliquent. Pour mettre le développement de nouveaux « business models » autour de ce type de produit, l'entreprise a besoin de clarifier l'interprétation de ces textes et d'éviter les divergences d'interprétation entre les Etats membres.

Dans le cadre du projet, "The virtuous loop of electric vehicles" qui s'est inscrit dans la démarche « Innovation deal de la Commission européenne » de la DG Recherche et la DG Energie de la Commission vont accompagner le groupe Renault et Lomboxnet pour proposer des éclairages réglementaires sur les aspects suivants :

Dans le domaine de l'énergie :

- certains Etats Membres autorisent l'autoconsommation, la revente d'électricité par le producteur particulier dans le cas d'un surplus de production. Nous souhaiterions promouvoir un cadre réglementaire européen pour ces nouvelles activités
- le développement de la flexibilité dans l'offre et la demande en énergie passe par l'utilisation de la « Charge Intelligente » et du « Branchement du Véhicule au Réseau ». Une telle flexibilité conduira à lisser les pics de consommation d'électricité. Un cadre réglementaire adapté semble nécessaire afin que ces activités nouvelles puissent se développer
- le marché du stockage de l'énergie au niveau européen est nouveau. Son développement pourrait être favorisé par de nouvelles initiatives réglementaires de la part de la Commission Européenne
- afin de promouvoir un management intelligent et vertueux de l'énergie, un levier pertinent pourrait être la mise en place d'une fiscalité à taux variable.


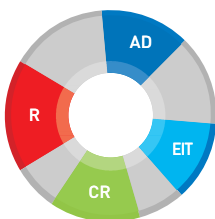
Dans le domaine de la réglementation relative aux déchets / économie circulaire :

- afin de lever les freins potentiels au réemploi des batteries de véhicules électriques dans le cadre d'une « seconde vie », il est nécessaire de clarifier le cadre réglementaire existant au niveau européen, notamment la Directive-cadre relative aux déchets et la Directive relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs
- en outre, pour favoriser les activités de réemploi, le cadre réglementaire devrait permettre de transférer, entièrement ou partiellement, la responsabilité financière mais également organisationnelle et administrative du producteur initial vers un professionnel « opérateur de seconde vie ».

Autres actions :

- b) augmenter l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules
- c) augmenter le gisement et l'usage de pièces de réemploi pour la réparation des véhicules
- d) développer de nouvelles boucles courtes de recyclage des véhicules en fin de vie pour réintégrer ces matières dans la chaîne fournisseurs.

Une description précise de ces actions et des objectifs chiffrés les concernant, seront publiés lors de l'annonce du nouveau Plan à Moyen Terme du Groupe Renault au deuxième semestre 2017.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Déployer la Politique de gestion durable des ressources			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Direction Industrielle, EHS, Juridique, Marketing, Recherche et Développement, Transport, Habitat Durable	Champ géographique : mondial (le Groupe est actif dans 66 pays) La Politique de Gestion Durable des Ressources s'applique à tous les métiers et à toutes les activités du Groupe (opérations, transports et infrastructures), à tous les produits, solutions et services que le Groupe fournit et distribue pour les marchés de l'habitat et de la vie quotidienne, sur l'ensemble de leur cycle de vie			
Acteur externes : Fournisseurs : la gestion durable des ressources est soutenue par la mise en œuvre de la Stratégie d'Achats Durables qui inclut l'acceptation de la Charte des Fournisseurs, les audits de fournisseurs et l'évaluation de la RSE				
Modalités				

Élaborée en 2015, la politique de Gestion durable des ressources vise à promouvoir la réduction de l'impact de l'utilisation des ressources et leur gestion efficace pour favoriser la transition vers l'économie circulaire. Elle fixe les orientations pour encourager une gestion optimisée et durable des ressources utilisées et générées par le Groupe, avec pour objectif la réduction de leur impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie. Elle traduit également l'engagement du Groupe d'être, partout où il est implanté, une entreprise responsable dans le domaine de la gestion durable des ressources et des enjeux associés. Dès 2017, des objectifs complémentaires de court et moyen termes de cette politique seront définis, préalablement à leur mise en œuvre par l'ensemble des Délégations Générales, des Activités et des fonctions du Groupe, dans le respect des réglementations locales.

La gestion responsable des matières, le traitement et la transformation des déchets sont des enjeux majeurs pour Saint-Gobain. Face à la raréfaction des matières premières, la gestion durable des ressources permet d'assurer la compétitivité et la continuité de l'activité du Groupe par la sécurisation des approvisionnements, l'anticipation des évolutions des législations et de l'épuisement des ressources naturelles. Au travers d'actions transversales et de synergies entre ses métiers de l'industrie et de la distribution, Saint-Gobain s'engage à apporter des solutions innovantes en matière de gestion durable des ressources tout au long du cycle de vie des produits, sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le Groupe s'est donné deux priorités dans la gestion des matières premières et des déchets : avoir un contenu recyclé maximal dans ses produits et générer un minimum de résidus de production. La politique de Gestion durable des ressources s'appuie sur des objectifs d'amélioration continue et des outils concrets :


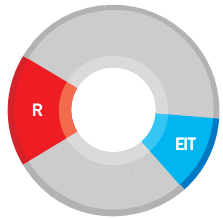
- mobiliser et sensibiliser l'ensemble des métiers, des fonctions, des sites et des parties prenantes du Groupe aux enjeux de la gestion durable des ressources et favoriser la transition vers l'économie circulaire
- planifier la mise en œuvre d'actions adaptées à l'ensemble des Activités du Groupe en fonction de la nature de leurs métiers et des opportunités qui se présentent à elles
- mesurer les progrès accomplis à l'aide d'indicateurs communs, cohérents avec les cadres et outils de référence reconnus à l'échelle internationale
- anticiper les évolutions des attentes de nos parties prenantes, se préparer aux futures réglementations des pays d'implantation et intégrer les enjeux liés à la gestion durable des ressources dans la stratégie d'innovation du Groupe.


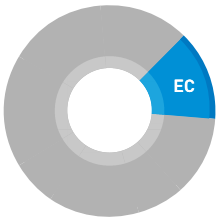
Les sites de production et les points de vente de la distribution de Saint-Gobain s'inscrivent dans une démarche active et continue qui vise l'amélioration de la gestion de tous les types de ressources (incluant les emballages, les produits semi-manufacturés et les produits de négoce) pour :


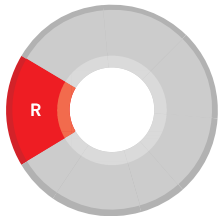
- minimiser l'usage des ressources ; préférer l'utilisation, quand cela est techniquement et économiquement possible, dans l'ordre suivant, de ressources : réutilisées, recyclées renouvelables, non-renouvelables ; avoir un usage modéré et le plus efficace possible des ressources non-renouvelables et un usage des ressources renouvelables respectueux de leurs cycles de renouvellement
- minimiser la production de déchets internes ; trier, traiter, récupérer les déchets internes pour maximiser leur utilisation en tant que ressource en accord avec les réglementations et avec l'objectif de minimiser les nuisances. L'enfouissement des déchets ultimes intervient en dernier ressort, si aucune autre solution n'est possible. L'objectif à long terme de Saint-Gobain est 0 déchet non valorisé
- le Groupe cherche à développer la valorisation des déchets entre les Activités, pour que les déchets de l'une deviennent les matières premières de l'autre. C'est dans ce sens que des comités de travail ont été récemment lancés en France et au Royaume-Uni. Ils incluent les activités industrielles et de distribution pour explorer les filières de recyclage à mettre en place.

Les Activités optimisent tous les flux logistiques, en interne, en collaboration avec d'autres Activités ou éventuellement avec des partenaires extérieurs pour évaluer si les véhicules de retour de livraisons peuvent être utilisés pour assurer la livraison de matières recyclées.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire de 50 % entre 2010 et 2025 les déchets industriels non valorisés			X	2010-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : EHS, Directions Industrielles et Techniques, Recherche et Développement, Excellence Industrielle, Achats, Juridique Acteur externes : Sociétés de traitement de déchets, autres sites industriels	Champ géographique : mondial (le Groupe est actif dans 66 pays) Ensemble des sites industriels du groupe			
Modalités	<p>Pour réduire l'impact environnemental des sites industriels du point de vue des déchets non valorisés, les Activités du Groupe travaillent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) sur toutes les étapes des procédés de production pour minimiser les quantités de déchets générés 2) sur l'identification de filières de valorisations pérennes pour les déchets encore générés par nos procédés industriels. <p>Cet objectif défini pour les activités industrielles du Groupe est décliné par Pôle puis par Activités. Des objectifs par Activités puis par site industriel sont définis et accompagnés de plans d'action. L'objectif de moyen terme sur 2010-2025 est scindé en objectifs sur des périodes de trois ans, les prochaines étant 2017-2019 puis 2020-2022 et 2023-2025. Ces objectifs sont considérés à iso production pour prendre en compte le niveau de production de chaque site industriel. Le suivi de ces objectifs est réalisé annuellement via le reporting environnemental du Groupe. En fonction des résultats annuels, des actions correctives peuvent être mises en place pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Entre 2010 et 2015, au tiers de la période 2010-2025, le Groupe a enregistré une réduction de la quantité de déchets non valorisés de 15,2 %, soit un avancement de 30 % sur la réalisation de cet objectif. L'objectif à long terme de Saint-Gobain est 0 déchet non valorisé.</p>			

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Mettre en œuvre la démarche d'éco-innovation basée sur l'analyse de cycle de vie		X		2013-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Plus de 600 collaborateurs du Groupe ont été formés à l'éco-innovation à ce jour, majoritairement parmi les équipes marketing et R & D. Acteur externes : Les fournisseurs et les clients	Toutes activités, tous pays (66 pays)			
Modalités	<p>Le poids du secteur de la construction dans la consommation de ressources naturelles est considérable (environ 40 %). Dans le cadre de sa stratégie Habitat Durable, Saint-Gobain promeut la vision d'une construction responsable et développe des solutions innovantes, permettant de préserver les ressources naturelles. L'éco-innovation est une démarche pragmatique et structurée construite à partir des bonnes pratiques existantes, cohérente avec la culture et l'organisation de Saint-Gobain. Une solution est considérée comme éco-innovante pour le Groupe si elle contribue à réduire les impacts du bâtiment ou de l'infrastructure pendant sa mise en œuvre et/ou si elle a un impact environnemental réduit sur l'ensemble de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie. Les priorités portent sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergie, d'eau et de ressources naturelles, et des déchets générés. La démarche d'éco-innovation s'appuie sur l'utilisation des Analyses du Cycle de Vie (ACV) qui permettent de quantifier les impacts environnementaux d'une solution à chaque étape de son cycle de vie. Les résultats de ces ACV sont aussi communiqués aux clients professionnels, prescripteurs, constructeurs ou distributeurs, sous la forme de Déclarations Environnementales de Produits, vérifiées par des tierces parties indépendantes. Toutes les Activités du Groupe réalisent des ACV pour l'ensemble de leurs gammes de produits. La formation d'une journée présente les enjeux de l'éco-innovation dans le cadre de la stratégie Habitat Durable, ainsi que la boîte à outils mise à disposition des équipes pour éco-innover. La démarche d'éco-innovation est volontaire. Les premiers pays concernés ont été la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et la Scandinavie.</p>			

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Mettre en place des offres de services pour recycler les déchets de construction et démolition		X	X	2010-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Sont concernées en priorités les fonctions marketing, EHS, industrie et R&D	Toutes les activités de distribution et de production de produits pour la construction, en priorité en France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Scandinavie, Etats-Unis.			
Acteur externes : L'ensemble des acteurs de la chaîne sont concernés et impliqués : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises de construction, spécialistes du traitement des déchets (collecte, transport et tri)				
Modalités				

Dans le cadre de sa stratégie Habitat Durable, le Groupe encourage ses activités à développer des offres de services pour la récupération et le recyclage des déchets provenant des chantiers de construction et de démolition.

L'objectif est triple :

- a) offrir des services à valeur ajoutée aux clients du Groupe
- b) capter un gisement majeur de matières premières secondaires pour la production des matériaux du Groupe
- c) tendre vers le zéro déchet en décharge.

Le poids du secteur de la construction dans la consommation de ressources naturelles est considérable (environ 25 à 40 %). Dans le cadre de sa stratégie Habitat Durable, Saint-Gobain promeut la vision d'une construction responsable et développe des solutions innovantes, permettant de diminuer les volumes de déchets mis en décharge et de préserver les ressources naturelles. Les déchets, notamment de chantiers de construction ou de déconstruction, sont considérés par le Groupe comme des ressources stratégiques à recycler ou réutiliser, en particulier comme matières premières secondaires dans ses procédés de production. Le Groupe se mobilise pour promouvoir la déconstruction plutôt que la démolition, l'inventaire des matériaux avant déconstruction et le tri sélectif des déchets à la source. En interne, des projets se développent localement dans les activités et des groupes de travail transversaux sont initiés pour identifier et mettre en place des ressources et des filières de recyclage. La Direction R&D du Groupe a mis en place en janvier 2014 un programme transversal sur le recyclage des déchets de fin de vie afin de comprendre les principaux enjeux techniques associés au recyclage de nos produits et d'apporter un support aux équipes des Activités travaillant sur ces sujets. Des filières de recyclage des produits à base de gypse sont déjà opérationnelles dans une quinzaine de pays. Plusieurs projets pilotes pour le vitrage et l'isolation sont en cours.



Schneider Electric	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	1 Eco-concevoir 100 % de nos offres en intégrant les dimensions clés de la Circularité pour chaque nouveau développement produit (exemple : durée de vie, réparabilité, upgradabilité, rentrofitabilité, démantelabilité, recyclabilité des composants, etc)		X	X	2015-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Marketing, Technique, Matériaux) • Informatique (plateformes WEB & Digital, etc) • Equipes Commerciales et Marketing (capacité à articuler les bénéfices pour le client de cette ecoConception)		Plus de 100 pays Un portefeuille produit de plus de 100 000 références			
Acteur externes : Clients ; Cabinets de conseil spécialisés • Laboratoires de recherche, Partenaires Industriels • eco-organismes, fournisseurs de matériaux • Syndicats sectoriels (GIMELEC, FIEEC, IGNES, T&D Europe, etc)					
Modalités					

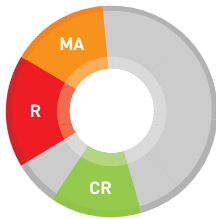
Il s'agit de :

- s'assurer que tout projet de conception d'offre intègre bien très en amont la prise en compte des éléments clés concernant son profil « Circulaire », son empreinte Ressources, les performances énergétiques, CO2, et plus largement environnementales, qu'elle doit satisfaire
- pour cela enrichir de manière adéquate les processus de conception de produit, en mettant à jour les livrables de chaque étape
- former les équipes R&D, définir des objectifs et s'y tenir. Nous avons à ce sujet pris un engagement externe, audité par un tiers indépendant, de 100% de nos offres eco-conçues d'ici 2017 avec notre méthode d'ecoDesign Way' enrichie et mise à jour en 2014-2015, qui intègre toutes les dimensions de la circularité. Cette action se poursuivra de manière continue après 2017.

Schneider Electric	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Promouvoir nos services ecoFIT™, qui offrent un retrofit de produits Schneider Electric et d'autres marques. Ces services permettent de remettre en situation de performance optimale des équipements et prolonger plus encore leur durée de vie (souvent déjà de 10, 20, 40 ans)		X	X	2015-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Marketing, Technique, Matériaux) • Informatique (plateformes WEB & Digital, etc) • Equipes Commerciales et Marketing (formation des équipes, information des clients et partenaires)		Plus de 100 pays Un portefeuille produit de plus de 100 000 références			
Acteur externes : Clients • Partenaires de distribution, Installateurs, Electriciens ecoOrganismes • Syndicats sectoriels (GIMELEC, FIEEC, IGNES, T&D Europe, etc)					
Modalités					

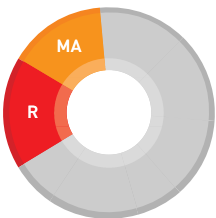
Il s'agit de :

- concevoir des briques de modernisation et retrofit de composants actifs de produits historiques Schneider Electric (et compétiteurs dans certains cas)
 - anticiper la nécessité de concevoir des briques de retrofit, dès les processus de R&D en amont
 - mettre à disposition de nos partenaires des outils numériques de leur permettant de chercher la disponibilité de modules de retrofit pour leur parc installé
 - maintenir les savoir-faire industriels et de 'supply chain' (fournisseurs, logistique retour, etc) permettant l'exécution de ces services
 - demain : déployer ces offres plus avant, au travers des différentes parties de notre organisation (géographie, gammes de produits, segments de marché, etc).
- Cette action se poursuivra de manière continue après 2017.

Schneider Electric	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	3 Enrichir et promouvoir la transparence sur les informations de « Circularité » des produits (objectif de 75 % de notre chiffre d'affaires réalisé avec des produits bénéficiant d'une analyse de cycle de vie complète et d'instructions précises de gestion de fin de vie du produit), l'une et l'autre accessibles de manière digitale et 24/7	X	X	X	2015-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Matériaux) • Equipe Environnement Corporate • Informatique (plateformes WEB & Digital, etc)		Plus de 100 pays Un portefeuille produit de plus de 100 000 références			
Acteur externes : ecoOrganismes, partenaires informatiques et Cloud, App développement • Syndicats sectoriels (GIMELEC, etc), également PEP ecoPasseport (et échange avec d'autres industriels par ce biais)					
Modalités					

Il s'agit de :


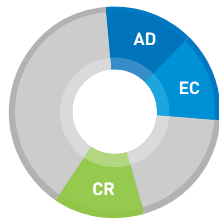
- rendre accessible de manière digitale, précise mais simple, à une grande quantité d'informations sur les impacts des produits tout au long de leur cycle de vie
- pour cela nous avons développé et proposons un site web check-a-product, et une App MySchneider, où nos clients ont accès à toutes ces informations
- demain, nous souhaitons aller plus loin dans la visibilité de ces plates-formes techniques et la simplification d'exploitation des données fournies.

Schneider Electric	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	4 Réduire la génération de déchets, maximiser leur réemploi ou seconde vie (dépassant 90 % de taux de valorisation et recyclage) autant que faire se peut dans des conditions de sécurité satisfaisantes, et atteindre nos objectifs de « Zero mise en décharge » des déchets. Objectif de 100 sites industriels fin 2017, efforts à poursuivre ensuite	X		X	2015-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes d'industrialisation) • Global supply chain (et toutes nos usines réparties dans le monde entier) • Achats, Finance, Logistique		Plus de 100 pays Un portefeuille produit de plus de 100 000 références			
Acteur externes : Spécialistes de la gestion du déchet (collecte, retraitement, recyclage, valorisation), pour chaque catégorie de déchets • eco-organismes, fournisseurs (principalement rang 1)					
Modalités					

Il s'agit de :


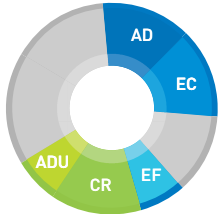
- travailler dès l'amont sur une conception des produits et une définition de leurs processus de production qui émettent un moindre taux de déchets
- une fois le déchet produit, il s'agit de ralentir au maximum sa destruction de valeur, en recherchant d'abord une option de réemploi, puis recyclage, puis valorisation énergétique
- demain : nous avons un objectif de 100 sites « Zero Waste to Landfill/Zero mise en décharge » fin 2017 et sommes déjà à 92. Nous conduisons de nombreux programmes de sensibilisation, formation, échange de bonnes pratiques, avons créé des réseaux de Waste Champions, etc. Cette action fera l'objet d'une amélioration continue après 2017.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Intégrer 20 % minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits à l'horizon 2020 L'utilisation de matières recyclées est un des 7 axes de notre démarche éco-conception	X	X	X	2013-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : R&D, Marketing, Qualité, Industrie, Développement durable	International, politique applicable sur les 29 usines du Groupe SEB dans le monde. Les usines du Groupe en France et en Allemagne sont prioritaires.			
Acteur externes : Fournisseurs, consommateurs, éco-organismes				
Modalités				

Le Groupe SEB intègre dans ses produits de plus en plus de matériaux recyclés. Ainsi, dès 2009, les spatules Enjoy de Tefal étaient déjà composées à 95 % de plastique PET recyclé et la gamme d'articles culinaires Natura fabriquée à partir d'aluminium 100 % recyclé. En 2014, le Groupe a intensifié ses travaux sur l'intégration de plastiques recyclés dans ses produits, sous l'impulsion des Directions Achats, Qualité Normes Environnement, et Recherche : collaboration avec des recycleurs pour améliorer la qualité des plastiques concernés, vérification de leur conformité réglementaire, réalisation de tests d'injection et de prototypes, démarrage de préséries... Résultat : le Groupe a mis sur le marché en 2015 un générateur vapeur dont le boîtier est en polypropylène issu du recyclage d'appareils électriques et électroniques. De nombreux tests sont en cours sur d'autres produits et avec d'autres matières plastiques (ABS, PET...). En parallèle, des opérations de formation et de sensibilisation ont été organisées pour les équipes concernées (bureaux d'études, laboratoires, qualité, marketing...).

De plus, pour faire avancer cet engagement de développement de matières recyclées dans notre portefeuille de nouveaux produits, notre marque Rowenta vient de s'engager sur un partenariat 2016/2019 avec l'ONG WWF France.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Programme « Réparer plutôt que jeter » : réduire les déchets de produits électriques et électroniques (DEEE) en augmentant leur durée d'usage par les consommateurs via une politique de réparation pendant 10 ans	X	X	X	2008-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité Exécutif Direction des Services Consommateurs Direction commerciale dans les pays Direction Qualité Direction Industrie Supply Chain	Pour l'ensemble des grandes marques mondiales du groupe et concerne déjà les continents Europe, Asie et la zone Moyen orient. Déploiement en Amérique du Nord prévu sur 2017/2018			
Acteur externes : ADEME Réseaux de réparateurs (6 500 dans le monde) ONG consommateurs et/ou environnement				
Modalités				

Objectif d'utilisation des produits du Groupe SEB pendant de nombreuses années, en rendant possibles et faciles des réparations sur tous les produits ayant une défaillance pendant au moins 10 ans.

Comment ? En adaptant le design des produits pour les rendre plus facilement et totalement réparables, en renforçant un réseau dense de réparateurs à travers le monde à proximité directe des consommateurs et en leur donnant tous les moyens nécessaires, et en organisant une chaîne d'approvisionnement des pièces détachées permettant de tenir cet engagement de long terme (stockage en avance des pièces nécessaires sur les 12-15 années suivantes, livraisons rapides partout, réduction des coûts pour garantir une économiquement intéressante ...).


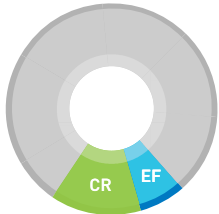
Fin 2016, le Groupe SEB a réalisé les premières réparations à l'aide de pièces détachées fabriquées par impression 3D, afin d'assurer la disponibilité à la demande de pièces qui ne seraient plus approvisionnables classiquement, en particulier pour les produits les plus anciens. L'objectif à moyen terme est de pouvoir réduire les stocks de certaines pièces détachées.

Par ailleurs, les produits du Groupe SEB vont progressivement être marqués d'un logo « produit réparable 10 ans ». L'objectif étant d'ancrer le message de la réparabilité dans l'esprit des consommateurs.

Dans plusieurs pays où il est implanté, le Groupe SEB étudie des pistes pour aider les consommateurs qui souhaitent réparer eux-mêmes leurs produits. En France, par exemple, il a inauguré en juin 2015, avec le soutien du GIFAM et de l'ADEME, ses trois premiers centres d'autoréparation conçus dans l'esprit des « Repair Cafés® ». Situés à Limoges, Périgueux et Tours, ils sont hébergés dans les locaux de réparateurs agréés du Groupe. Le consommateur peut venir à l'atelier avec ou sans rendez-vous : dans un espace dédié et équipé, il dispose des documentations techniques et des pièces détachées nécessaires, ainsi que de conseils de professionnels pour l'aider à réparer lui-même son appareil. Le Groupe étend progressivement ce service innovant au sein de son réseau de 220 réparateurs français, avec 3 nouvelles villes cette année (Lyon, Grenoble, Le Mans).

Enfin, pour aller plus loin, différentes notices de montage et de démontage seront également proposées prochainement ainsi que de nombreux didacticiels pour réparer soi-même les appareils électroménagers dans les conditions les plus sûres.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Eurêcook : expérimentation pilote sur l'Economie de fonctionnalité. Un service innovant, simple et pratique qui permet d'accéder en location à une large gamme d'appareils culinaires, à partir de 9,99€ seulement		X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : R&D, Marketing, Qualité, Industrie, Développement durable	Agglomération dijonnaise 2015/2016 Projet de déploiement sur d'autres territoires en France 2017- 2020			
Acteur externes : Client distributeur (les enseignes du Groupe Casino), consommateurs, Economie Sociale et Solidaire (Réseau Envie), Agglomération de Dijon, ADEME, Université Technologique de Troyes, PME locales (packaging, site internet)				
Modalités				

Dans la perspective de l'économie circulaire et de nouveaux modèles de consommation plus durables, le Groupe a testé en France en 2015 un service innovant de location d'appareils culinaires pour répondre aux besoins ponctuels des consommateurs. Dénommé Eurêcook, il a été déployé en septembre dans l'agglomération de Dijon en partenariat avec un réseau d'acteurs privés et publics, comme l'Ademe et le Groupe Casino.

Le principe est simple : le consommateur réserve son appareil sur le site www.eurecook.fr, choisit la durée de location (une soirée à une semaine) puis le retire dans l'un des 7 points de retrait proposés. Pendant cette phase de test, 28 appareils sont proposés à la location. Une fois retournés, les produits sont systématiquement nettoyés, vérifiés et réemballés. Le service Eurêcook s'inscrit dans la démarche développement durable du Groupe SEB à plus d'un titre : du point de vue de l'environnement, il va dans le sens d'une optimisation des ressources naturelles (un même produit est utilisé plus souvent) et les emballages sont réutilisables et éco-conçus (polypropylène alvéolaire) ; côté accessibilité, grâce à un moindre coût d'usage, Eurêcook rend les appareils plus abordables pour des personnes économiquement fragiles ; enfin, il joue la carte de l'économie sociale et solidaire en faisant appel à une entreprise locale d'insertion (Envie) pour le nettoyage et la logistique des produits loués.

Un travail d'évaluation du modèle économique est en cours suite à cette première expérimentation pilote sur Dijon. Le Groupe SEB prévoit de travailler sur la période 2017-2020 sur les modalités de déploiement de ces nouveaux usages de location de ses produits sur d'autres territoires en France.

SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	1 Formaliser et partager, au travers d'une nouvelle politique RSE, les engagements de la société en matière d'économie circulaire		X	X	2016-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction générale – Direction Développement Durable – Management team – Équipes commerciales		Arjowiggins Graphic Europe			
Acteur externes : Fournisseurs					
Modalités					
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la Roadmap RSE élaborée par Sequana • Réflexion sur les axes stratégiques de la politique d'Arjowiggins Graphic et sur les actions prioritaires s'y rattachant. Cette étape cruciale visait à identifier les spécificités de la société, ce qui en fait un acteur unique dans le secteur papetier, résolument engagé dans une démarche d'économie circulaire • Formalisation d'un 1^{er} draft puis confrontation avec la vision et les attentes des équipes. Plusieurs échanges ont eu lieu avec le pôle prescription, en particulier, afin que ses membres puissent s'approprier le document et soient ainsi en mesure de communiquer la stratégie et les engagements RSE d'Arjowiggins Graphic à leurs interlocuteurs • Sur la base des engagements définis dans la politique RSE, planification d'objectifs de progrès quantifiés sur la période 2015 – 2020. Plus de 80 % de ces objectifs sont en lien direct avec les principes de l'économie circulaire • Communication et explication de la politique RSE à l'ensemble des fonctions et équipes. 					

SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
	2 Généraliser l'utilisation de fibres de cellulose recyclées ou certifiées sur l'ensemble des gammes proposées	X		X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Équipes de production – Direction des achats – R&D		Arjowiggins Graphic Direction des achats Sites de production France			
Acteur externes : Fournisseurs – Acteurs de l'économie sociale et solidaire – Organismes certificateurs					
Modalités					

Les papiers recyclés souffrent encore trop souvent d'une image injustement négative. Ils sont considérés comme étant de moins bonne qualité que les papiers à base de fibres dites "vierges" et donc limités aux applications peu exigeantes. Pour exemple, dans le domaine des papiers graphiques (applications traditionnellement les plus contraignantes), le taux d'utilisation de papiers recyclés est d'environ 12 % alors qu'il approche 90 % pour le papier journal. Depuis plusieurs années, les innovations majeures apportées tant sur les procédés de traitement des papiers à recycler que sur ceux de production de papiers permettent l'utilisation de fibres recyclées dans la totalité des papiers graphiques et pour tous les domaines d'utilisation (livres d'art, édition, communication, etc.) ainsi que dans de nombreuses applications de papiers spéciaux ou techniques.

En 2015, les fibres issues du recyclage représentent d'ores et déjà 48 % des fibres utilisées par Arjowiggins Graphic. Nous œuvrons pour faire croître ce chiffre à 55 % d'ici 2020.

Pour certaines applications très techniques et qui requièrent des caractéristiques spécifiques, l'utilisation de fibres dites "vierges", c'est-à-dire issues de résidus de l'activité forestière, reste impérative. Pour ce type de matières premières, Arjowiggins Graphic s'est engagé depuis 2009 à privilégier des fibres issues de forêts certifiées pour leur pratique de management responsable des ressources (Forest Stewardship Council - <https://ic.fsc.org>). A l'horizon 2020, 100 % des fibres non recyclées seront certifiées, ce qui fera d'Arjowiggins Graphic un acteur unique dans le secteur.



SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Développer avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire la collecte des papiers à recycler auprès des "petites structures", entreprises ou collectivités		X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
<p>Acteur internes : Organisation usine spécifiquement dédiée à la mise en place des partenariats • Direction des achats</p> <p>Acteur externes : ESAT : Établissements et service d'aide par le travail • EA : Entreprises adaptées • ACI : Ateliers et chantiers d'insertion • EI : Entreprises d'insertion • Entreprises – Collectivités</p>		Arjowiggins Graphic France			
Modalités					

Les exigences qualitatives requises pour les papiers fabriqués par Arjowiggins Graphic imposent l'utilisation de papiers recyclés préférentiellement blanc, peu imprimés et non contaminés par des composants non cellulotiques. Ceci nécessite la mise en place de flux de collecte dédiés et le plus en amont possible, c'est-à-dire au plus près du lieu de production.

L'essentiel de la collecte des papiers à recycler est aujourd'hui assuré en France par des sociétés spécialisées qui ont élaboré une organisation logistique spécialement dédiée au traitement de flux "massifié" donc moins adaptée au traitement des flux dits "diffus".

En complément, Arjowiggins Graphic a donc décidé de s'engager avec différents acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de collecter les papiers à recycler provenant de structures de tailles petites ou moyennes, publiques ou privées.

Arjowiggins Graphic contribue ainsi à l'élaboration d'un partenariat vertueux tripartite entre l'entité qui souhaite valoriser ses vieux papiers, la structure de l'économie sociale et solidaire qui dispose de la souplesse et des outils nécessaires à la collecte et l'industriel à même de traiter les vieux papiers en leur redonnant une seconde vie.


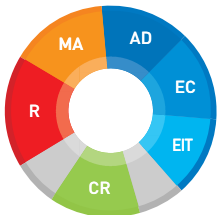
SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Définir sur chacune des lignes de production des standards de consommation énergétique par produit, basés sur les meilleures pratiques		X	X	X	2015-2017
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
<p>Acteur internes : Direction Développement Durable • Comité de pilotage • Énergie • Équipes usines dédiées</p> <p>Acteur externes : Organismes certificateurs</p>		Arjowiggins Graphic Sites industriels France			
Modalités					

La fabrication du papier nécessite l'utilisation d'énergie thermique et électrique. Cette énergie est utilisée pour transporter et transformer la matière cellulosique. La réduction de la consommation et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont donc des impératifs tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Arjowiggins Graphic, certifié ISO 50001 depuis janvier 2013 pour son système de management de l'énergie a mis en place une organisation multi-site qui a permis d'identifier et de partager les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique.

Après une 1^{ère} phase consacrée à l'identification et à la quantification exhaustive de l'ensemble des consommations sur chacun des équipements industriels, la société s'engage à définir pour l'ensemble de ses fabrications les standards de production produit par produit. Ces standards seront basés sur les meilleures techniques disponibles, tant en interne que par comparaison avec les références de la profession.

En complément des actions de sensibilisation de l'ensemble des équipes et de formation des opérateurs sur les postes les plus sensibles, la définition de ces consommations optimales sera un levier essentiel pour l'atteinte des objectifs de la société en la matière.


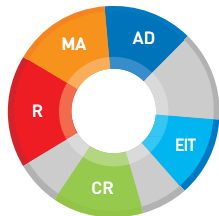
 SOCIETE GENERALE Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Maîtriser la chaîne de la fabrication au recyclage du papier consommé et créer ainsi une boucle vertueuse : <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner le papier consommé sur l'analyse du cycle de vie du produit dans le but qu'il ait l'impact environnemental de fabrication le plus faible possible • Collecter et trier le déchet papier avec obligation de le livrer chez des papetiers proches de la collecte • Compléter la démarche par la collecte et le tri de l'ensemble des autres déchets 	X	X	X	2013-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction des achats, RSE, banque de détail France (BDDF), Groupe Crédit du Nord, Franfinance, CGI Acteur externes : Le petit plus, Cèdre, Elise, Halbout collecte, BP Environnement, Arjowiggins (Greenfield)	France (ensemble du réseau d'agences Société Générale et Groupe Crédit du Nord, plus de 2000 agences et les filiales en France)			
Modalités				

En 2012, un appel d'offres papier a été lancé ayant pour objectif la sélection d'un papier répondant à des exigences environnementales fortes grâce à l'intégration de critères d'ACV du produit. L'objectif principal de cet appel d'offres a été de sélectionner un papier sur l'impact environnemental de sa fabrication afin que celui-ci soit le plus faible possible. Un questionnaire basé uniquement sur le cycle de vie du papier (matières premières, transport, procédé de fabrication de la pâte, procédé de fabrication de la feuille, gestion des déchets) a été construit et envoyé aux fournisseurs invités à l'appel d'offres. Des audits ont ensuite été réalisés chez les papetiers présélectionnés afin d'avoir une connaissance précise de l'impact environnemental du papier susceptible d'être choisi.


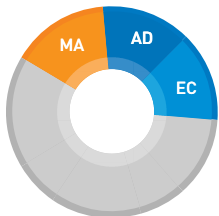
Pour compléter la démarche, un autre appel d'offres a été mis en place afin de mieux maîtriser la collecte de déchets de papier en France via l'amélioration de la quantité et de la qualité des papiers collectés ; l'appel d'offres demandait aussi à l'entreprise chargée de la collecte de livrer ces déchets / matières premières secondaires uniquement chez des papetiers proches du lieu de collecte. Arjowiggins reçoit l'ensemble du papier trié des implantations de la banque de détail. Ainsi, l'impact dû au transport de matière première secondaire est réduit. Ces deux appels d'offres combinés font que l'impact environnemental de Société Générale sera mieux maîtrisé en amont et en aval de sa consommation de papier.

A fin 2016, le déploiement du système de collecte et de recyclage en cours couvre 75 % du périmètre sur le déchet papier pour atteindre d'ici 2020 l'ensemble du territoire français et l'ensemble des filiales du Groupe en France.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Collecter et recycler les cartes bancaires : mettre en place une filière de recyclage pour toutes les cartes bancaires à détruire dans les agences	X	X	X	2017-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction des achats, banque de détail France (BDDF)	France (ensemble des agences Société Générale en France)			
Acteur externes : Halbout collecte, BP Environnement, Ecosystèmes, l'Atelier du Bocage				
Modalités				

Dans le cadre de la politique de gestion des déchets, une filière de collecte et de recyclage des cartes bancaires sera mise en place dans les agences de Société Générale à partir de janvier 2017. Les cartes seront collectées en agence et récupérées par les prestataires qui aujourd'hui collectent les autres déchets (principalement le papier). Elles seront ensuite triées et recyclées au sein d'un prestataire spécialisé dans le recyclage des cartes bancaires l'Atelier du Bocage. Des campagnes de communication auprès du réseau seront réalisées insistant notamment sur la nécessité de ne plus découper les cartes.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer l'efficacité énergétique du Groupe, en s'appuyant notamment sur trois leviers de l'économie circulaire : réduire l'intensité CO₂ des opérations de Solvay de 40 % d'ici 2025	X	X	X	2015-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Unit Energie Tous les sites de production de Solvay	Mondial 145 sites industriels (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie)			
Acteur externes : Fournisseurs et clients, y compris des clients externes pour les services dans le domaine de l'énergie				
Modalités				

Pour Solvay, l'économie circulaire est l'ensemble des actions et projets qui permettent un usage plus efficace des ressources, le terme ressources étant entendu au sens large et couvrant :

- l'énergie sous toutes ses formes et ses impacts CO₂
- l'eau
- les matériaux.

Cette action se développe en mettant en œuvre sur tous les sites la méthodologie Solwatt développée par Solvay : cette méthodologie couvre les procédés industriels, le recours accru aux énergies renouvelables dans le mix énergétique de Solvay, une gestion du portefeuille d'activités Solvay favorisant le développement des activités peu gourmandes en énergie et la mise en place d'un prix interne du carbone (25 €/tonne) pour évaluer les futurs investissements.

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

2 Doubler le chiffre d'affaires réalisé avec les produits et solutions durables offerts par Solvay en s'appuyant largement sur les leviers de l'économie circulaire, dans les chaînes de valeur avales. L'objectif est de faire passer le chiffre d'affaires dans les solutions durables recherchées par les marchés de 25 % en 2014 à 50 % en 2025 et de construire des écosystèmes innovants en ligne notamment avec l'économie circulaire, et de développer des partenariats pour des solutions durables.

X

X

X

2015-2025

Principaux acteurs mobilisés

Périmètre

Leviers

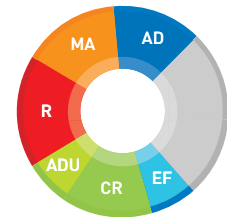
Acteur internes :

- Direction Stratégie
Direction Développement Durable
- Direction Industrielle
- Direction Marketing and Sales
- Les Global Business Units
- La R&I

Acteur externes :

- Initiatives transverses (WBCSD, ABIS, Social Metrics – Pré Consulting) avec d'autres acteurs industriels
- Co-développements avec des clients
- Co-développements avec des fournisseurs
- Co-développements avec des ONG

Mondial
53 pays dans lesquels Solvay est actif en Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Afrique



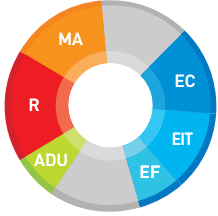
Modalités

Le principe de la méthode SPM (Sustainable Portfolio Management) est d'intégrer le développement durable et l'économie circulaire dans les choix stratégiques du Groupe, et notamment pour la revue du portefeuille d'activités, les choix d'investissement et les priorités de programme de recherche et d'innovation.

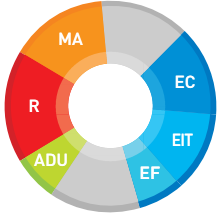
Les projets d'innovation se concentrent notamment sur les technologies nouvelles qui promeuvent le recyclage, l'utilisation de produits recyclés, l'utilisation plus efficace des ressources non renouvelables et de biomatériaux.

L'objectif est qu'en 2025, 50 % du chiffre d'affaires du Groupe soit réalisé avec des activités apportant des solutions aux questions du développement durable et de l'Economie Circulaire, comparé à 25 % en 2014.


A titre de premiers progrès, fin 2015, 33 % du chiffre d'affaires total s'inscrivait dans l'économie durable, dont les deux tiers corrélés à l'économie circulaire.

SUEZ Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Augmenter significativement la production de matières premières secondaires et d'énergie à partir des déchets et des eaux usées d'ici 2020 : a. Augmenter de 20 % la production de matières premières secondaires b. Multiplier par 2 la production de plastiques recyclés c. Augmenter de 10 % la production d'énergie renouvelable	X	X	X	2014-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité de direction • Direction Commerciale • Direction de la Recherche et de l'Innovation • Direction de la Performance Industrielle	SUEZ exerce ses activités eau-déchets en tant qu'opérateur dans 40 pays			
Acteur externes : Clients collectivités (près de 40 millions de tonnes de déchets traités) et industriels (plus de 400 000 clients dans les services et l'industrie).				
Modalités				

En 2015, SUEZ a remis sur le marché 4,7 millions de tonnes de matières premières secondaires (papiers, cartons, verre, métaux, plastiques, bois). Il s'agit de renforcer cette évolution en élevant les standards d'exploitation et d'innovation, en améliorant la performance et la sophistication des techniques de valorisation. SUEZ s'engage dès à présent à augmenter sa production de matières premières secondaires issues des déchets de 20 % d'ici 2020. Le Groupe souhaite cibler les flux dont la valorisation est particulièrement réductrice de gaz à effet de serre, tels que les plastiques : SUEZ a notamment pris l'engagement de multiplier par deux le recyclage du plastique à l'horizon 2020. SUEZ devient un acteur clé de l'énergie propre, à partir de différentes modalités de valorisation des déchets : incinération, méthanisation ou encore de production de combustibles solides de récupération, qui peuvent constituer d'excellents combustibles alternatifs dans les fours à ciment ; mais aussi récupération de la chaleur des eaux usées. Pour accompagner son ambition, SUEZ s'est doté d'un objectif d'augmentation de 10 % de sa production d'énergie renouvelable d'ici 2020. Prêt pour la Révolution de la Ressource, SUEZ s'engage dans une démarche multi-acteurs : par la mise en œuvre de technologies partagées (partenariat avec le start-up américaine Rubicon Global), par des partenariats et des programmes de recherches transversaux avec des acteurs spécialisés comme la Fondation Ellen MacArthur, Orée ou l'Institut de l'Economie Circulaire ; par de nouveaux modèles économiques climato-responsables (création de joint-ventures avec d'autres industriels comme Indra avec Renault ou encore Tarmac avec Airbus et Safran).

SUEZ Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Contribuer à faire éviter à nos clients 60 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre sur la période 2015-2020 par des solutions d'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité de direction • Direction du Développement Durable • Direction de la Performance Industrielle	SUEZ exerce ses activités eau-déchets en tant qu'opérateur dans 40 pays			
Acteur externes : Clients collectivités (près de 40 millions de tonnes de déchets traités) et industriels (plus de 400 000 clients dans les services et l'industrie)				
Modalités				

SUEZ permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre à ses clients : les déchets peuvent remplacer les combustibles fossiles, fournir de l'énergie verte, ou être recyclés pour servir de matières premières secondaires. Les clients du Groupe peuvent ainsi réduire respectivement leurs émissions Scope 1 (issues de la combustion), Scope 2 (issues de la consommation d'électricité) et Scope 3 (liées à la composition des matériaux utilisés) pour devenir un fournisseur d'achats durables. Lors de la COP21, SUEZ s'est engagé à augmenter cette participation et contribuer ainsi à faire éviter à ses clients 60 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, en accélérant le développement commercial et la recherche et innovation dans le domaine de la valorisation matière et énergétique des déchets. SUEZ s'est également engagé à mesurer systématiquement les émissions de CO₂ évitées par ses solutions d'économie circulaire afin d'analyser sa contribution aux engagements climat volontaires et/ou réglementaires de ses clients ainsi qu'à introduire un prix interne du carbone dans son modèle d'affaires. Cette mesure de l'impact carbone tout comme celle de l'impact social et sociétal de ces nouvelles solutions d'économie circulaire sur le territoire font partie de l'offre de SUEZ.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives d'ici 2030	X	X	X	2015-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Comité de direction • Division Eau Europe et Division Internationale	SUEZ exerce ses activités eau-déchets en tant qu'opérateur dans 40 pays			
Acteur externes : Clients collectivités et industriels (en 2015, 2310 sites de traitement des eaux usées).				
Modalités				

L'eau est aussi un enjeu de l'économie circulaire : les usages en sont en effet multiples (industriel, agricole, réalimentation des nappes phréatiques) et permettent d'anticiper des conflits entre les différents utilisateurs de la ressource en eau. C'est pourquoi SUEZ prend également des engagements sur l'eau : SUEZ s'est engagé à multiplier par 3 sa capacité de production d'eaux alternatives (dessalement, réutilisation des eaux usées traitées) d'ici 2030 afin de développer l'économie circulaire de l'eau et d'accompagner les collectivités locales et industriels dans cette démarche.


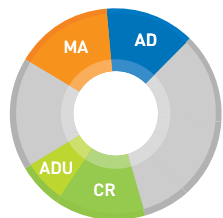
Afin que l'eau devienne une priorité de l'Agenda Climatique international, SUEZ a créé l'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Changement Climatique aux côtés du CEO Water Mandate du Global Compact, du CDP et du WBCSD. Elle regroupe 44 organisations dont 28 grandes entreprises autour de 3 niveaux d'ambition en matière de préservation des ressources en eau :

1. analyser et partager les risques liés à l'eau pour mettre en œuvre des stratégies de réponse collaboratives
2. mesurer l'empreinte eau à l'aide des normes existantes (à travers le questionnaire du CDP, les rapports développement durable, la Communication sur le Progrès du CEO Water Mandate du Global Compact ou un site web)
3. réduire les impacts sur la disponibilité et la qualité de l'eau dans les opérations directes et tout au long de la chaîne de valeur.

En Septembre 2016, l'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Changement Climatique a intégré la campagne « Take Action » de We Mean Business et s'est doté d'un nouvel objectif opérationnel : atteindre 100 entreprises signataires représentant 1000 milliards de dollars de chiffres d'affaire d'ici 2018.

Les techniques de réutilisation des eaux usées et de récupération de la chaleur des réseaux d'assainissement sont le fondement de boucles d'économie circulaire qui permettent l'émergence de la ville durable : SUEZ propose une approche de la ville via l'économie circulaire avec son offre Resourceful Cities.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Intégrer un critère consacré à l'économie circulaire dans les achats de l'entreprise		X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Acheteurs <hr/> Acteur externes : Catégories d'achats pertinentes - Fournisseurs de biens, ayant des impacts significatifs en matière d'économie circulaire : efficacité matière, durabilité des produits et efficacité énergétique.	Ensemble du Groupe, (130 pays), principalement en Europe, USA			
Modalités				

TOTAL s'engage à favoriser les achats durables et veiller aux pratiques responsables des fournisseurs en intégrant notamment des critères de performance environnementale et d'économie circulaire.

Ces critères d'évaluation prennent en compte les éléments suivants, sur l'ensemble du cycle de vie des produits ou services achetés :


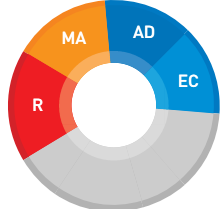
- l'efficacité énergétique
- l'efficacité matière
- la durabilité des produits.

Depuis plusieurs années, au sein de TOTAL, un groupe de travail transverse a pour mission de renforcer la politique du Groupe en matière d'achats durables en s'appuyant sur des initiatives développées dans chaque secteur.


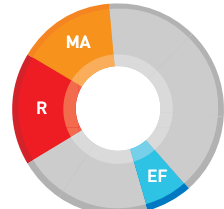
En 2015, TOTAL a finalisé une cartographie des risques et opportunités environnementales et sociétales des principales catégories d'achat du Groupe permettant d'identifier les enjeux majeurs selon trois axes : éthique et droits de l'homme, impact environnemental et création de valeur avec les communautés. Des projets-pilotes ont été réalisés sur certaines catégories afin d'intégrer de façon concrète le suivi des aspects CSR au processus achat : questionnaire spécifique, rédaction de clauses contractuelles adaptées, tenue d'un atelier avec les experts internes sur le climat et l'efficacité énergétique afin de préparer un appel d'offres relatif au transport aérien, décomposition des coûts et de la consommation d'énergie, etc.

En 2015, par exemple, lors d'un appel d'offres multi-pays « station de lavage », emblématique des activités Marketing & Services, la cartographie a encouragé le binôme acheteur et client interne à adopter une approche total cost of ownership (impliquant le calcul du coût global d'un produit lié à sa possession en ajoutant, à son prix d'achat, les coûts supportés par le client pendant les phases d'utilisation et de fin de vie : consommation d'électricité, d'eau, frais de traitement en fin de vie...) et à intégrer des critères environnementaux dans le cahier des charges puis dans le contrat.


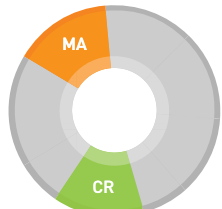
Cette démarche relative à l'économie circulaire sera menée progressivement sur les catégories d'achat globalisées pertinentes (selon la cartographie environnementale et sociétale, la consommation d'énergie,...).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Limiter les productions de déchets et favoriser leur valorisation: 2.A S'engager à ce que plus de 50 % des déchets de l'entreprise soient valorisés 2.B Mettre en place sur les sites de l'entreprise des programmes de réduction de déchets et de « Zero waste to landfill »		X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Entités du Groupe	Ensemble des activités opérées du Groupe (130 pays), principalement en Europe, USA			
Acteur externes : Fournisseurs (traiteurs de déchets, fournisseurs de pièces, emballages, etc.)				
Modalités				

- En 2016, dans le cadre de la fixation de ses nouveaux objectifs environnement 2020, TOTAL s'est engagé à valoriser plus de 50 % de ses déchets. Le Groupe produit environ 600 000 tonnes de déchets annuels dont 200 000 t de déchets dangereux.
- Par ailleurs, le Groupe a lancé un ensemble d'actions visant à réduire la production de ses déchets. Par exemple, un programme « Zero waste to landfill » a été développé chez SunPower qui s'assure qu'aucun déchet (matières premières, emballage ou déchets) de ses usines de fabrication de modules photovoltaïques n'est envoyé en décharge. En 2016, le site de production de Mexicalli (MX) a été le premier site certifié « Landfill-free » par le NFS Sustainability. La valorisation matière ou énergie de nos déchets permet de contribuer à la limitation de l'impact sur le changement climatique.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Développer des polymères comprenant jusqu'à 50 % de matière plastique recyclée		X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Procédés / Fabrication, R&D	Chimie (France, Belgique, Espagne) Plusieurs dizaines de milliers de tonnes par an			
Acteur externes : Producteurs de matières plastiques recyclées Clients des nouvelles gammes de produits de l'entreprise				
Modalités				


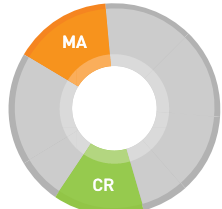
En 2016, TOTAL a lancé la production de nouvelles gammes de polymères incluant du polymère recyclé. Pour les grands polymères que sont le polystyrène, le polypropylène et le polyéthylène, l'objectif est de développer des solutions permettant d'intégrer jusqu'à 50 % de matière plastique recyclée pour des fonctions ou applications standards du marché. Il est essentiel de pouvoir assurer des fonctions identiques à celles proposées par des matières vierges, condition d'un développement significatif des volumes sans lesquels les objectifs européens ne sauraient être atteints. Ces solutions doivent par ailleurs vérifier que le bénéfice environnemental global est favorable (sur base d'analyse du cycle de vie). Pour mémoire le recyclage d'une tonne de polymère permet d'éviter l'émission d'une tonne de CO₂.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Solariser 5 000 stations service à travers le monde, dont 800 en France (limiter les consommations d'énergie non renouvelable)			X	2017-2022
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Procédé - Opérations	Ensemble des activités opérées du Groupe (France, Europe, Afrique, Moyen Orient principalement)			
Modalités				

En novembre 2016, TOTAL s'est engagé dans un projet de solarisation de 5000 stations services, dont 800 en France.

Ce projet correspond à l'installation d'une puissance d'environ 200 MW, l'équivalent de l'électricité consommée par une ville de 200 000 habitants et représente un investissement d'environ 300 M\$.

Il est en pleine cohérence avec l'ambition de TOTAL de devenir la major de l'énergie responsable et avec son engagement dans le développement de l'énergie solaire. Il permettra de réduire les émissions du Groupe de CO₂ de 100 000 tonnes par an tout en diminuant la facture d'électricité de 40 millions de dollars chaque année. Les panneaux seront fournis par SunPower, filiale du Groupe, qui dispose de la technologie la plus efficace du marché.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Améliorer de 1 % par an en moyenne l'efficacité énergétique des installations industrielles opérées entre 2010 et 2020 (économie de ressources non renouvelables)			X	2010-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Procédé - Opérations	Ensemble des activités opérées du Groupe (130 pays), principalement Europe, USA, Afrique, Moyen Orient			
Modalités				

Améliorer de 1 % par an entre 2010 (base 100) et 2020 (objectif : 90) l'efficacité énergétique des installations opérées par TOTAL.

L'énergie est pour TOTAL à la fois la ressource majeure et le produit final essentiel ; dans cette mesure, l'efficacité énergétique est un facteur clef de l'amélioration des performances économiques, environnementales et industrielles du Groupe et est un levier essentiel d'économie de ressources.

Depuis 2010, l'efficacité énergétique des installations du Groupe s'est améliorée de 6 %.

Début 2016, TOTAL s'est fixé comme objectif de l'améliorer de 1 % en moyenne par an sur la période 2010-2020, et ce dans un contexte d'exploitation toujours plus complexe.

Cette amélioration de l'efficacité énergétique contribue directement à la limitation de l'impact des activités de l'entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique.

unibail-rodamco Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Transition vers le bâtiment bas carbone : réduire les émissions carbone relatives à la construction à hauteur de 35 % entre 2015 et 2030 (par m²) grâce à une approche « construction sobre » et la sélection de matériaux optimisés en contenu carbone, en particulier par l'usage de matériaux de construction recyclés			X	2016-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
<p>Acteur internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipes Unibail-Rodamco de conception et de construction en charge du pilotage du pipeline des projets de développement, valorisé 7,9 milliards d'euros au 30/06/2016 • UR Lab : équipe interne d'innovation composée de 8 personnes <hr/> <p>Acteur externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maitrise d'œuvre : architectes, bureaux d'études techniques de conception • Fournisseurs de matériaux via des partenariats industriels (acier / ciment / vitrage) • Sociétés de construction (en entreprise générale ou corps d'états séparés) • Start-up développant des solutions innovantes (matériaux, procédés mise en œuvre, ...) <p>Politique bas carbone impliquant la totalité des achats de construction du Groupe. En 2015, les investissements annuels (CAPEX) des projets en développement ont représenté 880 millions d'euros, répartis selon le périmètre géographique détaillé à droite</p>	<p>Toutes les constructions (neuves ou extension) de plus de 10 000 m² dans l'ensemble des pays où Unibail-Rodamco opère (10 pays aujourd'hui). Pour rappel en 2015, les investissements (CAPEX) d'un montant de 880 millions d'€ étaient à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% en France - 22% dans les pays nordiques - 10% en Allemagne - 8% en Europe Centrale - 4% en Autriche - 4% en Espagne - 2% aux Pays Bas 			
Modalités				
<p>1. Une approche « construction sobre » dès la conception, s'appuyant sur la réalisation de bilans carbone pour tous les projets de développement d'une surface supérieure à 10.000 m², et une analyse de cycle de vie (ACV) systématique des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser moins de matériaux, par des choix de conception et de design optimisés : structure, aménagements et équipements, façades, faux-plafonds, réduction du nombre de places de parking, ... grâce aux Design Guidelines développées par les équipes internes. <p>2. Utilisation de nouvelles solutions pour la construction et sélection de matériaux optimisés en contenu carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recours aux matériaux recyclés et augmentation du taux de matériaux recyclés dans la fabrication des matériaux de construction (acier / vitrage / béton, ...) • usage de matériaux bas carbone, dont le ciment issu de l'utilisation de laitier moulu (déchet sidérurgique) • politique d'approvisionnement en circuit court limitant les transports (achat local, logistique optimisée) et sélection des fournisseurs en fonction de leur lieu de fabrication (prise en compte du mix énergétique du pays). <p>La politique et les objectifs bas-carbone ont été définis en 2016, et annoncés par le CEO le 22 septembre 2016. Les différents plans d'action et le monitoring sont en cours de lancement. La 1^{ère} communication sur avancement de cet engagement est prévue en juillet 2017 dans le cadre des résultats à mi-année.</p>				



unibail-rodamco Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Systématisation de la valorisation des déchets d'exploitation : revaloriser/recycler la totalité des déchets d'exploitation des centres commerciaux, avec l'arrêt de l'enfouissement d'ici 2020			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : • Equipes techniques en charge de l'exploitation des centres commerciaux (250 personnes : 61 directeurs techniques dont 19 en France) Acteur externes : • Commerçants / locataires (pour tri sélectif) • Prestataires nettoyage (pour collecte déchets client) • Prestataires de gestion déchets (pour enlèvement et recyclage) • Filières traitements déchets spéciaux	63 centres commerciaux gérés, répartis dans 10 pays en Europe continentale, dont 18 en France. En 2015, Unibail-Rodamco a collecté/géré 58 388 tonnes de déchets d'exploitation pour 56 sites.			
Modalités				

Unibail-Rodamco s'est engagé dans des objectifs de réduction et de valorisation des déchets dès 2012, avec le lancement d'actions pilotes.

En 2016, Unibail-Rodamco a renforcé ses objectifs à horizon 2020, en amplifiant et généralisant les actions ayant prouvé leur efficacité :

- afin d'améliorer le tri à la source (quantité et qualité) par les commerçants / locataires des centres commerciaux, mise en place d'un système de facturation individuelle sur la base des déchets banaux non triés, grâce à la pesée des déchets des commerçants (logique incitative pollueur/payeur). Ainsi, UR s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de recyclage de 80 % d'ici 2020, et vise le zéro déchet envoyé en enfouissement pour le même horizon
- signature de contrat avec les prestataires gestionnaires de déchets intégrant des objectifs minimum de tri, ainsi qu'un reporting et une traçabilité des déchets
- baux verts : intégration de clauses environnementales dans les baux commerçants, pour faire respecter la politique de gestion / tri des déchets en vigueur sur site.

Sur l'année 2015, les centres commerciaux Unibail-Rodamco ont un taux moyen de recyclage de 32 %, et 82 % des déchets sont recyclés ou valorisés (avec pour la France, un taux de recyclage de 26 %, et 62 % de déchets valorisés/recyclés).

Aujourd'hui, 72 % des baux signés avec les preneurs sont des baux verts.

unibail-rodamco Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Promotion d'offres commerciales innovantes liées à l'économie circulaire au sein des centres commerciaux		X		2016-2030
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : • Equipes marketing (promotion vis-à-vis des visiteurs et des consommateurs) • Equipes commercialisation (choix commerçants) • Equipes sur site assurant la direction des centres commerciaux Acteur externes : • Entrepreneurs locaux, par la promotion de nouveaux concepts commerciaux liés à l'économie circulaire • Opportunités commerciales en cours d'évaluation.	- 63 centres commerciaux gérés, répartis dans 10 pays en Europe continentale, dont 18 en France. - Opération test lancée sur 6 centres commerciaux en France en 2016			
Modalités				


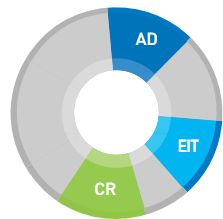
Dans le cadre de sa nouvelle politique RSE « Better Places 2030 » annoncée en septembre 2016, Unibail-Rodamco s'engage en faveur de la création d'emplois et du développement économique des territoires sur lesquels sont implantés ses centres commerciaux.

En particulier, des initiatives innovantes sont lancées afin d'impulser l'émergence de nouveaux concepts d'offre commerciale favorisant l'économie circulaire :

- déploiement d'initiatives de type vide-dressing pour promouvoir la seconde vie de vêtements et accessoires de mode d'occasion. Par exemple, l'application « Dress in the City » testée au centre commercial des 4 Temps, est le 1^{er} service de vide-dressing omni-canal, et sera déployée dans 6 centres du Groupe en 2017
- développement en cours de boutiques de réparation rapide/sur place d'équipements électroniques (smartphone / tablette) dans les centres commerciaux.
- valorisation des circuits courts pour la restauration grâce à un sourcing local de produits alimentaires (pilotes en cours).

Au-delà de l'adaptation aux nouveaux modes de consommation, Unibail-Rodamco souhaite être précurseur et jouer un rôle de promotion et d'éducation des visiteurs, en engageant les clients de ses centres commerciaux dans une démarche de consommation durable.

Des projets pilotes ont été testés en 2016 dans 6 centres, et Unibail-Rodamco souhaite développer ces initiatives dans tous ses centres commerciaux d'ici 2030.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Maîtriser l'usage des ressources, avec le double objectif de réduire : <ul style="list-style-type: none"> • les consommations d'eau (rapportées au chiffre d'affaires) • les consommations énergétiques (rapportées au chiffre d'affaires) 	X	X		2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Risque Assurance Environnement, Direction des Achats et Direction Industrielle, Direction du développement durable et des Affaires publiques	Ensemble du Groupe Valeo (30 pays d'implantation, 134 sites)			
Acteur externes : Fournisseurs d'eau, fournisseurs d'énergie (électricité, gaz naturel, fioul)				
Modalités				

A horizon 2020, Valeo vise à réduire les consommations d'eau et d'énergie, rapportées au chiffre d'affaires, de respectivement 6 % et 8 % à horizon 2020 (sur la base des consommations de l'année 2015).


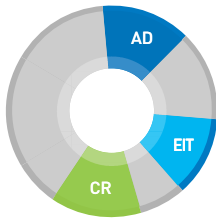
Cet objectif s'inscrit :

- en continuité de l'effort engagé depuis 2009, qui a permis une réduction des consommations d'eau et d'énergie (rapportées au chiffre d'affaires) de respectivement 46 % et 28 % entre 2009 et 2015, alors même que le chiffre d'affaires de Valeo a doublé sur la même période (passant de 7,5Mdse en 2009 à 14,5Mdse en 2015)
- en prévision du maintien de la croissance des activités de Valeo, avec un objectif de 20Mdse de chiffre d'affaires en 2020.

La réalisation de ces objectifs de réduction de consommations s'appuie sur :


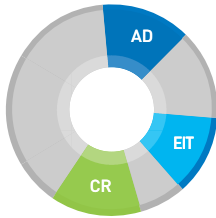
- en matière de réduction de consommation d'énergie, le déploiement à l'ensemble de Valeo à partir de l'année 2016 d'un programme de mesure plus fine des consommations d'énergie à usage industriel (en production), avec l'identification des besoins précis en fonction du volume de production. L'installation progressive d'appareil de mesure des consommations d'énergie sur l'ensemble des chaînes de Valeo (et non plus à l'échelle de l'ensemble du site) permettent d'adapter progressivement les consommations en fonction des besoins de production. Ce vaste chantier est accompagné par la désignation d'un responsable énergie sur la majorité des sites de Valeo
- en matière de réduction des consommations d'eau, un ambitieux programme de généralisation de bonnes pratiques basé principalement sur : (i) l'optimisation des opérations de lavage ; (ii) la mise en place des circuits de recyclage (comme par exemple le recyclage des eaux de purge des tours de refroidissement en les utilisant comme eaux de lavage des sols et des équipements) ; (iii) la prise en compte de l'optimisation de la gestion de l'eau et les économies d'eau envisageables lors de l'achat d'équipements consommant de l'eau ; (iv) la collecte des eaux pluviales.



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire la production de déchets, avec un objectif de 5 % en 2020 (rattachés au chiffre d'affaires)	X	X	X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Risque Assurance Environnement, Direction des Achats Direction Logistique, Direction Industrielle, Direction du Développement durable et des Affaires publiques Acteur externes : Clients constructeurs (automobiles), fournisseurs de transport, filière de retraitement des déchets	Ensemble du Groupe Valeo (30 pays d'implantation dans le monde, 134 sites)			
Modalités				

Afin d'atteindre l'objectif de réduction de la production de déchets rapportée au chiffre d'affaires de 5 % entre 2016 et 2020, Valeo appréhende la réduction des déchets par :

- l'optimisation des processus de fabrication afin d'en limiter la production
 - le recyclage dans le processus industriel de tout ce qui peut l'être, sans nuire à la qualité du produit.
- La réalisation de l'objectif pour 2020 s'appuie sur un plan opérationnel articulé autour de 2 logiques complémentaires de :
- minimisation de la génération de déchets. Cette réduction de la production de déchets s'appuie principalement sur : (i) la réduction du poids des emballages, (ii) la réduction du nombre d'emballages, (iii) le recyclage des emballages. Ces actions sont développées en partenariat avec les clients constructeurs, dans le respect de leur exigence et des normes qualité élevée du secteur de l'automobile
 - travail avec les filières de retraitement des déchets dans l'ensemble des pays d'implantation de Valeo (suivant la logique de recyclage, de valorisation et d'élimination). Ce travail s'appuie notamment sur une traçabilité renforcée des déchets (caractéristique du déchet expédié, entreprise en charge de son transport, entreprise en charge de son élimination et de son traitement).

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Développer des produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ des véhicules, en renforçant la position de Valeo pour les produits servant à l'hybridation des systèmes de propulsion des véhicules		X		2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction R&D, Direction du Développement durable et des Affaires publiques Acteur externes : Clients constructeurs (automobiles), fournisseurs de transport, filière de retraitement des déchets	Ensemble du Groupe Valeo (30 pays d'implantation dans le monde, 134 sites)			
Modalités				

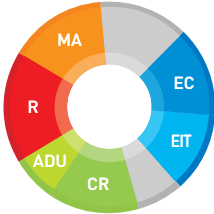
Le choix stratégique de Valeo de concevoir, développer et produire des produits et systèmes contribuant à la réduction des émissions de CO₂ a été validé par le marché (la part des investisseurs socialement responsables a largement augmenté et Valeo se classe en première place dans le secteur automobile de l'indice 2015 Low Carbon 100 Europe, lancé par Euronext lors de la COP21, en décembre 2015). Après avoir inventé la technologie du micro-hybrid (stop-start), Valeo continue de renforcer cette stratégie à horizon 2020, par :

- la volonté de se positionner en leader sur les nouveaux secteurs ou technologies, principalement la technologie 48V « mild hybrid », une des briques technologiques clés de la diffusion des moteurs hybrides à prix abordables, pour laquelle Valeo vise une position de leader à horizon 2020
- et par diverses acquisitions et partenariats stratégiques, notamment dans les systèmes de propulsion électriques haute tension, découlant de la création d'une joint-venture entre Valeo et Siemens en 2016. Avec ce rapprochement, les deux entreprises entendent donner naissance à un leader mondial dans le domaine des composants et des systèmes de propulsion électriques haute tension, qui couvrira tous les types de voitures électriques, qu'il s'agisse des véhicules hybrides, hybrides rechargeables ou encore tout électriques. Cette volonté de Valeo de contribuer à ce marché s'inscrit dans les prévisions d'une croissance annuelle moyenne de 20 % jusqu'à 2020 de ce marché spécifique.

1 Elever le pourcentage de déchets de production revalorisés
Poursuivre le projet dit « By products » qui consiste à élever le pourcentage de déchets de production revalorisés en augmentant notamment le pourcentage de recyclage matière tout en réduisant le coût net de traitement des déchets.
Objectif : 97 % en 2020 (vs 93,5 % en 2014)

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	

X	X	X	2013-2020
---	---	---	-----------

Principaux acteurs mobilisés	Périmètre	Leviers
<p>Acteur internes : Direction de l'Environnement, achats, « Communautés de process », Controlling, Management des sites</p> <p>Acteur externes : Collecteurs et transformateurs de déchets, autorités administratives ; ONG ; entreprises utilisatrices</p>	Groupe soit principalement France, Allemagne, USA, Brésil, Chine	
Modalités		

Les principaux leviers de progrès engagés dans le cadre du projet « By-Products », dont l'objectif est la réduction des volumes de déchets et l'augmentation du taux de valorisation (en privilégiant la valorisation matière plutôt qu'énergétique), sont les suivants :

- identification, consolidation et optimisation des flux pour les boues de process (laminage et traitement de surface), les résidus métalliques, les calamines et les poussières
- identification des meilleures filières de recyclage pour les laitiers de hauts-fourneaux vendus notamment à l'industrie du ciment et la cession des déchets métalliques dans le cadre de contrats pluriannuels
- utilisation des boues de hauts-fourneaux comme source d'enrichissement du sol des forêts d'eucalyptus et comme matière première de l'industrie céramique. À noter également que les boues d'aciérie sont désormais recyclées à 100 % avec l'utilisation des fines de minerai de fer pour fabriquer le « sinter feed ».

En 2015-2016, de nouvelles pistes de valorisation des déchets ont été ouvertes et ont généré des revenus supplémentaires :

- filière zinc pour les poussières de l'aciérie française, utilisation des boues de process et des calamines par l'industrie des ciments (Allemagne)
- au Brésil, utilisation de certains déchets dans le process de « pelletisation »
- renégociation d'un contrat de valorisation des laitiers afin d'orienter leur utilisation vers la filière la plus pertinente selon les caractéristiques techniques des laitiers et gagner en transparence
- optimisation du séchage des boues de certaines tuberies afin de réduire le tonnage à traiter
- optimisation de l'organisation des zones de déchets et réduction des coûts de transport correspondants.

2 Systématiser la démarche d'ecodesign dans les procédures Capex et R&D

Rendre obligatoire la présentation d'une démarche structurée en matière d'ecodesign dans l'instruction des projets d'investissement et de R&D d'une importance moyenne

Objectif : traiter plus de 80 % des projets en masse fin 2017 avec une extension aux projets d'importance moyenne

	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
		X	X	2016-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Chefs de projet Capex et R&I ; Direction des Investissements, Direction R&D, Direction Environnement, Communautés de process	Groupe (20 pays y compris les sites de service)			
Acteur externes : Fournisseurs d'équipements et ingénierie				
Modalités				

La politique du Groupe prévoit d'intégrer systématiquement la problématique du développement durable dans les investissements. En particulier, une analyse de risques hygiène, sécurité, environnement (HSE) est obligatoirement effectuée en amont de chaque projet, afin de prendre en compte les impacts potentiels et d'anticiper les risques environnementaux à l'occasion de la validation des étapes des projets.

Une procédure portant sur les règles de l'« ecodesign » a été mise en place en 2015 dans le cadre de la refonte de la gouvernance des grands projets. Elle est destinée à s'assurer de l'usage des meilleures pratiques et techniques disponibles dans les principaux domaines suivants :

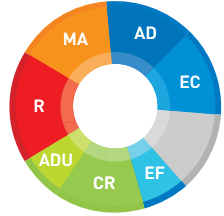
- optimisation des conditions de travail (ergonomie, éclairage, chauffage, ventilation des postes de travail)
- efficacité énergétique par l'optimisation du rendement lors du choix du type d'énergie utilisée, la récupération de l'énergie disponible, l'amélioration de l'isolation des parois des fours et l'installation de régulateurs pour optimiser les consommations
- utilisation rationnelle des ressources naturelles et prise en compte des conséquences du changement climatique
- diminution des émissions atmosphériques par une amélioration constante des systèmes de captation
- gestion de l'eau grâce au recyclage et à la récupération de l'eau de pluie au moyen de bassins de stockage, et amélioration de la qualité par un meilleur fonctionnement des stations de traitement et une diminution du volume des eaux rejetées
- gestion des déchets par une amélioration des conditions de collecte, de tri et du taux de valorisation
- réduction des nuisances sonores à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers par une diminution prioritaire des émissions de bruit à la source.

L'objectif consiste dorénavant à s'assurer que les sites et les régions agissent de même pour les projets d'importance moyenne.

3 Déploiement d'un outil détaillé d'analyse du cycle de vie (ACV)
Construire avec un prestataire spécialisé un outil d'analyse de cycle de vie des produits de l'entreprise capable de prendre en compte la variété des process et des sites de production. Cet outil en cours de finalisation est destiné à qualifier en amont les produits en développement selon une grille d'évaluation prenant en compte une dizaine d'impacts
Objectif : 10 produits clés et 5 projets de R&D d'ici fin 2018

Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	

	X	X	2017-2018
--	---	---	-----------

Principaux acteurs mobilisés	Périmètre	Leviers
<p>Acteur internes : Chefs de projet R&I ; Direction Environnement, Direction R&D, Direction marketing, Communautés de process</p> <hr/> <p>Acteur externes : Fournisseurs, clients</p>	Usines et centres de R&D clés (France, Allemagne, USA, Brésil et Chine)	
Modalités		

L'outil permettra d'abord de questionner sommairement chaque projet de R&I pour évaluer a priori son niveau d'enjeu environnemental. Au-delà d'un seuil, la réalisation d'une ACV sera entreprise et documentée avec les inputs disponibles à chaque étape du projet.

L'outil permettra en premier lieu la prise en compte de tous les flux de production internes ainsi que tous les schémas d'approvisionnement matière. Il utilisera une base de données fournie et mise à jour par un prestataire spécialisé. Il intégrera des données d'exploitation qui seront demandées aux clients /utilisateurs finaux. Il examinera l'impact des produits selon une dizaine de critères comme les émissions, l'énergie, les ressources naturelles, la toxicité, l'eutrophisation des milieux...

Sa mise en place s'accompagnera d'une formation des principaux chefs de projet et responsables marketing.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser plus de 3,8 Mds € de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire • Augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées • Taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique supérieur à 70 % en 2018 	X	X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Le ComEx, les Directeurs pays, les Unités Opérationnelles, les équipes Techniques	Monde Environ 45 pays			
Acteur externes : Clients collectivités et industriels, nombreuses parties prenantes et partenaires (ex. Institut de l'Economie Circulaire en France, la Fondation Ellen MacArthur, ...)				
Modalités				

OBJECTIFS

- Implémenter des modèles contractuels innovants avec les acteurs du territoire, basés sur l'ecodesign et une économie de la fonctionnalité
- Accroître notre capacité à fournir des matières recyclées de qualité, en adéquation avec les besoins industriels
- Diminuer les consommations d'eau, d'énergie, de matière et réduire les rejets et déchets ultimes des installations
- Déployer des actions d'aménagement et de gestion écologiques sur nos sites et pour nos clients
- Sensibiliser et impliquer le plus grand nombre en interne comme en externe et promouvoir les actions mises en place collectivement avec les acteurs locaux.

DISPOSITIFS & OUTILS


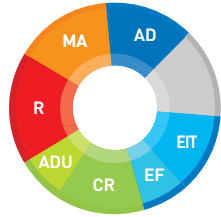
- Développement et utilisation de solutions innovantes pour le tri et la valorisation des déchets (ex: TSA2 est un algorithme auto-adaptatif qui permet de trier sur une même machine plusieurs types de matériaux, ainsi d'accroître l'efficacité)
- Partenariats stratégiques (ex. Danone (cf. 3^e engagement), l'Oréal, IBM, ...) et programmes d'innovation dédiés.

ACTION

- Développement d'une filière européenne de valorisation et de recyclage du plastique (UK, France, Pays-Bas et Allemagne).

FOCUS PLASTIQUES

- Après Rostock en Allemagne et Vroomshoop aux Pays-Bas Veolia poursuit le développement de ses installations de recyclage de plastique en boucle fermée en 2016 en acquérant des moyens de production situés dans l'est de Londres, qui lui permettra de maîtriser toute la chaîne logistique du recyclage des bouteilles en plastique
- Il sera désormais possible d'offrir une gamme complète de services : collecte de la matière première brute (les bouteilles en plastique usagées) directement à domicile ou auprès des entreprises, diverses étapes du recyclage et fabrication de granules de plastique alimentaire prêts à être transformés, par soufflage, en de nouvelles bouteilles.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Proposer des solutions d'économie circulaire et d'adaptation au dérèglement climatique, au service de nos clients, au bénéfice de tous les citoyens : <ul style="list-style-type: none"> • Capturer plus de 60 % du méthane des centres de stockage des déchets géré par le Groupe (57,3 % en 2015) • Cumuler 100 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions réduites entre 2015 et 2020 (15,5 Mt en 2015) • Cumuler 50 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions évitées entre 2015 et 2020 (6,3 Mt en 2015) 	X	X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Le ComEx, les Directeurs pays, les Unités Opérationnelles, les équipes Techniques	Monde Environ 45 pays			
Acteur externes : Clients collectivités et industriels, parties prenantes et partenaires (ex. : 100 Resilient Cities, l'assureur SwissRe, la CCAC, Huawei, ...)				
Modalités				

OBJECTIFS

- Optimiser l'efficacité énergétique des installations
- Augmenter la production et le recours aux énergies renouvelables et alternatives
- Perfectionner le recyclage et la réutilisation.

DISPOSITIFS & OUTILS

Des solutions d'atténuation fondées sur l'économie circulaire :

- recyclage et valorisation des déchets (production de matières premières secondaires), permettant de réduire les émissions de GES liées à l'extraction des matières premières notamment
- production d'énergies renouvelables (chaleur et électricité à partir des déchets, ou la biomasse pour alimenter les installations énergétiques), récupération d'énergie
- efficacité énergétique et réseaux de chaleur (en 2014, Veolia a produit 15,2 millions de MWh d'énergie renouvelable et alternative).

DES SOLUTIONS D'ADAPTATION ET DE RÉSILIENCE

- Solutions de recyclage de l'eau permettant de limiter la pression sur les ressources et les conflits d'usage dans les zones de stress hydrique
- Solutions pour maîtriser l'assainissement par temps de pluie pour éviter les inondations
- Plans de continuité pour la fourniture de services essentiels en cas d'événements extrêmes.

Les solutions de Veolia sont co-construites avec les clients et les partenaires des territoires avec lesquels Veolia travaille dans des logiques qui privilégient les circuits courts et les boucles locales.

ACTION

Engagements COP21 et 22 (Cf. supra) prix interne du carbone et projets industriels (Cf. Infra). Veolia a pris ces engagements en faveur de la préservation du climat et objectifs chiffrés, lors de la préparation de la COP21. Son PDG, Antoine Frérot promeut trois priorités :

- l'instauration d'un prix robuste et prévisible du carbone
- une redevance carbone au niveau européen, sur le principe « pollueur-payeur »
- la prise en compte du méthane, plus impactant que le CO₂ et pour lequel des solutions de captage et valorisation existent et peuvent être déployées.

FOCUS L'OREAL


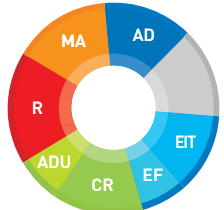
L'Oréal coopère avec Veolia Eau pour mettre au point et construire une installation de traitement des eaux usées à Suzhou, en Chine, dont la conception a été optimisée au plan de l'empreinte carbone et eau. Les technologies mises en place ont permis d'obtenir des résultats significatifs :

- réduction de la consommation d'énergie de 8,5 %
- réduction de la production de boues de 58 % par rapport aux processus existants
- élimination des déchets liquides très concentrés qui sont désormais traités dans l'usine de traitement des eaux usées
- réduction de 82 % des émissions de CO₂ en rapport avec le transport de déchets.

Ceci a permis de réduire de 43 % les émissions totales de CO₂ dans l'installation de traitement des eaux usées. Cette solution de valorisation autorise l'extension de la production et répond aux défis futurs puisqu'un système de recyclage pourra être mis en œuvre pour les fluides du site de fabrication (eaux sanitaires, climatisation) dans l'optique d'une réduction de la consommation globale de l'usine

<http://veolia.com/fr/groupe/medias/actualites/veolia-eau-solutions-et-technologies-va-reduire-l-empreinte-eau-et-carbone-des-usines-l-oreal-en-asie>



 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 Construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur avec les parties prenantes de l'entreprise et ainsi développer l'attractivité des territoires : <ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat par zone : l'ensemble des partenariats mis en place devant permettre de couvrir les différents segments de croissance = 11 partenariats • Maintenir au-dessus de 80 le pourcentage de nos dépenses réinvesties sur les territoires 	X	X	X	2015-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Le ComEx, les Directeurs pays, les équipes de développement commercial, marketing et achats	Monde Environ 45 pays			
Acteur externes : Clients collectivités et industriels, parties prenantes				
Modalités				

OBJECTIFS

- Accompagner nos partenaires et clients dans la mise en place de leur politique durable en développant, notamment, des modèles contractuels innovants intégrant les performances économiques, sociétales et environnementales
- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation en nouant des partenariats et en tissant des réseaux communautaires pour co-construire de meilleures solutions
- Instaurer des relations responsables avec nos fournisseurs
- Développer ou co-développer des solutions « smart » accessibles et non intrusives, visant à améliorer l'information et le confort des citoyens, et à optimiser la gestion des ressources et la performance de nos services
- Contribuer à la résilience des territoires
- Participer à la création « d'emplois verts »
- Démontrer l'impact positif – social, sociétal, environnemental et économique – de nos activités sur l'attractivité des territoires.

DISPOSITIFS & OUTILS

- Programme « Veolia Innovation Accelerator » pour identifier et accompagner les start-up innovantes, politique « Achats durables ».

ACTION

Conformément à l'objectif, de nouveaux types de partenariats ont été mis en place, notamment avec les entreprises suivantes :

- Danone (Cf. infra)
- IBM (nouvelles opportunités commerciales)
- TAKEEI (utilisation circulaire et locales des ressources dont la biomasse)
- NESTE & BOREALIS (écologie industrielle).

FOCUS DANONE

Danone et Veolia ont signé fin 2015 un partenariat stratégique et innovant dans les domaines du cycle de l'eau, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable et de l'efficacité énergétique, afin de répondre aux enjeux du climat et de la gestion des ressources. Ce partenariat global est unique et s'inscrit dans la politique climat annoncée par Danone qui fixe l'objectif zéro net émission de carbone d'ici 2050 sur son périmètre de responsabilité élargi, direct et partagé. Il s'agit d'une alliance inédite qui repose sur une réelle démarche collaborative et où la création de valeur partagée est issue des compétences complémentaires de deux entreprises.

Des projets concrets sont ainsi déjà identifiés en France et à l'international, permettant un déploiement opérationnel de l'alliance dès 2016, à l'échelle de l'ensemble de Danone. Ce déploiement sera progressif et prendra en compte les enseignements des premières initiatives pilotes. Certains projets, centrés sur l'économie circulaire, ciblent la production de biogaz à partir de bio-déchets d'usines combinés au lisier de fermes locales, ou encore l'optimisation des consommations énergétiques et des énergies alternatives.

<http://veolia.com/fr/groupe/medias/communiques-de-presse/danone-et-veolia-nouent-une-alliance-globale-inedite-afin-de-repondre-aux-grands-enjeux-climatiques>

Présentation de l'Afep

L'Afep réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France. Elle compte 115 membres et dispose d'un bureau à Paris et à Bruxelles.

L'Afep a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique reposant sur un développement durable. Elle porte la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales.

L'Afep intervient dans l'élaboration des réglementations françaises et européennes à caractère horizontal. Elle intervient de façon intersectorielle notamment sur les questions d'environnement, parmi lesquelles le changement climatique et l'économie circulaire, sur les enjeux de la transition énergétique et sur la responsabilité sociétale des entreprises. Elle est à l'origine d'initiatives variées dans le domaine du développement durable, telles que : la promotion des villes durables en France et à l'international, l'engagement climat des dirigeants d'entreprises à l'échelle internationale, la mobilisation des entreprises et des territoires afin d'intégrer l'économie circulaire dans l'agenda mondial pour l'action climatique de Marrakech lors des prochaines conférences internationales sur le climat. L'Association a publié un rapport en décembre 2015 présenté à la COP 21 sur les bonnes pratiques favorables à l'économie circulaire déjà mises en place par les entreprises. La présente publication est la suite du travail engagé sur les enjeux de l'économie circulaire.





www.afep.com

Contacts à Paris :
 François-Nicolas Boquet / fn.boquet@afep.com
 et environnement@afep.com

à Bruxelles :
 Justine Richard-Morin / justine.richard@afep.be



Association française des entreprises privées

11, avenue Delcassé 75008 Paris / 4-6, rue Belliard 1040 Bruxelles